

Journal de la Confédération musicale de France

N° 319 OUVRE MENSUEL DES 47 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES
La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

MAI 1979

EDITORIAL

PLAIDOYER EN FAVEUR DES JEUNES MUSICIENS SE DESTINANT A UN AVENIR MUSICAL

Hélas, hélas ! Comprendra-t-on jamais la nécessité pour tous les responsables d'éducation musicale de nos Sociétés de donner des bases solides de solfège aux jeunes musiciens amateurs ? Et je dois dire que c'est encore plus catastrophique pour la plupart des jeunes qui envisagent un métier de la musique. Que ce soit dans les Ecoles de Musique ou les Conservatoires de Région, pour la préparation du baccalauréat, dictées musicales et lectures chantées sont exigées. Il arrive souvent aussi que les instrumentistes se présentent aux tests d'entrée soient en possession de qualités ; malheureusement le point faible, c'est toujours le solfège et nombreux sont les postulants refusés pour cette raison.

Alors, devons-nous empêcher ces vocations sous prétexte que l'on n'aime pas le solfège ? Je vais pour me faire bien comprendre, user d'une comparaison. Vous devez vivre avec la Société de votre temps, en respectant ses règles et ses lois, avec leurs inconvénients certes, mais aussi leurs avantages non négligeables, ou la fuir définitivement en débattant sur ses lois défectives, et sous-entend il en est de même pour la musique ; elle a ses lois, ses lois, qu'aucun musicien ne doit ignorer.

Nombreux sont les moniteurs de nos Sociétés qui forment des musiciens ; celles-ci souvent éloignées des grands centres ou d'une Ecole de musique constituée, doivent se pénétrer de leur devoir. Au départ, nul ne peut déceler la valeur musicale et instrumentale d'un débutant, aussi celui-ci doit-il recevoir l'essentiel de cette éducation musicale, et si l'on s'aperçoit de ses réelles qualités, il faut persévérer en lui inculquant les notions habituelles et nécessaires afin de ne pas compromettre son avenir. Les récents tests, chez moi comme ailleurs pour l'admission en seconde TS, classe d'entrée au lycée pour la préparation du baccalauréat F11, se sont avérés décevants. Il faut absolument que les postulants désireux d'entrer dans ces classes se renseignent une année au moins avant ces tests, afin d'en connaître le contenu et de recevoir, de professeurs qualifiés, les conseils judicieux qui ne pourront leur être que profitables.

J'ai été navré de ces échecs et c'est pour cela que j'insiste auprès de tous nos éducateurs, afin qu'ils donnent à nos jeunes musiciens l'éducation complète nécessaire.

André AMELLER
Président de la C.M.F.

CONGRES DE MARS 1980

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le prochain Congrès de la C.M.F. est fixé aux 7 et 8 mars 1980 dans les locaux de la S.A.C.E.M. à Neuilly, grâce à l'obligeance de MM. Gérard Calvi, président du Conseil d'Administration, et Jean-Loup Tournier, directeur général, et à ce sujet, nous publions ci-dessous le compte-rendu paru dans le Bulletin d'Informations No 59 de la S.A.C.E.M., de la remise des insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur du président Ameller.

M. André AMELLER a reçu des mains de M. Georges Auric, de l'Institut, les insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

C'est dans le cadre des Salons Célestin Joubert que M. André Ameller, compositeur et président de la Confédération Musicale de France a reçu les insignes d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Cette distinction vient récompenser une carrière tout entière consacrée à la musique, tant comme compositeur que comme administrateur.

Parmi les nombreux invités et amis d'André Ameller, qui avaient tenu à assister à cette soirée, on notait, outre M. Georges Auric, de l'Institut, MM. Gérard Calvi, président de la SACEM et Jean-Loup Tournier, directeur général, ainsi que les membres du Conseil d'Administration de la SACEM. On notait également la présence de M. Jean Mahen, ancien directeur de la Musique ; Mme Aubry, inspecteur général de la Musique ; M. de Lestrangé, délégué régional pour la Musique

de Dijon ; M. Dehaussy, Recteur de l'Académie de Créteil ; M. Masson-Forestier, secrétaire général du Comité National de la Musique ; MM. Ojaude et Gilbert Lécuyer ; M. Denis, ancien Sous-Préfet ; MM. Billautot et Chérikoff de Choudens, éditeurs ; Mme Skobala, du Ministère des Affaires Culturelles, etc...

Dans son discours, Georges Auric évoqua le remarquable contre-bassiste que fut André Ameller, le Premier Prix de Composition Musicale qu'il remporta en 1947 au Conservatoire de Paris, ainsi que les quelque 250 titres que comporte son catalogue : musique symphonique, instrumentale, vocalie, musique de chambre, un orchestre deux opéras, trois ballets, deux ouvrages radiophoniques.

Éminent chef d'orchestre, il dirigea lui-même l'exécution de ses œuvres symphoniques et lyriques par de grands orchestres, tant en France qu'à l'étranger.

Après le créateur, Georges Auric salua en André Ameller l'homme d'action, « l'apôtre de la mu-

La 78^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C. M. F.

9 et 10 MARS 1979 à ISSY-LES-MOULINEAUX



M. Henri SCHUMACHER, Secrétaire général l'Union Grand-Duc Adolphe (Fédération des Sociétés Chorales, Musicales et Folkloriques du Luxembourg), félicite le Président André AMELLER, à qui M. Fernand GREISCH, Trésorier général, vient de remettre la Médaille d'Or de l'Union.

« signe populaire » si justement honorié pour son activité à la tête de la Confédération Musicale de France.

Georges Auric illustra son propos d'un récent article de Jacques Lonchamps, paru dans « Le Monde ». Celui-ci permet, en effet, d'apprécier pleinement l'importance de la C.M.F. fondée en 1906, qui regroupe 600.000 musiciens amateurs et constitue bien, comme le dit J. Lonchamps, « l'infanterie musicale de la France ».

Une des missions essentielles de la C.M.F. est de favoriser l'enseignement de la musique chez les jeunes, et, dans ce but, la Confédération organise examens, stages, concours.

Georges Auric fit ensuite mention des excellentes relations qu'entretiennent la C.M.F. et la SACEM, dont André Ameller est Secrétaire Définitif.

Notre Société, en signant avec la C.M.F. un des tout premiers

protocoles d'accord avec une association, entendait encourager ainsi les efforts de la Confédération, et mettre le répertoire de la SACEM à la disposition de ses adhérents, aux conditions les plus favorables.

Le Président d'Honneur de la SACEM rappela encore que M. Ameller est membre du Comité National de la Musique avant d'évoquer sa très remarquable réussite à la tête du Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique de Dijon.

Il mentionna plus particulièrement les deux Congrès internationaux et le Congrès National organisés à l'occasion du Bicentenaire de Rameau (en 1964), et le Congrès de 1968 de l'International Society for Music Education, dont M. Ameller est actuellement le Délégué Général de la Section Française.

Georges Auric remit ensuite à M. André Ameller les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur.

Celui-ci prononça une brève allocution, remerciant vivement M. Auric, le Président de la SACEM et le Directeur Général, ainsi que tous ses amis présents.

Mme Blanche Leduc, présidente de l'ISME, devait ensuite féliciter André Ameller au nom du Comité de la Section Française de l'ISME, évoquant son activité au sein de cette organisation.

Puis, elle rendit hommage à Mme Jacqueline Ameller, saluant le dévouement de la trésorière de la Section Française de l'ISME.

C'est M. Jacques Chalier, inspecteur de la Musique au Ministère de l'Éducation, qui remit à Jacqueline Ameller la Croix de Chevalier des Arts et Lettres.

M. Paul Pin, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France, et Président de la Fédération de l'Île de France, reçut ensuite cette même distinction des mains du Colonel Obrolais.

O musique, écho d'un autre monde, soupir d'un ange qui réside en nous, lorsque la parole est sans puissance, lorsque tous les sentiments sont muets dans nos cœurs, seule est la voix par laquelle les hommes s'appellent du fond de leur prison, c'est toi qui fais cesser leur isolement et réunis les si pirs qu'ils poussent dans la solitude.

Jean-Paul RICHTER.

LE DIAPASON

Son histoire et son évolution

par François POULLOT
(Suite des Nos 314 et 315)

Nous avons l'assurance que ce fait de l'évolution toujours croissante du diapason ne s'était pas produit en France seulement, que le monde musical tout entier avait subi cet entraînement, mais il fallait en acquiescer des preuves authentiques : il fallait aussi savoir dans quelle mesure, à quels degrés différents s'était fait sentir cette influence dans les divers pays, dans les centres principaux. Nous avons donc pensé, Monsieur le Ministre, que, pour mener à bonne fin, l'étude que votre Excellence nous avait confiée, il fallait commencer par nous renseigner au dehors et autour de nous, interroger les chefs d'établissements importants en France et à l'étranger, prendre connaissance de l'état général du diapason, faire en un mot une sorte d'enquête. Cette conduite nous était d'ailleurs tracée par l'arrêté même qui nous avait été adressé, et nous nous sommes adressés avec juste raison à la différence qui existe entre les diapasons des divers pays comme une source constante d'embarras.

Nous nous sommes donc adressés sous vos auspices, et par l'organe de notre président, partout où il y a un opéra, un grand établissement musical, dans les villes où l'art est cultivé avec amour, avec succès, pratiqué avec éclat et qu'on peut nommer les capitales de la musique, demandant qu'on voudrait bien nous renseigner sur la marche du TON, nous envoyer des diapasons en usage aujourd'hui, et d'anciens diapasons, s'il était possible, pour en mesurer, exactement, l'écart. En même temps, nous demandions aux hommes éclairés à qui nous nous adressions de nous faire connaître leur opinion sur l'état actuel du diapason et leurs dispositions favorables ou con-

traires, à un abaissement, à une modération dans le ton. La musique est un art d'ensemble, une sorte de langue universelle. Toutes les nationalités disparaissent devant l'écriture musicale, puis-que une notation unique suffit à tous les peuples, puisque des signes, partout les mêmes, représentent les sons qui dessinent la mélodie ou se groupent en accords, les rythmes qui mesurent le temps, les nuances qui colorent la pensée ; le silence même s'écrit dans cet alphabet prévoyant. N'est-il pas désirable qu'un diapason uniforme et désormais invariable vienne ajouter un lien suprême à cette communauté intelligente, et qu'un LA, toujours le même, résonnant sur toutes les surfaces du globe avec les mêmes vibrations, facilite les relations musicales et les rende plus harmonieuses encore ?

C'est dans ce sens que nous avons écrit en Allemagne, en Hollande, en Italie, jusqu'en Amérique, et nos correspondants nous ont envoyé des réponses consciencieuses ; des renseignements utiles, des souvenirs intéressants. Quelques-uns nous adressaient d'anciens diapasons âgés d'un demi-siècle, aujourd'hui dépassés ; D'autres des diapasons contemporains, variés dans leur intonation. Tous, reconnaissant et repoussant l'exagération actuelle, nous envoyaient leur cordiale adhésion. Trois d'entre eux, nos compatriotes, tout en partageant l'opinion générale, demandant, il est vrai, qu'on fixe le diapason à l'état actuel de celui de Paris, mais c'est pour l'arrêter dans sa progression ascendante et en faire un obstacle à de nouveaux envahissements ; obstacle impuissant, à notre avis, qui protège le mal, l'oppose à lui-même, et le consacre au lieu de le détruire.

Les autres sont unanimes à désigner un diapason moins élevé, uniforme, inaltérable, véritable diapason international, autour duquel viendraient se rallier, dans un accord invariable, chanteurs, instrumentistes, facteurs de tous les pays. La plupart de nos correspondants étrangers joignent à leur approbation l'éloge de l'initiative : « Je vous dois des remerciements, nous écrit-on, pour la cause importante que vous avez entreprise de plaider ; il est bien temps d'arrêter les dérèglements auxquels on se laisse emporter ». « J'adopte la somme entière de vos sages réflexions, nous dit un autre maître de chapelle, des plus distingués, en espérant que toute l'Europe applaudira vivement à la commission instituée par E. Exc. le Ministre d'Etat, à l'effet d'établir un diapason uniforme. La grande élévation du diapason détruit et efface l'effet et le caractère de la musique ancienne, des chefs-d'œuvre de Mozart, Gluck, Beethoven ». « Je ne doute pas, écrit-on encore, que la commission ne réussisse dans cette question importante. Ce sera un nouveau service rendu par votre nation à l'art et au commerce ». « L'évolution progressive du diapason, dit un autre de nos honorables correspondants, est, non seulement préjudiciable à la voix humaine, mais aussi à tous les instruments à cordes qui ont beaucoup perdu pour le son, depuis que l'on est obligé à cause de cette élévation d'employer les cordes très minces, les cordes fortes ne pouvant résister à cette tension exagérée ; de là, ce son, qui au lieu de se rapprocher de la voix humaine, s'en éloigne de plus en plus ». « Préserver le diapason une fois pour toutes, dit un cinquième, ce serait mettre fin à bien des doutes, à une multitude d'inconvénients et même de caprices. Je vous témoigne le vif intérêt que nous portons dans toute l'Allemagne musicale à l'exécution de votre projet ». « Vous avez bien dit, écrit-on encore, que l'Europe entière est intéressée aux recherches des moyens d'établir un diapason uniforme. Le monde musical a senti depuis longtemps la nécessité urgente d'une réforme, et il remercie la France d'avoir pris l'initiative ».

M. Drouet, maître de chapelle du grand duc de Saxe-Cobourg-Gotha, nous a envoyé trois diapasons d'époque et d'élévation différentes, et une note intéressante. Enfin nous avons reçu de deux hommes très compétents, M. Wiprecht, directeur de la musique militaire de Prusse, à Berlin, et M. le Docteur Furke, des mémoires où la matière est traitée avec une véritable connaissance de cause. Les auteurs s'associent entièrement à la pensée qui a institué la commission. Ces nombreuses adhésions, amoncelées d'autorités si considérables, nous donnent l'assurance qu'une proposition d'abaissement dans le diapason sera bien accueillie dans toute l'Allemagne. Il faut d'ailleurs rappeler ici que déjà, en 1834, des musiciens allemands réunis à Stuttgart avaient exprimé le vœu d'un affaiblissement du diapason et recommandé l'adoption d'un LA sensiblement plus bas que notre LA actuel. Certes, il y a d'abord des difficultés qui naîtront surtout de la division de l'Allemagne en un si grand nombre d'états différents. C'est une opinion qui nous a été exprimée, mais il y a lieu de penser qu'après quelques oscillations, un type invariable et commun s'établira dans ce pays, qui pèse d'un grand poids dans les destinées de l'art musical.

Nous n'avons encore reçu d'Italie qu'une seule lettre. Elle est de M. Cocchia, directeur de l'Accademia philharmonique de Turin, maître de chapelle de la cathédrale de Novare. M. Cocchia a bien voulu nous adresser le diapason usité à Turin, un peu plus bas que celui de Paris, et le plus doux (il lui mite), dit M. Cocchia, qu'il ait rencontré jusqu'à présent. Il en recommande l'adoption. M. Cocchia est donc de l'avis d'un « adoucissement » dans le ton, et c'est d'un bon augure pour l'opinion de l'Italie, dont il faut tenir grand compte.

Nous avons reçu de Londres une communication de MM. Broadwood, célèbres facteurs de pianos. Ils ont en l'obligation de nous adresser trois diapasons, nous adressés tous les trois dans leur établissement, chacun d'eux affecté à un service spécial. Le premier, plus bas d'un grand quart de ton que le diapason de Paris, était il y a vingt-cinq ou trente ans celui de la Société Philharmonique de Londres ; il a été judicieusement conservé par MM. Broadwood comme plus convenable aux voix et à l'accompagnement modéré qu'il fournit, les pianos destinés à l'accompagnement des concerts vocaux. Le second, beaucoup plus haut, puisqu'il est plus élevé que le nôtre, est celui d'après lequel MM. Broadwood accordent, en général, leurs pianos, parce qu'il est à peu près conforme à l'accord des harmoniums, des flûtes, etc... c'est le diapason des instrumentistes. Enfin, le troisième, encore plus élevé, est celui dont se sert aujourd'hui la Société Philharmonique. Cette extrême liberté du diapason doit avoir ses inconvénients, et peut bien faire courir quelques hasards à la justesse absolue. Aussi MM. Broadwood font-ils des recherches pour la réussite de nos vœux, si intéressantes et si importantes pour tout le monde musical.

M. Bender, directeur de la musique du roi des Belges et du régiment des Guides, voudrait deux diapasons, à la distance d'un demi-ton : le plus élevé, à l'usage des musiques militaires ; l'autre destiné aux théâtres. M. Bender pratique son système ; le diapason de la musique des guides n'est pas applicable à la musique vocale. C'est le plus élevé de tous ceux que nous avons reçus. M. Daussoigne-Méthul, directeur du Conservatoire royal de Liège, n'adresse pas de diapason, celui qui emploie étant semblable à celui de Paris. Il est un des trois correspondants qui concluent à l'adoption définitive de ce diapason, comme limite extrême, comme sauve-garde, et ne fût-ce que pour arrêter ses dispositions ascendantes. M. Labecq, directeur du conservatoire royal de La Haye, en nous envoyant son diapason, un peu moins élevé que le nôtre, nous assure de son adhésion et de son concours. Vous voyez, Monsieur le Ministre, combien de sympathies et d'approbations rencontrent votre désir de l'établissement d'un diapason uniforme.

Nous avons écrit en Amérique. New-York n'a pas encore répondu. M. E. Frévois, chef d'orchestre de l'opéra français de la Nouvelle-Orléans, nous a adressé une lettre d'adhésion et un diapason qui ne nous est pas parvenu.

Nous avons reçu de quelques-unes des grandes villes de France, où la musique est en honneur, des renseignements complémentés par des artistes distingués.

Le diapason qui nous a été envoyé par M. Viktor Magnien, directeur de l'Académie Impériale de musique de Lille, est, après celui de M. Bender et après ceux de Londres, le plus élevé des diapasons qu'on nous a adressés. Il est plus haut, par conséquent, que celui de Paris. Sans doute il a subi, par un procédé de bon voisinage, l'influence de la musique des guides de Bruxelles. Aussi M. Magnien se rallie-t-il avec empressement à la demande d'un diapason plus modéré.

M. Mézeral, chef d'orchestre du grand théâtre de Bordeaux, nous a communiqué son diapason, moins élevé que celui de Paris. M. Mézeral avait d'abord adopté celui-ci, mais, nous dit-il, il faillait trop les chanteurs.

Le diapason de Lyon est celui de Paris, celui de Marseille est très peu plus bas. M. Georges Mezard, chef d'orchestre de Lyon, croit qu'il faut maintenir le diapason de Paris malgré son élévation, dans la crainte d'affaiblir l'éclat de l'orchestre. M. Aug. Morel, directeur de l'Ecole communale de Marseille, incline vers ce avis. Ces deux artistes forment avec M. D. Méhule, le groupe que nous avons mentionné, proposant l'état actuel comme terme définitif.

Toulouse nous a adressé deux diapasons : celui du théâtre, moins élevé que le nôtre, presque semblable à celui de Bordeaux, et le diapason de l'Ecole de Musique, plus bas d'environ un quart de ton ; différence remarquable, qu'il importe d'autant plus de constater que Toulouse est une de ces villes à l'instinct musical, l'harmonie abonde et qui, de tout temps, a fourni à nos théâtres, et des artistes à la voix mélodieuse et sonore.

Le diapason de l'École de Toulouse est, avec celui du théâtre grand-ducal de Carlsruhe, dont il ne diffère que de quatre vibrations, le plus bas de tous les diapasons qui nous ont été communiqués. Celui de la musique des guides de Bordeaux, qui nous a été communiqué, est, à l'instar de celui de Carlsruhe, qui ne fait que huit cent soixante-dix vibrations en est le terme au grave. Entre cet écart, qui n'est pas beaucoup moindre d'un demi-ton, se trouvent les diapasons en usage aujourd'hui et, par conséquent, les orchestres, les corps de musique, les ensembles de voix dont la on la régie et la loi, et dans le résumé pour ainsi dire l'expression.

Ainsi la France compte à ses deux extrémités un des diapasons les plus élevés, celui de Lille, un des diapasons les plus graves, celui de l'Ecole de Toulouse.

On peut suivre sur la carte la route que suit en France le diapason : il s'élève et s'abaisse avec la latitude. De Paris à Lille, il monte ; il descend de Paris à Toulouse. Nous voyons le Nord soumis évidemment au contact à la prédominance de l'air instrumental, tandis que le Midi reste fidèle aux convenances et aux bonnes traditions des études vocales.

Nous vous avons présenté, Monsieur le Ministre, le résumé fidèle des informations qui nous ont été transmises, nous vous avons fait connaître les impressions que nous en avons reçues. En présence des opinions presque unanimes exprimées pour une modération de TON, et des opinions unanimes pour l'adoption d'un diapason uniforme, c'est-à-dire pour un nivellement général du diapason, il nous venant consentir ; en présence des différences remarquables qui existent entre les divers diapasons que nous avons pu comparer, dit-il, la précision de la science en nombre de vibrations, et consignées dans un des tableaux annexés à ce rapport, la commission, après avoir discuté, a adopté en principe et à l'unanimité des voix, les deux propositions suivantes.

Il est désirable que le diapason abaissé soit adopté généralement comme régulateur invariable.

Il restait à déterminer la quantité dont le diapason pourrait être abaissé, en lui ménageant les meilleures chances probables d'une adoption générale comme régulateur invariable.

(Suite page 8)

H. M. M. O.

60, rue Racine 59100 ROUBAIX

Vous conseillez ce mois-ci :

POUR HARMONIE

Polaris	72 F	Blues Rock	72 F
Isn't She Lovely	70 F	Music of Charlie	210 F
Turn Yourself	72 F	Chaplin (pot pourri)	117 F
(Solo Tb avec disque)	90 F	Brassmen's Holiday	210 F
The Blues	70 F	(trio Tromp avec disque)	210 F
(Thème et Variations)	70 F	Music of Mac	72 F
Tu es le soif de ma vie	72 F	Cartney (des Beatles)	
Sleepy Village			

POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

Desafinado	72 F	A Taste of Honey	60 F
Caravan	54 F	Solitude	54 F
Feelings (Die lui)	70 F	My Funny Valentine	54 F
Scrapple From The Apple (Charlie Parker)	72 F		

POUR QUINTETTE

Cuivres		Bois	
Guerre des Etoiles	53 F	The Entertainer	35 F
Sir Duke	53 F	The Way We Were	35 F
The Entertainer	35 F	Brian's Song	35 F

Encyclopédie Mondiale, Volume de 400 pages
Indique clairement la position de 4000 Accords

SUPER PROMOTION DU MOIS

Le paquet de 10 arrangements pour grande formation de Jazz 300 F
(stock limité)

Catalogue général avec disques et extraits de conducteurs contre 15 F déductible du 1er achat. 1000 titres pour orchestre jazz et 1000 titres pour harmonie. Bien préciser le genre S.V.P.

H.M.M.O., 60, rue Racine 59100 ROUBAIX

La page de Toucy

M. BERNARD MAMERON Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Simple et empreinte d'amitié, comme le désirait le récipiendaire s'est déroulée le samedi 7 avril, au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, une cérémonie de haute qualité. M. J.P. Soisson, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, remettait à Bernard Mameron la médaille de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Des personnalités : Mlle Simone Goussard, Maire de Toucy, M. le Conseiller Général Polindron, M. le Député Masson, et une nombreuse assistance étaient venus témoigner leur sympathie à Bernard Mameron.

Ainsi que Mme Laurence Monteil accueillit M. le Ministre, le remerciant des efforts consentis pour la Confédération Musicale de France, qui font que le Centre va connaître encore plus de vitalité, Mlle Goussard, maire, à son tour, dit toute sa satisfaction de voir l'importance que prenait l'École de Musique dans la Ville de Toucy. Et cela grâce aussi à M. Mameron qui fut l'instigateur de cette création.

M. Jean-Pierre Soisson enchaîna : « Le Président Arrighi, lorsqu'il dirigeait le Syndicat d'alimentation en eau potable de la Puisaye, disait de Bernard Mameron : « Il a des vues personnelles intéressantes ». L'une d'elles s'est exprimée par la musique.

Je porte témoignage que Bernard Mameron, en liaison avec Horace Marcoux, est à l'origine du Centre Musical de Toucy.

Dès février 1968, il prenait contact avec le Président de la Confédération Musicale de France. Les premières réunions se tenaient à mon bureau à Paris. Ce fut le premier dossier dont je m'occupai après mon élection à l'Assemblée Nationale.

Bernard Mameron, par son obstination, son enthousiasme, parvint à ses fins. Le Centre musical de Toucy fut réalisé dans l'ancien collège de la Ville.

Il s'agit maintenant de le développer.

Je crois en l'avenir de la musique populaire. Comme Ministre responsable de ce secteur, je souhaite conduire une action de développement de la musique populaire.

Le Centre de Toucy a un rôle essentiel à jouer. Puisse-t-il le remplir. Il doit devenir le lieu privilégié de la renaissance de la musique populaire française.



19ème FESTIVAL INTERNATIONAL DE PROVINS (1979)

Un nouveau Festival à Provins ! Une génération de Provençols, déjà, a pu prendre part chaque année aux spectacles organisés avec la participation des plus grands noms de la musique, du théâtre, de la danse et du music-hall. C'est assez pour établir une tradition.

Tradition à la fois brillante et populaire, où se retrouvent sans discrimination, toutes les tendances du goût sans oublier les exigences du bon goût.

La musique est sans doute la plus heureuse de donner vie à l'architecture. Les monuments de notre cité offrent l'attrait de se prêter aussi bien aux concours de peuple qu'aux vibrations des musiques les plus subtiles.

SAMEDI 2 JUIN, 21 h — Salle des Fêtes du MINAGE

Jazz-Party avec Claude BOLLING et le Show Biz Band.

SAMEDI 9 JUIN, 20 h 30 — Eglise de SAINT-LOUP-DE-NAUD

Musique de Chambre

MUSICA NOVA - Ensemble de BUCAREST

SAMEDI 16 JUIN, 21 h — Salle NANTEUIL

Ballets : Noëlla PONTOIS - Cyril ATANASSOFF

Avec le Trio FONTANAROSA

VENDREDI 22 JUIN, 22 h — Théâtre des REMPARTS

Music-hall

Emission télévisée de Mireille ARNAUD

SAMEDI 23 JUIN, 20 h 30 — Eglise de VOULTON

Récital : Brigit FINNILA - Mezzo-Soprano

Accompagnée au piano par Christian IVARDI

EXPOSITIONS — Hôtel de SAVIGNY

Du SAMEDI 19 MAI au DIMANCHE 3 JUIN : collection de Française et Michel MARCU - Les automatés et les boîtes à musique.

Du SAMEDI 9 JUIN au DIMANCHE 1er JUILLET : œuvres picturales du Maître TOFFOLI.

Stage de Batteries-Fanfaires du 1er au 6 juillet 1979

Direction : André Trémine

Ce stage est destiné au perfectionnement des fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc... ainsi qu'aux Chefs de Batteries-Fanfaires.

PROGRAMME DU STAGE :

- 1) Solfège de base ;
- 2) Travail de Technique des divers instruments composant une batterie-fanfare ;
- 3) Etude des batteries et solfèges réglementaires ;
- 4) Travail par groupes et ensemble sur des Fanfares ;
- 5) Travail en formation de défilé et cérémonial militaire ;
- 6) Direction d'une Batterie-Fanfare formée par les élèves du stage.

CONDITIONS D'ADMISSION :

L'âge importe peu mais nous tenons à préciser que les Stages de Toucy sont des Stages de perfectionnement et non des Stages pour débutants.

Tous les stagiaires devront pouvoir, au moins, déchiffrer une partition de Tambour, Clairon, Trompette, Cor, etc... ceci dans l'intérêt de la bonne marche du Stage.

En conséquence, tous les stagiaires devront être sélectionnés par les Chefs de Fanfares.

Le Directeur du Stage,
André TRÉMINÉ.

Stage de Clarinette du 8 au 14 août 1979 Direction : Guy Dangain assisté de Jean-Louis Sagot

- a) Ecoute de l'instrument ;
- b) Histoire de la Clarinette ;
- c) Connaissance de la famille des Clarinettes ;
- d) Les différentes écoles ;
- e) La pédagogie ;
- f) Le répertoire : soliste et à l'orchestre ;
- g) Ecoute des disques des grands clarinettes de notre temps ;
- h) Weber, Mozart, Brahms ;
- i) Cours de Clarinette, petite clarinette, clarinette alto et clarinette basse ;
- j) Concert le 13 mars avec tous les stagiaires, enregistré par Radio France.

Morceaux ou cahiers nécessaires :
Tème Sonate Xavier Le-tèvre ;
Adagio Concerto Mozart ;
Cahier d'études à la main de... Janine Rueff (Billaudot) ;
32 Etudes de Rose (Leduc) ;
Cahier d'études en cours (Leduc).

Inscriptions : 14 ans minimum.
Pas d'âge limite.

Stage de Batterie Moderne Du 22 au 29 juillet 1979 Direction : DANTE AGOSTINI

Conditions de participation
Il serait souhaitable que les candidats aient déjà quelques notions de solfège, batterie ou tambour. Cependant, le but du stage étant de servir l'instrument, nous constituerons quatre niveaux : 1) débutant ; 2) élémentaire ; 3) moyen ; 4) supérieur.

Programme

- Travail technique de l'instrument ;
- Analyse rythmique ;
- Dictee rythmique ;
- Solfège rythmique ;
- Théorie musicale ;
- Interprétation ;
- Travail de l'indépendance ;
- Coordination des sons ;
- Ecoute de disques de Rudy Rich, Cobham Roy Haynes, Max Roach, Tony Wite, Chicago, etc... ;
- Les solos de ces musiciens seront analysés et rejoués par Dante Agostini.
- Concerts par les professeurs ;
- Explications pédagogiques des méthodes, solfège et préparation au déchiffrage pour les futurs professeurs.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES 1979

29 juin au 1er juillet	Harmonie, analyse musicale
1er au 6 juillet	Batteries-fanfaires
7 au 13 juillet	Perfectionnement Instruments Yonne
16 au 21 juillet	Harmonie, analyse musicale
22 au 29 juillet	Batterie moderne
1er au 7 août	Stage Franco-Allemand
8 au 14 août	Stage clarinette (Guy Dangain)
27 août au 3 septembre	Stage départemental de l'Yonne
5 au 12 septembre	Harmonie et direction
31 octobre au 4 novembre	Stage d'accordéons
26 au 31 décembre	Chant Choral (R. Passaquet)

DEUX STAGES D'HARMONIE ET ANALYSE MUSICALE

du 29 Juin au 1er Juillet, préparatoire au stage du 16 Juillet au 21 Juillet

Direction Désiré DONDEYNE, assisté de Philippe DULAT
SOLFÈGE : NIVEAU MOYEN 2 ET SUPERIEUR

Etude 4 CLES VOCALES : Ut 1ère, Ut 3ème, Ut 4ème et clé de FA
Cours séparé, cours collectif, analyse en général.

DEUX SECTIONS :

- 1) PREPARATOIRE
Accord parfait
Modulation
Cadence
Philippe DULAT
- 2) MOYEN ET SUPERIEUR
A partir des accords de 7ème
Réalisation et pratique du choral
Désiré DONDEYNE

— Notion contrepoint.
— Analyse des styles dans le programme de réalisations de l'Harmonie.

OEUVRES ANALYSEES

- Quatorze des dissonances Mozart
- Symphonie Jupiter Mozart
- 1er Mouvement 5ème Symphonie Beethoven
- 4ème Quatuor à cordes Schumann
- MELODIES Ich grille nicht 1er recueil Fauré
- 1er Quatuor en ut mineur, Violon, Violoncelle, Alto et Piano Fauré
- 1er Quatuor à cordes Debussy
- Prélude Après-midi d'un Faune Debussy

ATTENTION !

Le calendrier des stages pour la nouvelle année paraîtra dans le journal C.M.F. de septembre.
Pour vous permettre d'envisager des maintenant vos inscriptions, voici le calendrier des vacances scolaires 1979-1980 :

RENTREE 1979
Mercredi 12 septembre 1979, pour les professeurs. Jeudi 13 septembre 1979, pour les élèves, matin.

TOUSSAINT
Mercredi 31 octobre 1979 inclus au lundi 5 novembre 1979 inclus.

NOËL
Vendredi 21 décembre 1979 inclus au mardi 2 janvier 1980 inclus.

FEVRIER
Etalées sur 3 zones A, B, C (Attention B et C sont interverties).
Zone A (Académies de Paris, Créteil, Versailles) : du samedi 9 février inclus au dimanche 17 février inclus.

Zone B (Académies d'Als, Marseille, Amiens, Bordeaux Caen, Clermont, Corse, Lille, Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse) : du samedi 16 février inclus au dimanche 24 février inclus.

Zone C (Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg) : du samedi 23 février inclus au dimanche 2 mars inclus.

PRINTEMPS
Etalées sur trois zones :
Zone A : du samedi 29 mars après la classe au dimanche 13 avril inclus.
Zones B et C : du samedi 5 avril après la classe au dimanche 20 avril inclus.

Vous êtes prévenus suffisamment à l'avance. Faites de la propagande parmi vos jeunes musiciens et vos élèves. Le Centre de Toucy a été créé pour vous. Il ne peut vivre que s'il fonctionne à plein, c'est-à-dire si le nombre des stagiaires est de l'ordre de 60.

Matériel nécessaire à apporter par les stagiaires

- pour le cours moyen :
- méthode de batterie, D. Agostini, volumes 2 et 4,
- solfège rythmique, D. Agostini, No 3.
 - pour le cours supérieur :
- méthode de batterie, D. Agostini volumes 2, 3 et 4,
- préparation au déchiffrage, D. Agostini, Nos 3, 4 et 5.
- Il est indispensable d'apporter des baguettes et dans la mesure du possible les livres, l'instrument ou seulement une caisse claire.
Néanmoins, nous avons sur place le matériel nécessaire.

la page administrative

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.M.F.

PRESIDENT :

M. André AMELLER
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or.
Directeur du Conservatoire National de Région de Musique et d'Art Dramatique de Dijon.
Adresse : 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon. Tél. (80) 32.83.19.

VICE-PRESIDENT :

M. Henri CIRAN
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.
Adresse : 37, Av. du Général-Leclerc, 33000 Bordeaux-Caudéran. Tél. (56) 03.13.09.

M. André RELIN
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.
Directeur du Conservatoire Municipal de Vichy.
Adresse : 2, rue Salignat, 03200 Vichy. Tél. (70) 93.09.43.

M. Roger THIRIAULT
Président Artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Alsne.
Directeur du Conservatoire de Musique et de Danse classique de Laon.
Conseiller Régional Culturel.
Adresse : La Saulière, 122, rue Robert-Cadeau, 02000 Laon.
Tél. (23) 23.05.17 et (23) 23.31.12.

M. François VILLATTE
Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléanais-Berry.
Président du Groupe des Fédérations Musicales de la Région Centre.
Préfet Honoraire.
Adresse : 33, rue Colbert, 18000 Bourges. Tél. (35) 24.45.43.

SECRETARE GENERAL :

M. Paul PIN
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.
Ingénieur Civil des Ponts-et-Chaussées.
Directeur Honoraire à la Régie Autonome des Transports Parisiens.
Adresse : 10, rue Gutenberg, 92120 Montrouge. Tél. : 253.14.84.

SECRETARE GENERAL ADJOINT :

M. Léon ROSE
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.
Adresse : 66 bis, rue des Stations, 59000 Lille. Tél. : (20) 57.25.64.

TRESORIER :

M. André DELTOUR
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Midi-Pyrénées.
Directeur de la Lyre de la Saive.
Adresse : 32130 Samatan. Tél. : (62) 07.80.49.

TRESORIER ADJOINT :

M. Maurice ADAM
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.
Fondateur de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie.
Fondateur de pouvoirs de la Banque de Savoie.
Adresse : « l'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains.
Tél. : (79) 35.05.91 et (79) 25.00.58.

MEMBRES :

M. Maurice DEHAUT
Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées.
Professeur Honoraire de l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes.
Adresse : 27, rue du Corps-Franc Fournié, 65500 Tarbes. Tél. : (42) 93.50.06.

M. Robert DHUMEAU
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.
Adresse : 52, rue A.-Fradin, 86100 Châtelleraut. Tél. : (49) 22.11.14.

M. André PETIT
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie.
Professeur à l'Ecole Municipale de Musique de Lisieux.
Adresse : 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : (31) 62.18.47.

M. Daniel ZEMP
Directeur de l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot.
Adresse : Hôtel Peugeot, n° 1, 25600 Sochaux.

M. Charles JAY

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Picardie.
Directeur du Conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique d'Amiens.
Adresse rue Desprez, 80000 Amiens. Tél. : (22) 91.57.83.

M. Joseph MULLER

Président de la Commission des Musiques de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.
Adresse : 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68300 Colmar. Tél. : (89) 41.07.11.

LEBLANC
75020 PARIS FRANCE
LA MARQUE DES MUSIQUES
Directeur artistique Léon LEBLANC
1^{er} Prix du Conservatoire de Paris

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Suite)

V. — RAPPORT DE LA COMMISSION DU JOURNAL

Après avoir félicité à nouveau M. Abryasse et lui avoir remis, en récompense de ses longues années de collaboration, la médaille de Vétérain or de la Confédération Musicale de France, le Président donne la parole à M. Henri Ciran, Président de la Commission du Journal qui donne lecture du rapport ci-après :

Nous avons eu cette année de gros soucis avec les annuaires de genre successifs des P.T.T. et de la S.N.C.F., qui ont apporté beaucoup de retard dans les transmissions entre la C.M.F. et l'imprimerie de la Vigie de Dieppe et dans l'envoi des journaux aux abonnés. Aussi un certain nombre de numéros du Journal ne sont-ils sortis que tardivement, et nous avons dû, pour rattraper une cadence normale, jumeler les numéros de novembre et décembre 1978 en un seul numéro de 20 pages.

Le Conseil d'Administration s'efforce de réaliser au moindre frais un Journal qui se présente bien, avec des articles intéressants sur des sujets divers, tout en laissant une large place aux comptes rendus envoyés par les Fédérations. Des chiffres plus nombreux rendent l'aspect général moins sévère.

Nous aimerions d'ailleurs connaître plus souvent les impressions des lecteurs. En trois ans nous avons reçu une demi-douzaine de lettres et quelques uns ont formulé des observations à l'occasion de réunions téléphoniques.

Les remarques sont de deux ordres, d'ailleurs contradictoires. Les uns estiment sans grand intérêt les articles de portée générale, et voudraient voir le Journal presque entièrement consacré à ce qui se passe dans les Fédérations et les Sociétés. Les autres estiment sans intérêt les comptes rendus de manifestations de Sainte-Cécile, les relations dihybrambiques de concerts, et voudraient plus de grands articles d'information générale qui leur apprennent quelque chose.

En fait nous nous efforçons de répartir la matière du Journal entre ces deux tendances. Et cela nous est en quelque sorte imposé par la réglementation de la Presse, laquelle exige, pour avoir droit au numéro de la Commission Paritaire, c'est-à-dire pour bénéficier du tarif de rouillage des journaux, que les publications comportent au moins 50 % d'articles de portée générale, ne concernant pas directement la vie de la C.M.F., la vie des Fédérations et celle des Sociétés.

Je dois dire d'ailleurs que pratiquement tous les articles envoyés par les Fédérations sont publiés. Les rares articles non admis sont renvoyés au Président de la Fédération intéressée en lui en donnant les raisons. En revanche, les articles adressés directement à la C.M.F. par certaines Sociétés sans passer par l'intermédiaire de leur Président de Fédération, ne sont pas publiés.

Sur le plan financier, au cours de l'année 1978, le Journal a couvert ses frais. Le prix de l'abonnement pour l'année 1979 a été fixé à 25 F lors de l'Assemblée Générale de 1978.

Il permettra d'absorber les baisses prévisibles du papier et les frais d'impression. Et le Conseil d'Administration a estimé que ce prix de 25 F pouvait être conservé pour 1980.

En ce qui concerne le tirage, nous ne pouvons que regretter que le nombre d'abonnements soit aussi peu important : moins de 14.000 pour 500.000 musiciens affiliés à la C.M.F. !

En conclusion, nous souhaiterions :
- voir augmenter le nombre des abonnés ;

- recevoir plus souvent les opinions des lecteurs, leurs suggestions, et même les critiques, à la condition bien entendu qu'elles soient constructives, et ne se bornent pas à relever des coquilles, qu'on ne peut que regretter.

Et je vous demande aussi, de songer que, si le Journal de la C.M.F. est pour vous un Journal d'information, il est aussi pour toutes les personnalités des divers Ministères et Administrations à qui nous en faisons le service un élément d'appréciation du niveau musical et culturel de la C.M.F.

M. Thirault, au nom de la Commission Artistique, demande que le Journal donne des informations sur les œuvres nouvelles pour harmonies, partitions et enregistrements qui méritent d'être signalés aux Sociétés.

L'Assemblée est d'accord sur cette proposition, et la Commission Artistique est chargée de rédiger cette rubrique qui ne sera pas forcément mensuelle.

VI. — INTERVENTION DE M. GEORGES TESSIER

A ce moment arrive M. Georges Tessier, Inspecteur Principal de la Musique au Ministère de la Culture et de la Communication. En quelques mots, le Président Ameller le présente à l'Assemblée et le remercie de l'aide apportée par le Ministère à la C.M.F.

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Je dois d'abord vous présenter des excuses : vous attendez le Ministre - vous avez failli recevoir le Directeur de la Musique, qui est avec le Ministre... et vous n'avez finalement que l'inspecteur, qui, en l'occurrence, est un peu comme cet homme qui avait vu l'homme qui avait vu l'homme qui avait vu un ours...

Mais, j'espère, vous gagnerez en cordialité ce que vous perdrez en prestige, car le Président Ameller fera le trait d'union entre nous. Une profonde amitié me lie, en effet, depuis quelque 30 ans, à ce compositeur magnifique, à cet instrumentiste chevronné, à ce brillant directeur d'établissement d'enseignement musical au meilleur niveau. J'ai connu André Ameller à l'orchestre du théâtre national de l'Opéra, dès 1948. Les musiciens avaient déjà, à l'époque, distingué ses aptitudes à présider, et l'avaient élu Président de la Commission de l'Orchestre : tâche épineuse et lourde qui placait son titulaire entre l'arbre et l'écorce, c'est-à-dire entre les musiciens et l'Administration... J'ai eu l'honneur et le désagrément de succéder à André Ameller à ce poste périlleux lorsqu'il a quitté l'Opéra... C'est un lien de plus entre nous.

Ai-je besoin de vous dire, Mesdames, Messieurs, en quelle estime la Direction de la Musique tient vos remarquables réalisations.

Le nombre des Sociétés de Musique regroupées sous l'égide de la Confédération est considérable, et il m'apparaît très important de signaler que chacune de ces sociétés, en dehors des écoles ayant une existence officielle, municipale ou fondée sur une association 1901, possède en son sein sa propre école. Ce double

la page administrative (suite)

role de diffusion et d'enseignement est admirable, et admirable également que le savoir ainsi prodigué puisse être contrôlé et sanctionné par des examens annuels à l'échelon fédéral et confédéral !

La Confédération organise et réglemente d'innombrables manifestations régionales, nationales et internationales : concours, concerts, festivals et congrès. Je ne vous citerai aucun chiffre, vous savez mieux que moi ce qu'il en est : je vous dirai simplement que chacune de vos études sites vous assure la gratitude très vive du Ministère de la Culture et de la Direction de la Musique.

Les problèmes que M. Ameller a signalés à l'attention de M. Lecat sont l'objet d'études très attentives par les services du Ministère. Une solution satisfaisante sera apportée, sans aucun doute, dans les meilleurs délais, à chacune des questions posées.

L'importance et l'intérêt des actions menées par la Confédération ont conduit l'Etat à augmenter très sensiblement, en 1978, les crédits destinés au développement de la musique populaire. En 1979, je puis vous dire que ces crédits seront accrus.

Il est clair que la France doit devenir la nation musicienne par excellence, avec ce que vous lui apportez, ce que nous lui apportons et ce que nous envisageons de lui apporter tous ensemble !

Longue vie et prospérité à la Confédération Musicale de France, musicienne.

Le Président remercie chaleureusement M. Tessier et celui-ci, aux applaudissements de l'Assemblée, remet à M. Léon Rose, Président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais et Secrétaire Général adjoint de la C.M.F., le croix de Chevalier des Arts et Lettres.

Paroles finales.

VII - INTERVENTION DE M. SCHUMACHER

Après le départ de M. Tessier, M. Schumacher, Secrétaire Général de l'Union Grand-Duc Adolphe de Luxembourg, prononce l'allocation suivante qui est chaleureusement applaudie :

Monsieur le Président, Messieurs les Administrateurs, Messieurs les Représentants des Fédérations Musicales de France, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que les représentants de l'Union Grand-Duc Adolphe, notre trésorier général Fernand Greisch, et moi-même assistons à votre assemblée générale. Et je ne peux qu'exprimer mon admiration pour la manière magistrale avec laquelle, Monsieur le Président, vous dirigez ce congrès, tout en félicitant tous les participants pour les débats particulièrement fructueux, des débats qui n'ont qu'un seul but : mettre les sociétés instrumentales et chorales encore d'appoint au service de toutes les couches de la population ; améliorer le niveau musical des sociétés par une formation encore plus poussée des jeunes et propager notamment l'éducation et l'enseignement musical dans tous les types d'enseignement. C'est tout un programme que vous poursuivez depuis de longues années avec un acharnement sans pareil et dont les résultats, j'en suis persuadé, ne tarderont pas de se montrer, parfois à brève échéance, à longue échéance. En effet, la poursuite de nos objectifs nous devons avoir beaucoup de patience, mais ce qui finalement compte, ce sont les résultats.

Notre Fédération qui compte 264 sociétés chorales, instrumentales (dont fanfares et harmonies) et groupes folkloriques peut se féliciter d'avoir de si excellents contacts avec la Confédération Musicale de France. Et je ne peux que répéter ce que j'ai eu l'honneur de constater déjà à plusieurs reprises devant votre honorable assemblée : Le monde musical du Grand-Duché s'est orienté depuis toujours vers la France et en adoptant les valeurs musicales de

notre grande nation nous avons créé au Grand-Duché une vie musicale qui nous donne beaucoup de satisfaction.

Lors de notre congrès fédéral du 28 janvier dernier, nous avons eu le grand bonheur de saluer en tant que représentant de la Confédération Musicale de France M. Léon Rose, votre dévoué administrateur et président du Nord et du Pas-de-Calais. Nous étions particulièrement heureux de lui voir prendre la parole et je tiens à remercier notre ami Léon Rose des mots si bien placés et réconfortants qu'il a adressés à nos présidents et responsables des sociétés de musique.

Mesdames, Messieurs,

Avec votre bienveillante autorisation je me permets de vous faire un bref exposé sur l'expérience faite au Grand-Duché dans le vaste domaine de l'animation socio-culturelle. Je suis persuadé que ce sujet vous passionnera puisque mon pays espère arriver à l'animation culturelle par l'intermédiaire des sociétés amateurs de musique et de chant. Et ça fonctionne à la plus grande satisfaction des responsables politiques, et ça fonctionne surtout sur le plan régional dans un stade de présfiguration grâce à l'Union Grand-Duc Adolphe qui a été chargé par le Gouvernement Grand-Ducal de prendre en mains l'organisation de semaines d'animation culturelle, en vue de la mise en place d'une démocratie culturelle au Grand-Duché de Luxembourg.

Les objectifs ont été les suivants :

- créer des conditions propres à inciter le plus grand nombre de personnes à mettre pleinement en valeur leur potentialité propre ainsi que les ressources qu'elles peuvent trouver dans l'association avec d'autres ;
- favoriser la créativité artistique et culturelle ;
- créer une société pleinement démocratique dans laquelle les citoyens disposent de chances égales et sont encouragés à utiliser mieux leurs capacités personnelles et leur milieu social, à l'amélioration duquel ils œuvrent constamment ;
- promouvoir un environnement socio-culturel qui, dans tous les secteurs socio-économiques de la société, contribue à épanouir la personnalité ;
- admettre sur un pied d'égalité des « cultures » des différentes couches sociales ;
- coordonner le domaine culturel avec les autres domaines sociaux ;
- favoriser l'expression collective en programmant des activités en mesure de susciter les pouvoirs inventifs de chacun et d'enrichir une prise de conscience collective à travers des réalisations communes ;
- préconiser une vie culturelle dynamique et joyeuse.

En ce qui concerne l'Animation d'une localité ou d'une région grâce à des semaines d'animation culturelle, il s'agit, pendant une période déterminée, à un endroit déterminé, de réaliser avec tous les gens concernés (administration communale, sociétés de musique et de chant, syndicats d'initiative, enseignements, « relais » culturels divers) un travail en profondeur qui aide à une prise de conscience des « besoins » culturels, à une organisation mieux adaptée des offres culturelles, à une participation accrue de tous les gens à des activités culturelles.

Les buts poursuivis sont les suivants :

- 1) **DECENTRALISER** l'offre culturelle, en organisant dans chaque localité importante de la région plusieurs manifestations culturelles ;

- 2) **DIVERSIFIER** l'offre culturelle, en présentant à une même population des genres culturels différents : concerts, manifestations folkloriques, soirées théâtrales, conférences et tables-rondes, expositions, soirées de lecture et soirées luxembourgeoises, etc. ;

- 3) **SENSIBILISER** les citoyens à leur environnement naturel et socio-culturel ;

- 4) **FAIRE PARTICIPER** le plus possible de gens à la programmation et à la réalisation des différentes manifestations culturelles ;

organiser des CIRCUITS CULTURELS, afin de permettre à nos associations et sociétés culturelles de se produire, avec des réalisations de qualité, à travers tout le pays ;

6) viser à **INSTITUTIONALISER** l'animation socio-culturelle, en dépassant la ponctualité d'une intervention, aussi réussie soit-elle, mais se limitant à quelques semaines, et en créant des relais capables de continuer l'animation, en approfondissant ;

7) **SENSIBILISER** les administrations communales aux compétences et responsabilités qui doivent être les leurs dans le domaine culturel. Schématiquement, chaque localité organise entre trois et quatre manifestations :

- concert assuré par une fanfare, une harmonie ou une chorale de la région concernée ;
- concert « importé » devant sensibiliser les gens à des aspects moins connus de la musique : musique classique ou baroque, musique populaire religieuse, etc. ;
- manifestations folkloriques ou théâtrales (soirée luxembourgeoise, café-cabaret, etc.) ;
- conférence et conférence-débat ;
- exposition ;
- divers : soirée cinématographique que

— théâtre pour enfants ;

— initiation aux techniques artistiques ;

— initiation musicale, théâtrale, etc. ;

Peuvent s'ajouter, au niveau de la région :

- concours de dessins, de photos, de diapos ;
- publication de brochures à caractère historique et culturel.

Quant aux réalisations, le Ministère des Affaires Culturelles a tout d'abord essayé d'utiliser le Conseil permanent pour l'animation culturelle, qui est en quelque sorte le Conseil Culturel au Grand-Duché, comme relais chargé d'organiser des semaines d'animation culturelle.

Ainsi on a organisé en novembre 1975 une première quinzaine culturelle à Dudelange, suivie d'une deuxième quinzaine culturelle en mai-juin 1976 à Schifflange.

Ces deux premières initiatives devaient sonder les disponibilités des autorités communales, des sociétés culturelles et du public. L'analyse qui en fut faite par la suite révéla deux conclusions intéressantes :

- l'idée d'animation culturelle n'avait pas encore fait son chemin ;
- beaucoup de gens ne croyaient pas à la vertu de manifestations culturelles concentrées.

Il s'agissait donc, par une information appropriée, de provoquer des animations socio-culturelles locales ou régionales.

L'idée de « concerner » pendant une période déterminée des manifestations culturelles était importante : plutôt que de partir de la notion par trop imprécise de « besoins et aspirations culturels » des individus et de groupes sociaux, il est plus efficace d'analyser les caractères des activités existantes et la participation qu'elles suscitent et d'essayer de les compléter en fonction des lacunes constatées et des souhaits exprimés. Les nouveaux « besoins et aspirations » sont très souvent fonction de l'offre d'activités nouvelles qui sont en quelque sorte le « révélateur » de virtualités n'ayant pu jusqu'alors s'exprimer. La « demande » est étroitement liée par ailleurs à la variété et à la richesse des expériences vécues, elles mêmes favorisées ou non par un contexte social ou éducatif déterminé.

L'idée fut alors d'associer étroitement à l'organisation de ces semaines culturelles l'Union Grand-Duc Adolphe, qui regroupe pratiquement la totalité des sociétés chorales, instrumentales et folkloriques au Grand-Duché.

A l'issue de cette évaluation une information fut entreprise à tous les niveaux et dans tous les milieux et la réparation systématique débuta dès la fin de l'année 1976. Les diverses animations se succédèrent des lors à un rythme accéléré.

Et dans la suite, l'Union Grand-Duc Adolphe a organisé dans huit différentes régions du Grand-Duché des semaines d'animation culturelle.

Et pour vous montrer ce qu'on a pu réaliser dans un cas bien précis, j'aimerais citer l'animation culturelle réalisée dans le canton de Clervaux (10.200 habitants) du 1er au 16 juillet 1978.

Il y eut quelque 150 manifestations culturelles dans 33 localités différentes ; ces manifestations étaient très variées :

- 64 concerts : harmonies et fanfares, chorales, musique religieuse, concert de jazz, ensembles musicaux divers ;
- 19 messes chantées ;
- 13 conférences et conférences-débats ;
- 9 expositions ;
- 13 représentations théâtrales (libre pour enfants) ;
- 7 manifestations folkloriques ;
- 4 soirées luxembourgeoises ;
- 3 soirées cinématographiques.

Si l'on dresse le bilan de toute cette action :

- d'un point de vue purement qualitatif, l'œuvre accomplie dans ce domaine est très appréciable : ainsi il y eut en 1977 et 1978, dans le cadre des différentes animations culturelles, quelque 500 manifestations organisées dans une centaine de localités différentes ;
- le point de vue qualitatif ne le cède en rien au quantitatif, toutes les manifestations ont été d'un très bon niveau artistique et culturel ;
- grâce à l'office culturel très diversifié, un large public a pu faire connaissance avec des aspects artistiques et culturels largement inconnus : musique de jazz, musique baroque, discussion de thèmes d'actualité, naissances de techniques artistiques, etc. ;

d) une importante partie de la population s'est sentie directement concernée par ces animations ; elles et y a pris une part très active quant à la conception, à l'organisation et à l'exécution ;

e) l'idée des circuits culturels, permettant aux réalisations et interprétations de qualité de trouver un public à travers tout le pays, a représenté un soutien enthousiaste de la part de nos sociétés de chant et de musique.

f) la sauvegarde du patrimoine national et architectural est en passe de devenir l'affaire de tous les citoyens ;

g) un certain nombre de réalisations sont à considérer comme une

suite directe de ces animations culturelles :

- mise sur pied d'une commission culturelle à Dudelange ;
- fondation d'une école de musique régionale (cantonale) à Redange ;
- présfiguration d'un musée local dans le canton de Clervaux ; etc.

h) d'une manière générale, on peut dire que les communes concernées ont pris davantage conscience de leur responsabilité dans la conception et la réalisation de la vie culturelle locale ; le Ministère des Affaires Culturelles entend d'ailleurs les y aider, tout comme il veut soutenir activement les sociétés culturelles locales.

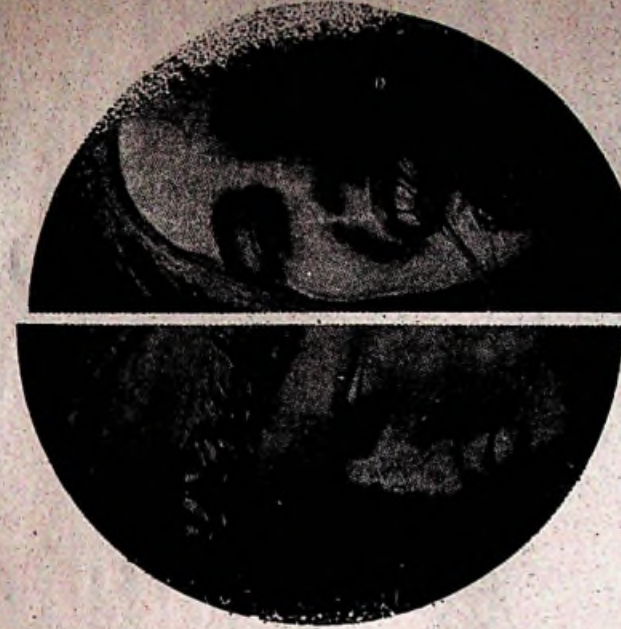
i) il est évidemment encore trop tôt pour dresser un bilan définitif ; le but recherché dans ces animations culturelles locales et régionales est aussi un but à moyen et à long terme ; nous sommes conscients que la vie culturelle d'une localité ou d'une région ne peut pas changer en profondeur par des activités d'animation qui durent quelques semaines ; nous avons cependant l'espoir qu'elles donnent une impulsion, grâce à la diversification de l'offre culturelle, grâce à la sensibilisation des citoyens aux problèmes culturels ou autres, qui sont les leurs, grâce à la prise de conscience chez beaucoup de citoyens qu'ils doivent prendre en mains eux-mêmes leurs problèmes et essayer d'y trouver eux-mêmes une réponse satisfaisante, grâce enfin à la conception culturelle sous-jacente aux mois culturels, à savoir celle d'une culture qui fait partie de la vie quotidienne, qui concerne toute une communauté, qui permet la participation de tout le monde et qui est une fête.

Il s'ensuit que les sociétés de musique ont à jouer une animation culturelle importante, telle que le rôle prépondérant.

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que le Comité Central de l'Union Grand-Duc Adolphe vient de conférer la médaille spéciale en or à votre président confédéral, notre grand ami André Ameller. Par cette décoration, l'Union Grand-Duc Adolphe a désigné honorer une personnalité de la musique qui ne cesse d'œuvrer pour le

(Suite page 9)



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74

Manifestations 1979

CONCOURS

Concours Interfédéral sous les auspices de la Confédération Musicale de France National
 Concours National (Centenaire de la Société)
 Concours Interfédéral
 Concours International de Musique à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie Bayonnaise
 Concours Nationaux, toutes formations, avec participation des Majorottes
 Concours National (centenaire de la Société), Batteries-Fanfars, Fanfare et Harmonie
 Concours d'accordéons et de classement
 Concours : Formations adultes et formations Juniors, Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfars
 Concours Interfédéral
 Concours Harmonie, Fanfare et Batterie
 Concours International de Musique et Batteries-Fanfars de Feurs
 Concours National pour Harmonies et Batteries-Fanfars de Feurs

MAUBEUGE (Nord)
 SAINT-NICOLAS-DE-RORT (Meurthe-et-Moselle)
 SAUJON, près Royan (Charente-Maritime)
 VIGNON (Nièvre)
 BA'YONNE-BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques)
 VUILIAC (Charente)
 ZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)
 PUTTELAUZE-AUX-LACS (Moselle)
 ORLÉANS (Loiret)
 AISEVILLE (Somme)
 CHARBONNIERES (Rhône)
 ANGERS (Maine-et-Loire)
 FEURS (Loire)

26 et 27 Mai
 10 Juin
 30 Juin - 1er Juillet
 30 Septembre
 30 Septembre
 7 Octobre
 14 Octobre
 14 Octobre
 21 Octobre
 21 Octobre
 21 Octobre
 21 Octobre
 27 Octobre
 28 Octobre

POLLIGNY (Jura)
 DISSAY (Vienne)
 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE (Drôme)
 LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)
 MOLSHEIM (Bas-Rhin)
 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)
 BOIBSY-LE-CHATEL
 ROMANS (Drôme)
 ARDECHE
 SAINT-AVOUD (Moselle)
 (Lieu à fixer)
 LYON (Rhône)
 EVIAN (Haute-Savoie)

Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort
 Congrès départemental
 Congrès de la Fédération du Sud-Est
 81ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest
 Congrès annuel de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace
 Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie
 Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne
 Assemblée générale de l'Union Départementale de la Drôme
 Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ardèche
 Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle
 Congrès de la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir
 Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle
 Assemblée générale de l'Union Départementale du Rhône
 Assemblée générale de l'Union Départementale de la Haute-Savoie

FESTIVALS

Grand Festival International d'Harmonie avec Fanfare
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Grand Festival de Musique organisé par la Fédération de Musique
 Festival organisé par l'Harmonie Municipale à l'occasion de son 80ème anniversaire
 Festival Fédéral de Chant Choral
 Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Haguenau et environs, Anciennes Douanes
 Festival International de Musique
 Festival de Musique
 Festival de Musique organisé par l'Union Musicale pour son Centenaire
 Festival de Musique
 Festival de Musique
 Festival Départemental du Val-d'Oise
 Festival du Groupement des 3 Cantons
 Festival du Groupement Saint-Genis-Laval
 Festival Saint-Symphorien
 Festival de Musique toutes Sociétés et Majorottes
 Festival
 Festival
 Harmonies, Batteries - Fanfares - Majorottes
 Festival d'Harmonie
 Festival Départemental de la Savoie
 Festival des Sociétés du Pays de Montbelliard
 Fête Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier
 Concours de classement
 Festival International de Musique
 Festival Départemental
 Festival de Musique et de Majorottes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne
 Festival Interfédéral
 Festival Interfédéral
 Festival du Groupement de Villersfranche
 Festival
 Festival du Groupement de Saint-Symphorien
 Cinquantenaire de l'Harmonie Municipale
 Festival Départemental de Musique
 Festival de Musique organisé par « L'avenir Saint-Fortais »
 Festival organisé par « Les Bleus Martillacs » ouvert aux Batteries-Fanfars.

GRAU-DU-ROI (Gard)
 MARIANGE-SILVANGE (Moselle)
 MANOM (Meurthe-et-Moselle)
 FROVARD (Meurthe-et-Moselle)
 MAUBEUGE (Nord)
 COMMERCY (Meuse)
 SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)
 HAGUENAU (Bas-Rhin)
 LANSARGUES (Hérault)
 COHINY-SUR-MOSELLE (Moselle)
 BRIZAMBourg (Charente Maritime)
 SAINT-PIERRE-DE-BEUF (Loire)
 BOUZOUVILLE (Moselle)
 VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)
 BEAUMONT-SUR-OISE (Val-d'Oise)
 SAINT-GEORGES-DE-REINS (Rhône)
 VERMAISON (Rhône)
 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône)
 SALIZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)
 METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)
 CHATEAU-SALINS (Moselle)
 CHERVES-RICHEMONT (Charente)
 COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Savoie)
 BETHONCOURT (Doubs)
 SAINT-YORRE (Allier)
 SOMMEDIJEU (Meuse)
 ORLÉANS (Loiret)
 DISSAY (Vienne)
 JUMILHAC-LE-GRAND (Dordogne)
 ABBEVILLE (Somme)
 VERTJUIL (Charente)
 COGNÉ (Rhône)
 HAGONDANGE-L'AVENIR (Moselle)
 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône)
 ANTONY (Hauts-de-Seine)
 CHATEAU-THIERRY (Aisne)
 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)
 MARTILLAC (33650)

M. Marcel PAGES, Bar « Le Pescadou », Bd du Front-de-Mer, 30240 GRAU-DU-ROI.
 M. Robert CAHEN, 3, rue de la République, MARIANGE.
 M. SILVANGE, 57300 HAGONDANGE.
 M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, MANOM, 57100 THIONVILLE.
 M. René ELAIS, « Les Marguerites », rue de la République, 57100 THIONVILLE.
 M. le Maire, 55200 COMMERCY.
 M. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
 M. Marcel PENNINGER, 4, rue des Ducs d'Alsace, 57300 HAGUENAU.
 M. Henri ESTEVE, Président, 8, rue des Sophores, 34150 LANSARGUES.
 M. Roger BERTRAND, 9, rue du Haut-du-Mont, 57090, COHINY-SUR-MOSELLE.
 M. ROY Pierre, Président, 1770 BRIZAMBourg.
 Mme Christiane RIBOULON, rue Centrale, SAINT-PIERRE-DE-BEUF, 42410 PELLUSSIN.
 M. Jean-Marie GEORGIN, 23, rue Mozart, 57230 BONZONVILLE.
 M. Gilbert THILE, 35, rue de Dudange, VOLMERANGE-LES-MINES, 57330 HETTAGÉ-GRANDE.
 M. R. THEVENET, rue Nationale, 69330 SAINT-GEORGES-DE-REINS.
 M. L. ABHAM, Président, 2, place Jabeulay, 60230 SAINT-GENIS-LAVAL.
 Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angelle, 69005 LYON.
 Guy DJBOIS, Collège Anne Frank, 9, route de Cligny, 79150 SAUZE-VAUSSAIS.
 V. Jean-Pierre ARTAUD, « La Renaissance », 5/599, rue Théodore-de-Gergan, 57000 METZ-DEVANT-LES-PONTS.
 M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Hullier, 57170 CHATEAU-SALINS.
 Mme CHOLLET, rue Cité-Ballet, 16100 COGNAC.
 M. Albert BOTTA, avenue de Serbie, 73400 UGINE.
 M. JACQUENOT Bernard, 26, rue de la 1ère Armée à Béthencourt, 25200 Mombellard, Tél. (81) 94.11.51.
 M. PIALASSE, Secrétaire de l'Union Musicale, 03270 SAINT-YORRE.
 M. Robert BONNE, 2, rue du Parc à SOMMEDIJEU, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE, Tél. (29) 87.87.29.
 M. Alain PITROU, 225, rue du Nécotin, 45000 ORLÉANS.
 M. LAMBERT, Président de la Société Musicale de Dissay, 86130 JAUNAY-CLAN.
 M. PORTEMER, Les Périches, 24630 JUMILHAC-LE-GRAND, Tél. 10.53.55.50.55.
 Comité d'Entente des Manifestations Abbevilloises, Hôtel de Ville, 80100 ABBEVILLE - Tél. 24.08.01.
 M. LOUIS, Pont-et-Chaussée, 16700 RUFFEC.
 M. FONGES, Président, Le Solv, Cognac, 69640 DENISE.
 M. FELGENBRUGEL, 9, rue Emile-Zola, 57300 HAGONDANGE.
 M. DESSEVAUX, Président, 38, rue Centrale, 69390 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.
 M. ANTONY FOUILLLET, Président, 3, Allée des Erables, 92160 PICHÉLIN, Secrétaire de la Fédération de l'Alsace, 03450 LISIEUX, Tél. (23) 22.20.01.
 M. ALICIA SUER, « SAINT-FORT-SUR-GIRONDE », 17240 ST-GENIS-DE-SAINTONGE.
 M. ROUGIER, Christian à Isle-Saint-Georges, 33640.

Fédération des Sociétés Musicales Nord et Pas-de-Calais, 24, rue Alexandre-Darrouzeaux, 59000 LILLE.
 M. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
 M. Joseph BOUQUET, « La Champagne », 17600 SAUJON.
 M. Prosper MALFAIT, Président de la Fédération des Sociétés Musicales Desphilloises, 65000 GAP.
 M. GUYER, « Sommeils », 14, rue André-Perdubon, 64000 BAYONNE.
 M. MOREAU, Secrétaire de Merceuil, 18170 ROULLAC.
 M. Maurice BOURASSE, Secrétaire, 7, rue Camille-Piton, Nazelles-Noron, 37400 Angers.
 M. Robert HILBERT, 44, rue Wilson, 67150 PUTTELAUGE.
 M. AUX-LACS
 M. Alain PITROU, 225, rue du Nécotin, 45000 ORLÉANS.
 Comité d'Entente des Manifestations Abbevilloises, Hôtel de Ville, 80100 ABBEVILLE - Tél. 24.08.01.
 Mlle C. COCHET, Casino de Charbonnières, 69320 CHARBONNIERES-LES-BAINS.
 M. André HOUZIAUX, à Ecuilha, 46400 JUIGNE-MONTREUIL.
 Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS, Tél. (77) 25.04.78.

M. Pierre FOURNOT, Président de la « Montaine », 4 et 6, rue Traviot, 38000 POLIGNY - Tél. (84) 37.22.22.
 M. LAMBERT, Président de la Société Musicale de Dissay, 86130 JAUNAY-CLAN.
 Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69000 LYON.
 M. ALLARD, Secrétaire Général de la Fédération de l'Ouest, 59, Bd Ampère, 851000 LES SABLES-D'OLONNE.
 M. André ILLER, Route de Dechstein, 57120 MOLSHEIM, M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73400 UGINE-LES-BAINS.
 Mme André CHALONNEAU, Secrétaire fédérale, 71, avenue de République, 57120 COULOMMIERS, Tél. 403.05.59.
 M. André BRUNET, 29210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
 M. Henri COMBIER, « La-Mas-Saint-Jean », 57600 VALS-LES-BAINS.
 M. LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 METZ.
 M. André PETIT, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX, Tél. 20.16.47.
 M. R. LAFOND, 3 bis, av. Président-Kennedy, 57000 METZ.
 M. André VETTER, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vandois, 69005 LYON.
 M. Paul DELZANT, Caisse d'Epargne, 74000 ANNECY.

M. Marcel PAGES, Bar « Le Pescadou », Bd du Front-de-Mer, 30240 GRAU-DU-ROI.
 M. Robert CAHEN, 3, rue de la République, MARIANGE.
 M. SILVANGE, 57300 HAGONDANGE.
 M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, MANOM, 57100 THIONVILLE.
 M. René ELAIS, « Les Marguerites », rue de la République, 57100 THIONVILLE.
 M. le Maire, 55200 COMMERCY.
 M. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
 M. Marcel PENNINGER, 4, rue des Ducs d'Alsace, 57300 HAGUENAU.
 M. Henri ESTEVE, Président, 8, rue des Sophores, 34150 LANSARGUES.
 M. Roger BERTRAND, 9, rue du Haut-du-Mont, 57090, COHINY-SUR-MOSELLE.
 M. ROY Pierre, Président, 1770 BRIZAMBourg.
 Mme Christiane RIBOULON, rue Centrale, SAINT-PIERRE-DE-BEUF, 42410 PELLUSSIN.
 M. Jean-Marie GEORGIN, 23, rue Mozart, 57230 BONZONVILLE.
 M. Gilbert THILE, 35, rue de Dudange, VOLMERANGE-LES-MINES, 57330 HETTAGÉ-GRANDE.
 M. R. THEVENET, rue Nationale, 69330 SAINT-GEORGES-DE-REINS.
 M. L. ABHAM, Président, 2, place Jabeulay, 60230 SAINT-GENIS-LAVAL.
 Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angelle, 69005 LYON.
 Guy DJBOIS, Collège Anne Frank, 9, route de Cligny, 79150 SAUZE-VAUSSAIS.
 V. Jean-Pierre ARTAUD, « La Renaissance », 5/599, rue Théodore-de-Gergan, 57000 METZ-DEVANT-LES-PONTS.
 M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Hullier, 57170 CHATEAU-SALINS.
 Mme CHOLLET, rue Cité-Ballet, 16100 COGNAC.
 M. Albert BOTTA, avenue de Serbie, 73400 UGINE.
 M. JACQUENOT Bernard, 26, rue de la 1ère Armée à Béthencourt, 25200 Mombellard, Tél. (81) 94.11.51.
 M. PIALASSE, Secrétaire de l'Union Musicale, 03270 SAINT-YORRE.
 M. Robert BONNE, 2, rue du Parc à SOMMEDIJEU, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE, Tél. (29) 87.87.29.
 M. Alain PITROU, 225, rue du Nécotin, 45000 ORLÉANS.
 M. LAMBERT, Président de la Société Musicale de Dissay, 86130 JAUNAY-CLAN.
 M. PORTEMER, Les Périches, 24630 JUMILHAC-LE-GRAND, Tél. 10.53.55.50.55.
 Comité d'Entente des Manifestations Abbevilloises, Hôtel de Ville, 80100 ABBEVILLE - Tél. 24.08.01.
 M. LOUIS, Pont-et-Chaussée, 16700 RUFFEC.
 M. FONGES, Président, Le Solv, Cognac, 69640 DENISE.
 M. FELGENBRUGEL, 9, rue Emile-Zola, 57300 HAGONDANGE.
 M. DESSEVAUX, Président, 38, rue Centrale, 69390 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.
 M. ANTONY FOUILLLET, Président, 3, Allée des Erables, 92160 PICHÉLIN, Secrétaire de la Fédération de l'Alsace, 03450 LISIEUX, Tél. (23) 22.20.01.
 M. ALICIA SUER, « SAINT-FORT-SUR-GIRONDE », 17240 ST-GENIS-DE-SAINTONGE.
 M. ROUGIER, Christian à Isle-Saint-Georges, 33640.

 Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37

Manifestations 1979 (suite)

17 Juin	EU (Seine-Meritime)
17 Juin	LE THILLOT (Vosges)
17 Juin	AMBOISE (Indre-et-Loire)
23 et 24 Juin	BOIS D'AMONT (Jura)
23 et 24 Juin	SAINT-AMOUR (Jura)
24 Juin	LE TOURNE (Gironde)
24 Juin	SAINT-GENIS-DE-SAINTANGE (Charente Mère)
24 Juin	AGEN (Lot-et-Garonne)
23 - 24 Juin	HETTANGE-GRANDE (Moselle)
24 Juin	CRETEIL (Val-de-Marne)
24 Juin	VAUVERT (Gard)
30 Juin et 1er Juillet	FEURS (Loire)
1er Juillet	COUSANGES-LES-FORÊES (Meuse)
1er Juillet	DISTRUFF (Moselle)
8 Juillet	KIRCHNAUMEN (Moselle)
8 Juillet	SURGERES (Charente Maritime)
8 Juillet	LA SOUTERRAINE (Creuse)
20-21-22-23 Aout	LE BOIS D'OINGT (Rhône)
11-12-14 Aout	GOMELANGE (Moselle)
15 Aout	ILE DE RE (Charente-Maritime)
31 Aout, 1er et 2 sept.	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)

Festival de l'Union Départementale de Seine-Maritime - 170ème anniversaire de l'Harmonia Municipale
Festival de Musique
Festival Départemental de Musique
Fête Internationale des Musiques de la Vallée Supérieure de l'Orbe
Centenaire de la Société Musicale de Saint-Amour.
Festival de Musique et Majorettes, organisé par l'Amicale Tournaise, sous le patronage de l'Union des S.F. de la Fédération du Sud-Ouest et la Municipalité du Tournai.
Festival de Musique organisé par les « Bisons de Jonzac ».
Festival National ouvert à toutes Sociétés Musicales.
Folklore et Majorettes, organisé par l'Union des Sociétés Musicales de Lot et Garonne.
Festival International de Musique Populaire et Militaire (Armées - Nations)
30ème Anniversaire Réveil Vanverdoile. Festival de Musique
Festival de Musique avec la participation de la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de M. Désiré Dondoyne
Festival de Musique
Festival International de Musique
Festival de Musique organisé par les Majorettes.
Fête Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse
Festival du Groupement des 3 Vallées
Festival de Musique
Festival des Sociétés de l'île
Festival Musical (Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la jeunesse).

M. André PETIT, 100 bis, boulevard Herbet-Fourant, 14100 LISIEUX, Tél. 02.16.47.
M. Bernard ECKENSPILLER, Rue de la Moultrie, 88180 LE THILLOT.
M. Michel DELGOUICE, 15, rue Duman, 37400 AMBOISE.
M. Bernard REVERCHON, 185, Grande-Route, à BOIS-D'AMONT, 38220 LES ROUSSES.
M. Pierre ROUSSEL, rue des Terraux, 38180 SAINT-AMOUR.
M. Robert FERRANE, à TABANAC 3330.
M. Claude REVOLTE, SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, 17500 JONZAC.
M. FONDRIEST, 11, rue Latéral, 47000 AGEN.
V. René JOLIVALT, 30, Faubourg-Rustanne, 57139 HET-TANGE-GRANDE.
Colonel DESSAILLY, 35, rue des Moulins, 94000 CRETEIL, Tél. 207.11.54.
Mme E. LIBRA, Secrétaire, 30600 VAUVERT.
Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS, Tél. (77) 28.04.78.
M. Stéphane KOS, 1, rue de la Place, Cousances-les-Forêts, 53170 ANSERVILLE.
Mlle Michèle WALLERICH, 13, rue des Pinsons, 57134 DISTRUFF.
M. René MICHELS, Ecole Obermaun, 57480 SIERCKK.
M. BROUARD, Président, 17700 SURGERES.
M. Gaston MOREAU, 42, rue H. Montaudon, 23000 LA SOUTERRAINE.
M. MULLET Jean, Président, 69200 LE BOIS D'OINGT.
M. Jean ZUTTEILING, 63, Grand-Rue, Godelange, 57230 BOULAY.
M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisier, 65200 RIOM, Tél. 38.16.00.

16 ou 27 Juillet SAVIGNY (Rhône)

STAGES

Stage formation U.D. du Rhône

M. le Président U.D. du Rhône, 284, rue Verdun, 69001 LYON.

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE PROMOTION MUSICALE DE TOUCY

HORAIRE DES REPAS :

Petit déjeuner 8 h.
Déjeuner 12 h.
Dîner 19 h.
Les menus sont affichés à l'entrée du restaurant.

HORAIRE DES COURS :

Les horaires des cours sont fixés par les directeurs de stage. Ils sont publiés chaque jour aux stagiaires, au moment du petit déjeuner. Ils doivent être scrupuleusement respectés.

Des instructions sont également données en ce qui concerne le travail collectif et individuel.

RANGEMENT DES CHAMBRES :

Les stagiaires doivent faire correctement leur lit avant le petit déjeuner.
Les affaires personnelles doivent être rangées dans les armoires, afin de faciliter le nettoyage des chambres.

CONSIGNES GENERALES

Il convient de respecter le sommeil d'autrui. Il est donc formellement interdit de faire du bruit à partir de 22 heures.
Prière d'éteindre les lumières en sortant des chambres, des douches, des toilettes et des salles de cours.
Prendre les précautions indispensables pour conserver les sanitaires en bon état de fonctionnement et de propreté.

Toute anomalie dans le fonctionnement matériel du Centre doit être signalée sans délai à la Direction.

DISCOTHEQUE BIBLIOTHEQUE

(salle Landowski dans le couloir de la Direction)
Pour consulter les partitions musicales, utiliser l'électrophone et les magnétophones, demander à la Direction.

JEUX

Sont mis à la disposition des stagiaires : ping-pong, badminton, boules, cartes, tarots, monopoly, scrabble, échecs, jeux de boules, jeux de petits chevaux, dés.
Prière d'en faire la demande auprès de la Direction.
Les stagiaires doivent prendre le plus grand soin de ces jeux et les réparer en bon état.

DEPOT DU COURRIER

Le courrier peut être déposé dans la boîte aux lettres à l'entrée de la Direction, avant 17 heures.

GARAGE DES VOITURES AUTOMOBILES

Les stagiaires, s'ils viennent en voiture, doivent garer leur véhicule dans la cour centrale, à l'endroit qui leur sera indiqué.

TELEPHONE

Les stagiaires peuvent téléphoner, à titre onéreux, en s'adressant à la Direction.

PLAN DU CENTRE

Face à la cour
Bibliothèque
Bibliothèque
Bibliothèque
Bibliothèque
Chambres de BACH à WEBER (1er étage)
Salle de Concert Albert EHRMANN
Salle André AMELLER
Salle Charles MUNCH
Chambres de BERLIOZ à STRAVINSKY (1er étage)
Restaurant
Salle J.P. SOISSON
Salle André JOLIVET
Salle Gabriel FAURE

CALENDRIER DES PROCHAINS CONCERTS DE LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

Mardi 1er mai à 17 h 30 - Orléans (45) - Parc Pasteur.
Vendredi 11 mai à 21 h. - Meaux (77) - Salle des fêtes.
Samedi 19 mai à 17 h et dimanche 20 mai à 15 h. - Rouen (76) - Festival de musique.
Dimanche 27 mai. - Nouzonville (08) - Concert par la Batterie-Fanfare.
Dimanche 3 juin. - Breval (78) - Concert par la Batterie-Fanfare.
Mardi 5 juin 21 h. - Melun (77) - Jardin de l'Hôtel de ville.
Vendredi 8 juin, samedi 9 juin, dimanche 10 juin à 21 h. - Paris. - Festival du Palais Royal.
Samedi 9 juin à 16 h 30, 17 h 30, 18 h 30. - Meudon (parc et orangerie) dans le cadre du festival de l'Île de France, concert programmé par l'Harmonie de Chantilly.
Vendredi 15 juin à 21 h. - Paris - Mairie du 13ème arrondissement - concert de musique française contemporaine.
Samedi 16 juin à 21 h. - Antony.
Dimanche 17 juin à 16 h. - Saint-Prix (95) - Concert par la Batterie-Fanfare.
Dimanche 17 juin à 17 h. - Châteaufort (92).
Samedi 23 juin à 21 h. - Arrouville-les-Gontesses (95).
Mardi 3 juillet à 21 h. - Ys-sur-Seine (45).
Mercredi 4 juillet à 21 h. - Saint-Etienne (42) - Parc des Sports.
Jeudi 5 juillet à 21 h. - Lyon (69) - Esplanade Charles-de-

LES CONCERTS A VICHY

Pendant la saison thermale 1979
• Animation Musicale par le Conservatoire Municipal au grand Casino. Réalisée sous la direction d'André Reilin.
MUSIQUE : Total : 28 concerts.
- MAI : Mardis 15, 22 et 29 ; jeudis 17, 24 et 31 ; samedis 19 et 26.
- JUIN : mardis 5, 12, 19 et samedis 9, 16, 23 et 30.
- JUILLET : mardi 3.
- AOÛT : mercredi 29.
- SEPTEMBRE : mardis 4 et 11 ; jeudi 13 ; vendredi 7 ; samedis 1er et 15.
• Concerts de l'Harmonie Municipale au kiosque de la Source de l'Hôpital. Direction : Jean Fonta : 15 concerts.
- MAI : dimanche 6 à 16 h.
- JUIN : lundi 14, mardi 13, jeudi 26, à 21 h.
- JUILLET : lundis 2, 9, 16, 23, et 30, à 21 h.
- AOÛT : mardi 7, lundis 13, 20, et 27, à 21 h.
- SEPTEMBRE : lundis 3, et 10 à 21 h.
• Concerts de l'Orchestre Municipal. Direction Jean Fonta et André Reilin. 17 concerts.
- Au Kiosque de la Source de l'Hôpital.
- JUILLET : mercredi 25 ; dimanche 29 à 15 h 30.
- AOÛT : samedi 4 ; dimanche 5 ; mercredi 8 ; samedi 11 ; dimanche 18 ; mercredi 19 ; samedi 22 ; samedi 25 ; dimanche 26, à 15 h 30.
- Sous la Veranda du Grand Casino :
- AOÛT : mercredi 1er ; jeudi 9, vendredi 17, jeudi 23, à 21 h.
- 20 MAI : Festival Inter-régional de Musique.

AIX-LES-BAINS PREMIER CONCOURS AUTEURS-COMPOSITEURS INTERPRETES DE LA CHANSON FRANÇAISE

Nombreux sont les jeunes chanteurs-auteurs-compositeurs qui n'ont jamais eu l'occasion d'entreprendre le marathon des auditions du circuit parisien : firmes de disques, radios, télévision, agences artistiques, cafés-théâtres. En province, malgré des efforts louables, les occasions de se produire sont trop rares pour créer une véritable émulation et faire éclore une création de qualité.
La Ville d'Aix-les-Bains et le Comité des fêtes, conscients des difficultés que rencontrent les jeunes auteurs-compositeurs-interprètes pour s'exprimer, organisent, avec la collaboration de la SACEM à Aix-les-Bains en Savoie un concours annuel sous le nom d'AIX'OR.

Aix. Or ne se limitera pas à l'organisation de la compétition son action devra déboucher sur un soutien promotionnel des jeunes artistes : un disque 33 tours sera édité, présentant les dix finalistes enregistrés en direct le soir de la finale.

Dates des trois sélections :
Samedi 26 mai ; date limite d'inscription : 15 Mai.
Samedi 14 juillet ; date limite d'inscription : 30 juin.
Samedi 25 août ; date limite d'inscription : 31 juillet.
Date de la finale : vendredi 14 septembre.

Renseignements et inscriptions : Permanence Aix-Or 79, C/o Comité des Fêtes d'Aix-les-Bains, B.P. 140 - 73101 Aix-les-Bains - Tél. (79) 35.15.35.

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHEFS DE CHOEURS

Un stage professionnel de chefs de chœur auprès des chœurs de l'Orchestre de Paris et de l'Opéra de Paris est organisé par la Direction de la Musique.

Ce stage d'une durée d'un an renouvelable une fois exceptionnellement, débutera au mois de septembre 1979.

Les stagiaires seront admis à se présenter aux épreuves du concours à l'issue d'un examen sur dossier.

Le stage est gratuit. Les stagiaires bénéficieront, sous réserve d'une présence effective, d'une indemnité forfaitaire hebdomadaire (sauf pour les mois de juillet - août et les quinze premiers jours de septembre) équivalente à un aller-retour par train en première classe et 3 vacations de 130 F.

Les stagiaires pourront continuer à exercer une activité rémunérée à condition de respecter l'emploi du temps et les horaires définis par les responsables du stage :
- M. Laforge pour l'Opéra de Paris,
- M. Orléans pour les chœurs de l'Orchestre de Paris.

Le stage sera assuré pour les mois de septembre - octobre - novembre par M. Orléans et du début janvier à la fin juin par M. Laforge.

Les stagiaires devront participer aux activités des chœurs de l'Orchestre de Paris, suivre les diverses répétitions des spectacles, tant de cet orchestre que de l'Opéra de Paris.

Une réunion bilan de travail réunira les stagiaires au moins une fois par mois. Cette réunion est obligatoire.
Les conditions d'admission sont les suivantes :
A - Les candidats doivent être âgés d'au moins 20 ans et être de nationalité française.
B - Epreuves du concours

1 - Sélection sur dossier
Chaque candidat devra envoyer avant le 1er mai un curriculum vitae détaillé, une demande manuscrite de candidature, une photocopie des diplômes universitaires et musicaux obtenus et l'attestation d'une pratique de la direction chorale.
Ces dossiers devront être envoyés à : Mme Joëlle Fresselle-Guillobez, Direction de la Musique, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. 555.92.03. Poste 436.

2 - Epreuves d'admissibilité
Les candidats retenus devront satisfaire à l'épreuve suivante :
- Faire travailler un extrait d'une œuvre chorale importante. L'extrait de l'œuvre sera tiré au sort par le candidat lors de l'épreuve et le titre de l'œuvre sera communiqué 3 semaines avant l'épreuve.
Le jury se réserve le droit d'interrrompre à tout moment le candidat.

3 - Epreuves d'admission
Une discussion avec le jury pourra avoir lieu.
Les épreuves d'admission et d'admissibilité auront lieu au cours de la première quinzaine de juin et se dérouleront à Paris.

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après : à compter du 1er juin 1979 :

de 1 à 5 lignes	60 F
de 6 à 10 lignes	110 F
de 11 à 15 lignes	160 F
de 16 à 20 lignes	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Recherche homme jeune, bonnes connaissances musicales, intéressé par travaux de fabrication et ayant goût pour le commerce. Si sérieux, situation d'avenir. Société d'importation d'instruments de musique et fabrication d'accessoires. GEWA FRANCE, Monthou-sur-Ocher, 41400 MONTREUIL-CHARD, tél. (94) 71.43.26.

Cherchons COLLABORATEUR 25-35 ans pour diriger rayon instruments à vent, conseils à la clientèle, tenue de stock, si poss. connaissant un instrument clarinète, saxo ou trompette. Bon niveau secondaire. Situation intéressante. Ecrire GUILLEARD BIZEL, 2, rue d'Algerie 69001 LYON, tél. : (78) 23.44.22.

Ville de Saint-Lô recherche directeur pour son Ecole de Musique, agrée 2ème degré (650 élèves) et sa Musique Municipale classée division supérieur. Adresse curriculum vitae et liste des titres à M. le maire de SAINT-LO (500010) avant le 21 mai 1979.

La Fanfare des Cadets de Fismes (Marne) recherche chef de musique pour assurer les répétitions et sorties « clairons, tambours, fifres ». Adresse candidature à Mme BILLET, rue du 46ème R.I., 51170 FISMES.

Sté musicale de CHEATILLON-SUR-JENNE, 21600 hab., recherche, retraité de préf. LOG, assuré. S'adresser à M. H. CHARLOT, rue du Mûrier, 36700 CHEATILLON.

Ville de Montier-en-Der (Hte-Marne), cherche sous-directeur pour son harmonie et sa chorale, conviendrait à retraité ou placé d'employé communal serait fourni. S'adresser à M. le maire, 52200 Montier-en-Der.

Importante VILLE du NORD EST recherche pour la direction de son Harmonie Municipale, un Chef de Musique expérimenté. Cette fonction conviendrait particulièrement à un Chef de musique militaire retraité. Candidatures et présentations à adresser au journal qui transmettra.

Station Balnéaire, Côte Atlantique - Sud Vendée accueillera pour son harmonie instrumentistes retraités, civils ou militaires. Nombreuses possibilités. Ecrire ou téléphoner à la Mairie d'AIGUIL-LON-SUR-MER 85460. Téléphone (51) 56.40.31.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cherche place Chef de Musique ou Professeur de Clarinète dans Conservatoire Municipal. Création ou Direction Ecole de Musique ou Harmonie. Cours solfège théorie harmonie - instruments à vent. S'adresser Emil FIEBEL, 94320 THELAIS.

Sous-Chef de Musique, Directeur adjoint Conservatoire, cherche emploi Conservatoire, Ecole de Musique. Tuba, basse, trombone, petits et gros cuivres. S'adresser tous cours. M. Daniel BOUJE, C.M.M.A.T., Caserne Guynimer, 92501 RUEIL-MALMAISON Cedex.

Directeur Harmonie et Ecole de Musique, 20 ans expérience, cherche place similaire ou Ecole à créer. Ecrire au journal sous No 214.

CONCOURS

Ville de LAVAL (Mayenne), recrute par concours sur titres pour son Ecole Municipale de Musique, un professeur de VIOLON à temps complet. Adresser à M. le Directeur de l'Ecole de candidature et curriculum vitae numérotés, 53017 LAVAL, avant le 31 mai 1979.

OC-CASIONS

Vends contrebasse Sib Couesnon Monopole 4 pistons + embouchure Bach + étui forme Etat neuf. BOUVERET Jobi, 38-40 rue Jaubert AUXERRE 89000 - Tél. : 16 (86) 52.13.24.

Nous recherchons tous instruments de musique, veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission Marchand, 75016 PARIS.

Somme acheteurs plusieurs clairons d'occasion bon état. Faire offre à No 215 qui transmettra.

Société Musique vend 50 tenues avec casquettes « Bleu Marine » Bon état. Ecrire Claude LOPEZ, 73, rue Claude-Debussy, 90100 DELLE.

DIVERS

Société Musique du Rhône, env. 70 éléments, cherche formation équivalente partout en France, en vue « sorties et accueil » ciproques ». Ecr. ALHANT Ch. Le Triton, 20, AV. P.-Allard, 69500 BRON. Tél. (78) 26208.

LE DIAPASON

(Suite de la page 2)

Il était évident que le plus grand abaissement possible était d'un demi-ton, qu'un écart plus considérable n'était ni praticable ni nécessaire ; et, sur ce point la commission se montrait unanime. Mais le demi-ton rencontrait des adversaires et trois systèmes se trouvaient en présence : abaissement d'un demi ton, abasaisement moindre que ce dernier. Un seul membre proposait l'abaissement moindre que le quart de ton. Craignant surtout de voir les relations commerciales troublées, il proposait un abaissement très modéré, et qui devait tout au plus, dans sa plus grande amplitude, atteindre un demi-quart de ton.

La question des relations commerciales est assez importante pour qu'on s'y arrête un instant. D'ailleurs, Monsieur le Ministre en nous instituant, vous l'avez signalée à notre attention.

Parmi les documents qui nous ont été remis, figure une lettre signée de nos principaux de nos célèbres facteurs d'instruments de tout genre. Dans cette lettre, adressée à Votre Excellence, sont exposés tous les embarras résultant de l'élévation toujours croissante du diapason et de la différence des diapasons. On vous demande de mettre un terme à ces embarras en établissant un système uniforme de diapason, et qui appartiendrait à Votre Excellence. Les spécialistes, de faire cesser cette sorte d'anarchie, et de rendre au monde musical un service aussi important que celui rendu autrefois au monde industriel par la création d'un système uniforme de mesures.

La commission prend en haute considération les intérêts de notre grande fabrication d'instruments, c'est une des richesses de la France, une des industries intelligentes dans ses produits, heureuse dans ses résultats. Les hommes habiles qui la dirigent et l'ont élevée au premier rang, ne peuvent douter de notre sollicitude, ils savent que nous sommes amis de cette industrie qui fournit à quelques-uns des membres de la commission de professeurs et chantants auxiliaires.

Mais si, parmi ces maîtres facteurs qui ont si bien signalé à Votre Excellence « les embarras résultant de la divergence et de l'élévation toujours croissante », quelques-uns, comme il nous a été dit, craignent maintenant « les embarras » résultant des mesures qu'on veut prendre pour les contenir, que faudra-t-il faire ? Puisqu'ils ont demandé, « avec tout le monde musical », un diapason uniforme, comment le choix d'un diapason, destiné dans nos espérances et dans les leurs à devenir uniforme, peut-il troubler « les relations commerciales », déjà troublées, à leur avis, par la divergence des diapasons ? L'établissement d'un diapason uniforme implique nécessairement le choix d'un diapason, d'un seul. Or, nous avons reçu, entendu, comparé, mesuré, vingt-cinq diapasons différents, tous en activité, tous usités aujourd'hui. De tant de LA, lequel choisir ? Le nôtre apparemment. Mais pourquoi ? De ces vingt-cinq diapasons, aucun ne demandait à monter, beaucoup aspiraient à descendre, et quinze sont plus bas que celui de Paris. De quel droit dirions-nous à ces quinze diapasons : Montez jusqu'à nous ? N'est-ce pas alors que les relations commerciales courraient grand risque d'être troublées ? N'est-il pas plus logique, plus raisonnable, plus sage, dans l'intérêt de la grande conciliation que nous voulons tenter, de descendre vers cette majorité, et n'est-ce pas ainsi que nous avons la plus grande chance d'être écoutés des artistes étrangers dont nous avons réclamé le concours, et que nous remercions ici d'avoir répondu à notre appel avec tant de cordialité et de sympathie ?

Pour donner à l'industrie instrumentale un témoignage de sa sollicitude la commission convoqua les principaux facteurs, ceux qui avaient obtenu les premières récompenses à l'Exposition universelle de 1889, c'est-à-dire ceux mêmes qui avaient écrit à Votre Excellence, et ce n'est qu'après avoir conféré avec eux et plusieurs de nos chefs d'orchestre, que la commission délibéra sur la quantité dont pourrait être abaissé le diapason.

Dans cette discussion, l'abaissement du quart de ton a remporté la grande majorité des suffrages ;

apportant une modération sensible aux études et aux travaux des chanteurs, sans jeter une trop grande perturbation dans les habitudes, il insinuerait pour ainsi dire innocemment en présence du public, il rendrait plus facile l'exécution des anciens chefs-d'œuvre ; il nous ramènerait au diapason employé il y a trente ans, époque de la production d'ouvrages restés pour la plupart au répertoire, lesquels se retrouveraient dans leurs conditions premières de composition, et de représentation. Il serait plus facilement accepté à l'étranger que l'abaissement d'un demi-ton. Ainsi amendé, le diapason se rapprocherait beaucoup du diapason élu, en 1884, à Stuttgart. Il avait déjà pour lui l'avantage d'une pratique restreinte, il est vrai, mais dont on peut apprécier les résultats.

La commission a donc l'honneur de proposer à Votre Excellence d'instituer un diapason uniforme pour tous les établissements musicaux de France et de décider que ce diapason, donnant le LA, sera fixé à 870 vibrations par seconde.

— 0 —

Dispositions prises à la suite de la rédaction du rapport de la commission en date du 1er février 1889 (Rapport Lissajou (1)-Halévy).

Voici le texte de l'arrêté du 25 février 1889 pris par M. le Ministre d'Etat au nom de l'Empereur :

ARTICLE 1er : M. Lissajou, professeur de physique au lycée Saint-Louis, est chargé de vérifier les diapasons et instruments employés dans les écoles, théâtres et établissements divers autorisés par l'Etat.

ARTICLE 2 : Une indemnité annuelle de mille deux cents francs (1200 F.) à imputer sur le crédit ouvert au chapitre 10 (Art. 4 § 6) du budget du Ministère d'Etat, est allouée à M. Lissajou.

ARTICLE 3 : Cette démission qui sera soumise à l'approbation du Ministre sera notifiée à qui de droit.

Il nous a paru intéressant de porter également à votre connaissance l'arrêté du 31 mai 1889 dont le texte suit :

ARTICLE 1er : Chaque exemplaire du Diapason Normal institué par arrêté ministériel du 25 février 1889, devra être revêtu d'un poinçon de vérification orné de deux millimètres de largeur sur deux millimètres et demi de hauteur, représentant une lyre avec deux lettres (D. et N., Diapason normal).

Ne devront être considérés comme exact et comme présentant un caractère officiel que les diapasons ainsi poinçonnés.

ARTICLE 2 : La vérification et l'apposition du poinçon auront lieu sans frais, par les soins de M. Lissajou, professeur de physique au Lycée Saint-Louis, spécialement désigné à cet effet, dans un local du Conservatoire Impérial de Musique et de Déclamation où le prototype du diapason normal est déposé.

ARTICLE 3 : Ne pourront être revêtus du poinçon officiel que les diapasons en acier non trempés à branches parallèles conformes aux modèles déposés au Conservatoire.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera déposé au Secrétariat général pour être notifié à qui de droit.

Remarquons que ces arrêtés confirment M. Lissajou dans ses fonctions de vérificateur officiel.

(Suite page 10)

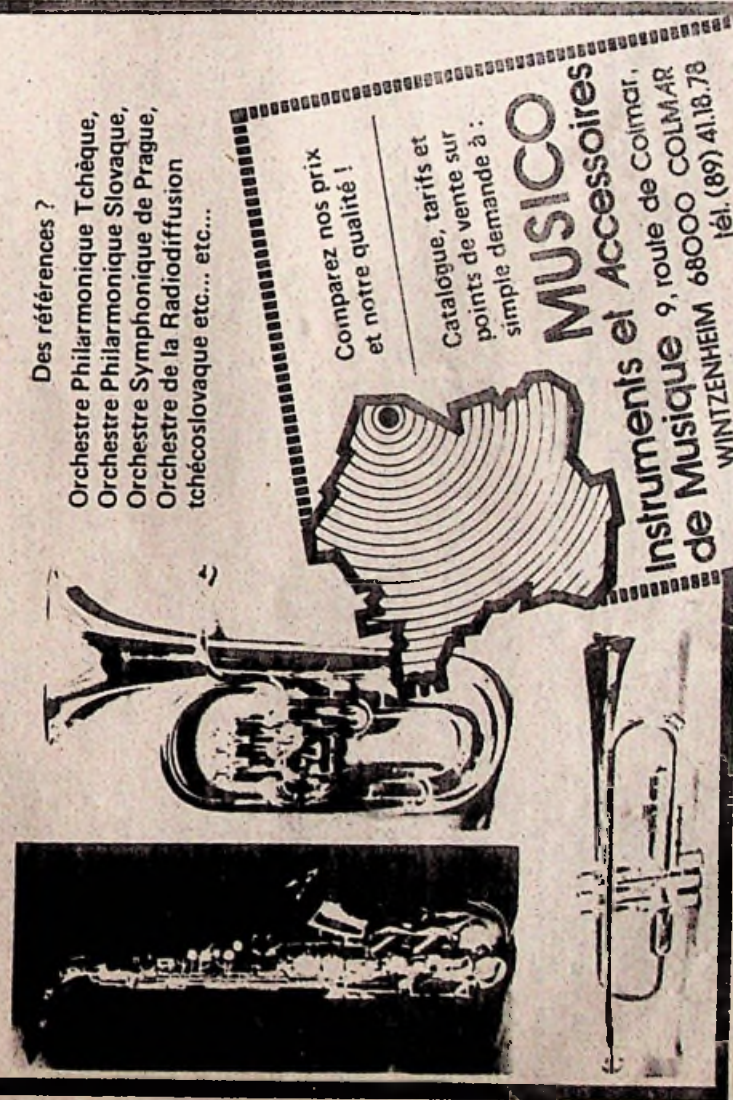
ORPHEON MUNICIPAL
recherche
**LOTS INSTRUMENTS
REFORMES**
mauvais état :
trompettes, cors,
bassons, clarinettes, etc...
Tél. (37) 46.13.29 après 20 h,
qui transmettra.

Arnold

une Marque de Renommée Mondiale,
des Instruments de Qualité Exceptionnelle.

Des références ?
Orchestre Philharmonique Tchèque,
Orchestre Philharmonique Slovaque,
Orchestre Symphonique de Prague,
Orchestre de la Radiodiffusion tchécoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix et notre qualité !
Catalogue, tarifs et points de vente sur simple demande à :
MUSICO
Instruments et Accessoires
de Musique 9, rue de Colmar,
WINTZENHEIM 68000 COLMAR
Tél. (89) 41.18.78



la page administrative (SUITE)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 9 ET 10 MARS 1979

(Suite de la page 5)

bien de tous ceux : compositeur reconnu, directeur de conservatoire estimé, président de votre confédération avec corps et âme, toujours disposé à favoriser de tout cœur les relations européennes et internationales.

M. André Ameller est pour le Grand-Duché de Luxembourg le symbole de la coopération entre experts et administrateurs au service d'un même idéal au service de la musique à un niveau artistique élevé et mais susceptible de toucher toutes les couches de la population, notamment aussi la jeunesse.

Ainsi vous avez donné à M. Albert Ehrmann et M. le Commandant Semler-Collery, vos très estimés présidents d'honneur, un successeur particulièrement qualifié qui par ses nombreuses initiatives ne cesse d'enrichir les relations culturelles entre la France et le Luxembourg. Il a donc bien mérité cette distinction.

Avant le prié notre Trésorier général, M. Greisch, de remettre la médaille à votre honorable Président, je profite de l'occasion pour souhaiter à vous tous, chers amis, un plein succès dans vos nombreuses occupations. Que la musique en France ne cesse de rayonner par-dessus les frontières et ce à la plus grande satisfaction et au plaisir de mes compatriotes !

C'est à M. Greisch, Trésorier de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg, qu'il appartient de remettre au Président Ameller la Médaille de cette Union.

En quelques mots émus, le Président Ameller remercie MM. Schumacher et Greisch, puis il lève la séance.

VIII — RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le 14 h 30, le Président ouvre la deuxième séance de l'Assemblée Générale et après avoir fait part aux Congrégulés de la satisfaction de M. Tessier sur le sérieux de la réunion, donne la parole à M. Villatte, Président de la Commission de l'Administration Générale, qui donne lecture du rapport ci-après :

Une fois de plus le présent rapport va aborder des problèmes que M. Pin, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, a déjà évoqués ce matin dans son rapport moral.

Il ne peut guère en être autrement. Aussi bien, le Secrétaire Général n'est-il pas le véritable responsable de l'Administration Générale de la Confédération. Et cela est particulièrement vrai dans le cas de M. Pin, qui consacre à la CMF la majeure partie de son temps, avec un dévouement et une compétence que j'ai à peine besoin de rappeler. Les Poursuivants en lui attribuant le ruban des Arts et Lettres, viennent d'ailleurs de rendre hommage à ses mérites.

Par ailleurs, il est de tradition que les rapports faits à l'Assemblée Générale de mars, retracent la vie de la Confédération au cours de l'année écoulée, l'Assemblée Générale d'Automne, à laquelle toutes les Fédérations ne peuvent pas toujours assister, étant surtout une Assemblée de préparation et d'étude.

Aussi, je suis forcément répéter des indications que je vous ai déjà données le 5 novembre dernier à Toucy.

RELATIONS EXTERIEURES.

Ces relations sont essentiellement la mission du Président et du Se-

Je le souhaite et je vous demande, le cas échéant, à l'issue de ce Rapport, de nous en informer.

MOYENS MATÉRIELS DE TRAVAIL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

LOCALS. — L'acquisition des locaux de la Rue La Fayette a été en son temps une excellente chose, et a permis une installation infiniment plus satisfaisante que celle qui existait antérieurement.

Mais les choses, depuis cette époque, ont bien évolué : la paperasse, comme il se doit, a décuplé, et les tâches journalières ont réclamé un équipement, modeste et limité certes, mais qui n'en prend pas moins de la place.

Tout cela pour vous dire que les bureaux de la CMF sont maintenant beaucoup trop exigus, qu'il est difficile au personnel d'y travailler dans des conditions normales et que, en outre, il est impossible au conseil d'Administration et aux autres organismes de la Confédération de se réunir avec toutes les garanties, je ne dis pas de confort, mais seulement de commodité et de discrétion pour tout indispensable.

PERSONNEL. — Après le départ de Mme Monieil pour Toucy, et le renouvellement du personnel paré à la retraite, il n'y a plus à la CMF que Mme Borelli et deux agents, Mme Ancion et M. Veniel.

En résumé, les Services de la CMF ne réussissent à tourner que parce que le Secrétaire Général, M. Pin, passe rue La Fayette, la majeure partie de ses journées, et qu'il y effectue un quasi plein temps.

Or, disons-nous bien que si, actuellement M. Ameller et M. Pin résident dans la région parisienne, la Confédération Musicale de France pourra avoir un jour, par exemple, un Président qui habite Marseille et un Secrétaire Général qui habite Bordeaux.

Il faudrait donc, à mon sens, deux personnes de plus dans les bureaux de la CMF, dont un cadre qui s'intéresserait aux tâches de conception et qui dirigerait le service.

Certes, un accroissement du personnel et une extension des locaux posent avant tout un gros problème financier. Or, à cet égard, je ne suis pas un des Membres de la Confédération et l'un de ses quinze Administrateurs. Mais le pense remplir mon rôle de Président de la Commission d'Administration Générale en vous exprimant mon point de vue sur ces très importants problèmes.

FICHER DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance du fichier général que notre Confédération a l'intention d'établir. En effet, rien de véritablement sérieux ne pourra être communiqué aux différentes Administrations et à nos autres interlocuteurs, tant que nous ne connaîtrons pas assez exactement ce possible le nombre des Sociétés et des musiciens affiliés.

Or, à ce jour, 21 fédérations seulement sur 47 nous ont fait parvenir les fiches d'identification demandées. Avec tout le Conseil d'Administration, j'insiste à nouveau, d'une façon très pressante pour que l'effort indispensable soit accompli pour les 26 fédérations dont nous n'avons encore rien reçu.

Certes, il s'agit là, pour chacune d'un travail important, mais que les Responsables Fédéraux, dans l'intérêt de toute la Confédération Musicale de France, doivent pouvoir s'imposer.

ASSURANCES

A la suite des modifications intervenues en ce qui concerne notamment l'ajustement sur l'année civile, tous les documents nécessaires ont été adressés aux fédérations. La nouvelle procédure est appliquée, et il vous appartiendra, le cas échéant, de formuler vos observations.

CONGRES D'AUTOMNE

Notre dernier Congrès d'Automne s'est tenu à Toucy, dans des conditions, et il faut bien le dire, satisfaisantes.

Pour 1979, le nom de plusieurs villes avait été évoqué ; je ne sais si les intentions manifestées par quelques fédérations tiennent toujours, et je suis tout à fait conscient de la difficulté d'une telle organisation, sur le plan des moyens financiers notamment. Mais il serait à mon sens, d'un très grand intérêt que au cours du présent Congrès, nous puissions savoir si une Fédération pourra nous accueillir en octobre prochain, ou si nous retournerons à Toucy.

REGLEMENT INTERIEUR DE TOUCY

Un règlement intérieur a été préparé et mis au point par la Commission de Toucy, et a reçu l'approbation de la Commission d'Administration Générale et du Conseil d'Administration.

Il sera strictement appliqué et je pense, si vous le désirez, vous en donner connaissance.

De toutes façons, il ne s'agit pas d'un règlement figé et il subira des modifications aussi souvent que cela se révélera nécessaire.

Enfin, quant à terminer ce Rapport, je voudrais dire que, de plus en plus, nos Fédérations et nos Sociétés, grâce à leur action, à leur qualification et à leur sérieux, trouvent auprès des Pouvoirs Publics, et des Collectivités Locales, un accueil de plus en plus compréhensif et bienveillant.

Notamment, à peu près partout où les groupements régionaux les Fédérations et les Sociétés ont su prendre les initiatives nécessaires, les Conseils Régionaux, les Conseils Généraux, les Conseils Municipaux nous apportent leur aide, une aide quelquefois même substantielle. Certes, dans ce domaine, aussi, il reste pas mal de chemin à parcourir.

Certes, par exemple, des organismes, et je pense là à certaines Maisons de la Culture, de celles notamment qui ont conservé le Statut d'Etat, certaines Maisons de la Culture se refusent à ouvrir leur porte aux Sociétés d'amateurs, même lorsqu'elles s'assurent les concours d'ensemble professionnels prestigieux. Ou alors, elles nous réclament des prix de location incompatibles avec nos moyens. Et cela est encore plus choquant lorsque, comme dans certaines villes moyennes, la Maison de la Culture dispose de la seule Salle de Concert suffisamment spacieuse et suffisamment équipée.

Certes, la liaison, le rapprochement avec les autres fédérations qui œuvrent comme nous pour le développement de la Musique Populaire, les Chœurs « A cœur joie », les Centres Musicaux Ruraux, à d'autres encore, cette liaison, ce rapprochement sont encore très insuffisants. Cela est fâcheux pour tous ; et pourtant, dans ce domaine, notre CMF devrait avoir un rôle de pilote.

Mais tout ne peut se faire en un jour ; les tâches entamées, les résultats obtenus par ceux qui ont en mains actuellement les destinées des Fédérations et la Confédération Musicale de France, ces tâches seront poursuivies, et ces résultats seront accrus et perfectionnés par tous ces jeunes qui, à Toucy, dans les Sociétés « Juniors », dans les stages de nos Fédérations, dans les stages musicaux de vacances, accroissent sans cesse leurs qualités musicales, mais doivent aussi prendre de plus en plus conscience des difficultés rencontrées par les dirigeants administratifs et financiers de toutes les Sociétés d'amateurs pour les faire vivre, pour leur permettre de subsister.

Bien sûr, et sans trop tarder, tous ces jeunes devront prendre nos places dans les Bureaux des Sociétés et des Fédérations, comme au Conseil d'Administration de la CMF et nous devons faire pleinement confiance à leur allant, à leur dévouement, à leur désintéressement.

Le Président remercie M. Villatte et fait examiner son point de vue sur différentes questions examinées dans le rapport.

En ce qui concerne les locaux de la CMF, il rappelle qu'il y a songé depuis plusieurs années, et qu'il avait suggéré de rechercher un local plus vaste dans une banlieue accessible.

Il insiste sur la nécessité d'avoir des statistiques à jour, qui permettent de répondre aux demandes de renseignements, toujours urgentes, des Ministères. Il faut donc que le fichier soit complet. Les Sociétés et les Fédérations demandent beaucoup à la CMF, il est normal qu'en contre-partie, elles s'adressent au maximum. En ce qui concerne les Musiques Militaires, M. Sarri signale que celle de Marseille doit disparaître. Il a écrit à ce sujet au Ministère de la Défense, mais n'a pas reçu de réponse.

Le Président lui demande de préciser la CMF, au courant. Il précise que notre accord avec le Ministère des Armées n'est valable que pour l'infanterie, ce qui est tout de même le plus important. Il rappelle que les jeunes gens appelés ne font pas leur service dans leur département d'origine.

M. Savy précise que, s'il y a un engagement, cela est considéré comme une rupture de contrat et l'employeur civil n'a plus l'obligation de reprendre le jeune démobilisé.

M. Chastumau signale qu'il existe certaines formations non réglementaires qui, justement, recherchent des instrumentistes. Cela peut être un débouché intéressant : le même Hussards à Provins par exemple. En ce qui concerne le Congrès d'Automne, M. de Chalmat informe l'Assemblée qu'il ne lui est plus possible de prévoir un Congrès d'Automne à Limoges, comme il l'avait proposé l'an dernier.

Le Président Ameller souhaite que en effet, il est très difficile de trouver des villes où des Conseils Généraux puissent se réunir en changeant de lieu d'un Congrès. Autrement, le Congrès principal avait lieu, en octobre, et le Congrès d'été se déroulait à l'occasion d'un concours ou d'un festival.

Cela n'entraînait donc pratiquement pas de frais supplémentaires pour la ville organisatrice, mais en automne, il n'y a plus de concours ni de festivals. Il faut donc prévoir de faire le Congrès d'automne à Toucy, mais on peut se demander si ce Congrès n'est qu'une réunion d'études et auquel ne participe qu'environ la moitié des fédérations, est vraiment indispensable ?

Il serait peut-être plus utile de prévoir une réunion du Conseil d'Administration et des Commissions.

IX — RAPPORT DE LA COMMISSION DE TOUCY

Le Président donne la parole à M. Rehin, Président de la Commission de Toucy, qui donne lecture du rapport ci-après :

Lors de notre Congrès d'automne qui s'est déroulé les 4 et 5 novembre dernier à Toucy, je rendais compte à l'Assemblée Générale qu'en matière de Président de la Commission de Toucy, j'avais été amené à adresser au Président Ameller, le 31 juillet 1978, un rapport détaillé sur la situation critique de notre Centre de Promotion Musicale, en suggérant différents moyens susceptibles d'améliorer sa gestion, afin de permettre de normaliser son fonctionnement.

Ce rapport a été soumis au Bureau Confédéral le 11 septembre et a fait l'objet d'un premier examen par la Commission de Toucy, au cours de sa réunion du 4 novembre.

Je proposais alors à l'Assemblée de faire, au Congrès de mars 1979, une synthèse des solutions qui auraient pu être apportées à certains problèmes posés dans mon rapport. C'est pourquoi je me trouve devant vous aujourd'hui.

Tout d'abord, je dois dire que la première mesure à prendre consistait à opérer certaines réformes au niveau de la Direction, en ce qui

(Suite)

LE DIAPASON

(Suite de la page 8)

Arrivé à ce point de l'étude théorique sur le diapason, il paraît désirable de recueillir la chronologie des faits marquants.

Le 17-7-1858 un arrêté institue une même commission du diapason afin d'essayer de régler définitivement la question.

Le 16-2-1859 paraît un arrêté instituant le diapason normal.

Le 20-2-1859 un arrêté charge M. Lissajous de la vérification des diapasons.

Le 3-5-1859 un arrêté institue un ponton de vérification. Il convient alors de se demander quel est le diapason utilisé au Conservatoire Impérial de Musique et quel changement va apporter l'institution du nouveau diapason.

A ce sujet, aucune indication n'a été trouvée dans les archives du Conservatoire National Supérieur de Paris. Cependant, connaissant les liens qui existent entre le Conservatoire et l'Opéra, on peut être tenté de penser que les deux institutions utilisent le même. Un tableau, annexé au rapport de la commission de 1859 indique pour l'Opéra un diapason à 898 vibrations par seconde. D'un autre côté, Berlioz dans le chapitre d'«A travers chants», qu'il consacre au diapason, parle de 898 vibrations. Quoi qu'il en soit, si le Conservatoire utilise le diapason de l'Opéra il est incontestable que l'adoption du nouveau diapason ne se fera pas sans problème. Comment s'élever, dans ce cas, que le Directeur du Conservatoire, l'architecte et le tout nouveau vérificateur des diapasons aient consacré tous leurs soins à la création de cette sorte d'éta- lon sonore qui rappellerait à longueur de journée élèves et professeurs à l'observation du «Nouvel ordre».

En effet, tout le monde semble prendre l'institution de ce nouveau diapason très au sérieux, à commencer par le Ministre d'Etat, Achille Fould qui, dès le 12-10-1859 adresse au Directeur du Conservatoire l'avis suivant :

M. le Directeur l'arrêté du 16 février 1859 ayant institué un diapason normale obligatoire pour toute la France, et dont l'éta- lon prototype vous est confié, il importe que le Conservatoire se conforme promptement aux dispositions de cet arrêté.

Je vous invite donc, à n'admettre désormais, dans cet établissement qu' des instruments au diapason normal, vérifiés et poinçonnés.

Quant aux instruments dont le Conservatoire est déjà en possession, je vous prie de les faire établir sans retard, à ce même diapason.

POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE de nos prix spéciaux

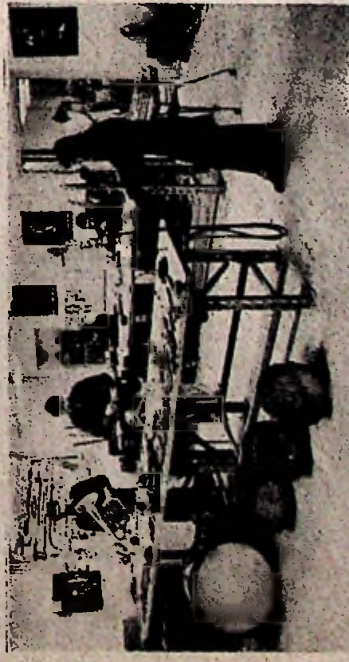
et de nos délais réduits

pour nous envoyer vos réparations

Une seule adresse :

GUILLARD BIZEL

2, r. d'Algérie, 69001 LYON - Tél. (78) 28.44.22



Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.

Chef du Laboratoire d'Acoustique de l'Université de Paris VI, (Faculté des Sciences de Paris), Maître de Recherches en CNRS, j'ai pu avoir communication du Bulletin No 88 du Groupe d'Acoustique musicale, ce bulletin a été rédigé par Mme Mearin, le Professeur E. Leipp, et M. Gernet-Arthin (chimiste, spécialiste des cloches).

Voici le texte du rapport de Mme Mearin, chargé de l'architecte au Conservatoire National Supérieur de Paris :

A ma connaissance, personne n'avait jamais prêté une attention particulière à cette cloche abritée sous un campanile de métal ajouté placé sur le pignon sud du bâtiment du Musée Instrumental et de la Bibliothèque, juste au-dessus d'une horloge monumentale.

L'habitude s'était perdue, de puis de nombreuses années, de sonner le début et la fin des cours au Conservatoire et même d'entendre sonner les heures et les demi-heures : cette cloche silencieuse faisaient simplement partie du paysage familier.

C'est à l'occasion de la démolition du toit de ce bâtiment que j'ai pu, presque par hasard, l'examiner de près et me rendre compte qu'elle appartenait à la fois à l'histoire du Conservatoire et à celle du diapason.

DECOUVERTE DE LA CLOCHE

Lorsqu'en 1911, le Conservatoire abandonna les locaux qu'il occupait depuis la Révolution dans l'ancien Hôtel des Menus Plaisirs du Roi, rue du Faubourg Poissonnière, pour s'installer dans un ancien collège de Jésuites mis sous séquestre, l'école Saint-Léon, 14, rue de Madrid, on construisit, au milieu du jardin, un bâtiment spécial pour la Bibliothèque et le Musée Instrumental.

Le musée occupait le premier niveau sur le jardin ; la bibliothèque s'étendait sur le second niveau et disposait, dans le haut toit mansardé, de deux étages de réserves.

Or, lors du rattachement de cette bibliothèque au Département de la Musique, elle perdit sa fonction de conservation et devint une simple bibliothèque de travail à l'usage des élèves du Conservatoire. Tous les manuscrits et les ouvrages précieux furent transférés à la B.N. et les deux étages de réserve furent trouvés pratiquement déserts et inutilisés. Après négociation ils furent remis à la disposition du Conservatoire.

Il ne pouvait être question d'y aménager, tels quels, des locaux scolaires en raison de leur très faible hauteur sous plafond. En 1967, l'architecte du Conservatoire proposa donc de démolir le toit et de le remplacer par une nouvelle construction qui abriterait deux étages de loges insonorisées pour les concours des classes d'écriture et le travail individuel des élèves ; ces locaux faisaient cruellement défaut et ne pouvaient trouver place ailleurs. La démolition commença le 29 octobre 1968. L'architecte avait opté pour une construction résolument moderne où, pour des raisons esthétiques et pratiques, des éléments tels que l'horloge, le campanile et la cloche n'avaient pas de place et devaient donc disparaître avec l'ensemble du toit.

Cependant, je demandai, sans donner de raisons particulières (et je suis encore, à l'heure actuelle, incapable d'expliquer mon attitude), que la cloche soit démontée avec soins et remise à l'administration du Conservatoire.

Elle apparut donc un jour dans mon bureau, portée par deux démolisseurs et je la fis mettre à l'abri dans une réserve n'attendant de statuer sur le sort de ce qui n'était, pour l'instant, qu'un objet encombrant.

Que faire de cette cloche ? Il n'était donc pas question de l'installer sur le nouveau toit. Toujours pour les mêmes raisons, elle ne pouvait être intégrée aux bâtiments d'un nouveau Conservatoire dont, à cette époque, la construction était envisagée à la Défense.

Je pensai, tout d'abord, qu'il serait peut-être possible, par l'in-

1 - Sur la partie supérieure : «Je donne le LA du diapason normal institué en 1859. J'ai été placé à l'horloge du Conservatoire de Musique en 1863. A. FOULD, Min. d'Etat. E. (7) AUBER, Dir. du Cons. H. JANNIARD Arch. »

2 - Sur la partie centrale : «Accordée au La normal de 810 vibrations par seconde et vérifiée par M. AUBER, membre de l'Institut, Dr un aigle du Conservatoire et M. LISSAJOUS, Contrôleur des Diapasons en présence de MM. JANNIARD, Architecte et PERRILLON, Horloger. Le 24 Mai 1861.»

3 - Sur le bord inférieur : «A. HILDEBRAND à Paris - Fondateur de l'Empereur.»

termédiaire du Service des Monuments Historiques, de lui trouver une place dans un clocher. Avant toute chose, il fallait donc que le l'examine de plus près pour pouvoir le décrire à mes interlocuteurs. C'est ainsi qu'armé d'une torche électrique, je déchiffrai, sur le corps même de la cloche, le texte suivant :

Cette cloche avait donc été spécialement fondue pour le Conservatoire et, d'après la date, 1860, installée sur un ancien bâtiment du Faubourg Poissonnière, en compagnie d'une horloge.

La qualité des signataires de son «acte de baptême» : un Ministre d'Etat, le Directeur du Conservatoire, etc., et le fait, d'autre part, qu'on ait pris la peine, lors du démantèlement du Conservatoire, de la faire replacer sur le nouveau bâtiment du Musée et de la Bibliothèque, m'amenèrent à penser qu'à moins entre 1860 et 1911, elle avait eu une certaine importance dans l'histoire du Conservatoire et qu'à ce titre elle pouvait trouver place au Musée Instrumental.

Sachant d'autre part que M. Leipp s'était intéressé à l'histoire du pison, je lui signalai cette curieuse découverte. Il vint au Conservatoire photographier et enregistrer la cloche et m'invita à entreprendre quelques recherches sur l'aspect historique de cette affaire.

RECHERCHES

Au Conservatoire même, je n'ai trouvé aucun dossier relatif à cette cloche. Sous le toit démolit existait une petite pièce dite «bureau des diapasons» mais depuis longtemps transformée en réserve. Les diapasons qui s'y trouvaient avaient été déposés au Musée et n'étaient accompagnés d'aucun dossier administratif concernant l'activité du contrôleur des diapasons, ce même Lissajous qui avait vérifié la cloche.

Au Conservatoire des Arts et Métiers, on me communiqua très aimablement des photocopies de divers articles de Lissajous concernant la normalisation du diapason, mais personne ne put me fournir de précisions sur cette cloche diapason qui semblait totalement inconnue.

Il ne me restait plus qu'à examiner les archives du Conservatoire déposées aux «Archives Nationales».

L'index analytique du catalogue AJ 37 ne mentionnait aucune cloche, mais j'y trouvai plusieurs cotés relatifs au diapason. J'exposai donc le problème au Conservateur en chef de la Section Contemporaine qui m'adressa assez rapidement plusieurs documents encourageants que je compléai par quelques recherches personnelles.

OOO

Comme on le voit, le problème de la cloche diapason du Conservatoire a soulevé une foule de problèmes, mais laissons au Professeur Leipp le soin de conclure :

«La cloche diapason du Conservatoire National de Paris nous a obligé à reprendre et à repenser le «problème du diapason» au point où nous l'avions laissé voici quelques années. Les éléments nouveaux, apparus grâce à Mme Maurin, permettent désormais de retenir les points suivants :

— La normalisation du diapason, dès 1824, et surtout après 1859 a posé des problèmes difficiles dans la pratique qui devaient procurer bien des ennuis aux musiciens et aux facteurs d'instruments.

— L'établissement d'une norme

théorique sur le papier est toujours chose aisée. La réalisation matérielle d'une norme, d'un étalon fiable, ne posait pas de problèmes à l'époque, compte tenu de la précision requise. D'autre part, Lissajous avait mis au point une méthode efficace de contrôle, et la preuve que sa méthode était correcte, est l'existence des diapasons-étalons au Musée du Conservatoire de Musique que j'ai relevés et mesurés ; ils sont bien à 438. Ex-contraintement à ce qu'a raconté Ellis (2) autrefois !

L'idée de fabriquer un «étalon inaltérable» de référence sous forme d'une cloche était une mauvaise idée... Il aurait fallu trouver au moins un fondeur capable de faire une cloche d'acier, avec bien accordée. Le précision aurait sans doute été suffisante, mais il faudrait encore être sûr qu'une cloche reste stable dans le temps du point de vue de ses fréquences. La cloche de Hildebrand, en tout cas, n'était pas une réussite dès le départ... Il aurait certes été préférable et moins onéreux de suivre l'idée du tuyaux d'orgue lancée par Hector Berlioz, et aussi celle de ne pas baisser le diapason, mais de le normaliser sur celui de l'Opéra de Paris (898 vibrations par seconde, c'est-à-dire 449 Hz). Cela aurait évité beaucoup d'ennuis de disputes, de discussions et aussi de pertes d'argent. Car il est clair, et l'expérience nous l'a montré : on est actuellement plus près de 448 Hz que de 435, et cela partout dans le monde, en particulier lorsque la température ambiante est supérieure à 20 degrés centigrades... F. LEIPP

OOO

Prochaine article : les réunions des différentes commissions relatives au diapason et postérieures au rapport Lissajous-Haliévy. François POUILLOT.

OOO

(1) Qui était LISSAJOUS ? Le LAISSOUS du XXème siècle nous dit LISSAJOUS : (Jules Antoine), Physicien à Paris né à Versailles en 1802, mort de l'École Normale Supérieure (1881-1884), docteur en Sciences (1833), fut professeur au Lycée Saint-Louis (1874-75) et de celle de Chateaubriant (1875-79). On lui doit d'importants travaux d'acoustique et d'optique ; il a inventé le comparateur optique et imaginé un système de télégraphie optique utilisé en 1870 pendant le siège de Paris. Milla sa réputation à son titre de conservateur par son étude optique des mouvements vibratoires (1875). Ses belles expériences de Lissajous à ce propos, sont devenues classiques. Il a travaillé à la publication des œuvres de Foucault et a achevé celle des œuvres de Fresnel.

(2) ELLIS, ALEXANDER JOHN, né à Londres le 13-08-1814, mort à Londres le 28-10-1890, Philosophe et mathématicien anglais, spécialiste de la phonétique ; il se livra également à des recherches d'acoustique, il travailla avec ardeur à l'adoption, en Angleterre, du diapason normalisé, (Marc Honneger, Dictionnaire de la Musique).

ATTENTION !

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation contredérale, hâtez-vous de le faire. Envoyer de préférence un chèque différent pour chaque catégorie de règlement :

- Cotisations ;
- Assurances ;
- Abonnement au journal ;
- Médailles et diplômes ;
- etc...

Si vous n'envoyez qu'un seul chèque pour plusieurs règlements différents, n'oubliez pas d'en donner la ventilation détaillée et précise, soit sur le talon du chèque, soit sur un bordereau annexe.

Le système auditif

par **Franz TOURNIER**

Mon collègue Franz Tournier est non seulement un parfait musicien mais il s'intéresse de plus de nombreuses années aux problèmes de l'oreille. Lors d'un de nos Congrès, il avait présenté ce rapport qui, sans nul doute, intéressera nos musiciens comme il avait intéressé tous nos collègues. Directeurs de Conservatoire.

Voici son bref curriculum vitae :
 Franz Tournier, né en 1923 en région parisienne d'une famille de musiciens issus de luthiers. Son père, André, compositeur et professeur de piano, son oncle, Marcel, compositeur et professeur de harpe au Conservatoire de Paris. Dès le plus jeune âge plongé dans un bain de musique et très tôt mis au piano et à l'orgue, sans oublier harmonie et contrepoint. Premiers essais de composition à l'âge de 13 ans. A poursuivi parallèlement de solides études classiques et scientifiques au lycée Louis-le-Grand à Paris. Arrêté par la guerre, réfractaire au STO, est entré dans la Résistance en Bretagne. Après la libération, est entré à la classe de composition du Conservatoire de Paris ; professeurs : Tony Aubin et Olivier Messiaen.

Après l'obtention du prix de composition, d'abord professeur d'éducation musicale dans les

Écoles de la Ville de Paris, puis Directeur, successivement de l'École de Musique de Saint-Omer, du Conservatoire de Tourcoing, enfin du Conservatoire National de Région de Rennes.

Principales œuvres : 6 symphonies (dont 3 pour grand orchestre et 3 pour orchestre à cordes) ; 1 Conte Lyrique (soprano, récitant et orchestre) pour le Petit Prince de Saint-Exupéry, Concerto pour piano et orchestre, Violon et orchestre à cordes, trompette et orchestre à cordes ; 1 Opéra (Sursis) ; 2 ballets ; musique de chambre (trios, quatuors, quintettes) ; nombreuses pièces instrumentales (dont certaines pour les concours du Conservatoire de Paris) ; 1 recueil de 20 pièces faciles pour les jeunes pianistes ; 24 Alleluias du Temps Pascal pour Orgue ; études pour harpe ; pièces vocales, etc...

Recherches scientifiques entreprises depuis 1956 pour une approche rationnelle de la pédagogie musicale ; connaissance et application des lois fondamentales de la physique, de la physiologie et de la psychologie. Communication à la Faculté des Sciences de Brest (neurotome et oreille). Un livre en préparation.

Il est Officier de l'Ordre des Arts et Lettres.
 André AMELLER.

1 - GENERALITES

Quand, pour la nième fois, on aura décrit le pavillon, le tympan, le marteau, l'enclume, le cône, le rocher, le labyrinthe, le ganglion cochléaire et autres, on n'aura pas avancé d'un pas dans la compréhension du système auditif ; c'est le fonctionnement intégré de l'ensemble qui nous intéresse, et non pas la disposition anatomique de ses particularités structurales.

Nous partirons aisément à saisir correctement le principe en comparant l'oreille à l'association d'un microphone, l'oreille qui transforme des oscillations mécaniques en oscillations électriques, et d'un ordinateur, l'encéphale, qui traite l'information reçue pour la convertir en sensations utiles.

De leurs relations organiques découleront certains types d'ouïe fort variables comme nous allons le voir, suivant les individus ; mais susceptibles d'être suffisamment certifiés (voir § 6) pour nous éviter des erreurs grossières.

En effet, la plus grande bêtise que l'on puisse commettre est d'imaginer que tous les êtres sont semblables quant à leurs perceptions sensitives, d'où dans les cours collectifs, à les traiter suivant les mêmes règles, normes et conventions.

C'est bien pourquoi l'enseignement général évite soigneusement — rejette même le plupart du temps — cette éducation spécifique, parce qu'il n'a encore, de par ses structures de classement, aucun moyen de la maîtriser avec efficacité.

a) **L'oreille :**
 Comme tout micro, elle comprend trois parties :
 — le CAPTEUR (oreille externe jusqu'au tympan),

— le TRANSMETTEUR MECA (oreille moyenne avec ses osselets) et le CONVERTISSEUR (oreille interne).
 Le Capteur est simplement conduit par la nature pour piéger et conduire vers le transmetteur le plus possible de ce qui lui parvient ; forme grosso-modo expérimentale (comme le pavillon de la trompette) avec plus et surtout pour éviter les résonances parasites.

Le transmetteur mécanique reçoit sur le tympan les éléments chimiques par ses procédés propres, ce qui constitue un premier tri et un classement initial. Sa sensibilité, extrême dans la jeunesse diminue peu à peu avec l'âge. Elle diminue de même, et dans de grandes proportions, s'il est assailli par des ébranlements trop intenses l'exercice de sensibels est son principal ennemi. Le convertisseur transforme les vibrations mécaniques reçues du transmetteur en impulsions d'influx nerveux. Lui surtout agit comme un filtre sévère, dont les propriétés sont en grande partie prédéterminées par les

a) Oreille

— la discrimination dynamique (pouvoir séparateur d'intensité, de nuances) suivant que l'un de ces facteurs domine plus ou moins les autres, l'approche de l'écoute et la préhension d'un ébranlement ondulatoire doué d'un sujet à son voisin.

Dans l'impossibilité d'échanger les mêmes impressions, on conçoit fort bien que des « goûts et des couleurs »...
 Mais cette diversité même, dès lors qu'elle est reconnue et considérée, représente une réelle valeur pour l'esprit et son évolution. A partir du moment où le « sale que j'ai » ne peut pas fondamentalement entendre comme « moi », je perds nécessairement le caractère irréductible et intrinsèque de mes opinions, en majeure partie fondées sur mon dosage sensitif personnel. (Voir Livre III, principalement Oh. II, § 3 et 4 - Oh. III § 1 et 10, Oh. V.)
 Développons un peu nos trois facteurs :

A - DISCRIMINATION TEMPORELLE

a) certains sujets (tous apprennent comme absolument « normaux ») perçoivent dans les mêmes conditions, bien sûr des séquences de tons inférieurs au 100ème de seconde, alors que d'autres n'arrivent qu'au 10ème de seconde. Écart énorme, et si l'on sait que cette discrimination conditionnée en particulier la réception des timbres, on voit par exemple qu'il est impossible de régler une chaîne HI-FI qui s'affaisse des échos aussi disséminables. En écoute directe, l'un percevra dans une note grave, un basson par exemple, des séries de tons plus ou moins rythmés, ou au moins un « grain » important, là où l'autre se régalaria d'un timbre moelleux. D'autre part, comme cette discrimination maximale dans l'enfance, diminue avec l'âge, on comprend très bien le côté comique et la sorte de répugnance que perçoit la plupart des jeunes vis-à-vis des instruments très graves. Enfin, l'intelligence des rythmes rapides varie dans les mêmes proportions.

b) dans l'ordre inverse, la liaison avec les mémorisations neuronales établit des disparités aussi accentuées dans l'évaluation des longues durées, ce qui engendre des « réceptivités aux variations ».

c) L'évaluation du partage également fluctuant chez un seul individu — suivant son taux biologique précaire qui lui règle et l'activité cellulaire et la tension psychologique — est sujette elle aussi à quantités de variations insoupçonnées.

On voit par là que l'éducation de la discrimination temporelle plus importante et plus complexe que celle du rythme seul (nous n'osons parler de métrique) ne peut pas se contenter de quelques exercices solénniques appris dans et mal pensés, basés généralement sur des valeurs trop longues (à diviser !) mais au contraire mérite une étude rationnellement entreprise.

B - DISCRIMINATION FREQUENTIELLE

a) le pouvoir séparateur des intervalles est défini par le barycentre et le centrage des plages sensibles (oh. VII § 5). Les barycentres peuvent être très serrés et nettes ou très écartés et floues : c'est la largeur des bandes appréciables en « notes », leur épaisseur. Les différences atteignent couramment la valeur 10 (du comma à plus d'un ton).

Dans le premier cas les notes sont toujours bien séparées alors que dans le second elles se chevauchent. Par exemple, pour la perception de l'un :

d'un autre :
 Il n'est pas rare d'entendre des instrumentistes ou des chanteurs (et parmi les plus célèbres) dont le vibrato s'étend sur plus d'un ton sans que cela gêne particulièrement leur auditoire.

Le centrage (appréciation de la justesse) a d'autant plus de chances d'être exact que les bandes sont plus étroites. Il dépend en grande partie de la balance à laquelle procède automatiquement l'oreille en fonction des harmoniques aigus qu'elle saisit : c'est pourquoi, par exemple, les chœurs ou les instrumentistes « en coulisse » paraissent toujours trop bas ; cela explique aussi que les musiciens âgés se méfient à jouer ou chanter faux. Mais même chez les jeunes, ce centrage peut être imparfait au point que nombre d'entre eux ne sont pas incommodes par un instrument désaccordé.

Nous avons de plus constaté que le centrage est très influencé par le mode d'attaque. Il s'efface beaucoup plus précisément à l'écoute d'une attaque nette que sensible à la justesse bien plus intermédiaires d'un trait exécuté en détaché que des mêmes en legato ; cela justifie que le piano (bien accordé) soit, pour débiter, plus favorable à la formation de l'ouïe qu'un instrument moins percuteur (mais on pourrait aussi bien employer un bon vibrapone, sans moteur). Le fameux guide-chant, si utilisé dans les écoles est certainement à cet égard la plus médiocre des mauvaises inventions.

Il nous reste, néanmoins, la chance d'observer que la moyenne des échos humains discorde sans difficulté un écart d'intervalle de l'ordre du demi-ton. Cependant, suivant l'acuité du pouvoir séparateur, que de discussions stériles !

b) La fréquence de coupure est la limite extrême, dans le grave et dans l'aigu où le son peut être perçu. Dans le grave, elle se raccorde (par l'intermédiaire du « grain ») à la discrimination temporelle (voir ci-dessus) ; variations individuelles très marquées. Dans l'aigu, la limite marquée des échos compris entre 20.000 Hz et 4.000 Hz, sans faire intervenir les cas pathologiques ou assimilables, mais encore assez fréquents, où l'on constate par exemple une rupture vers 2.500 Hz avec reprise au-delà.

Par ailleurs, la fréquence, de COIFFURE AIGUE EST INTIMEMENT LIEE AU VIEILLESSEMENT (c'est un phénomène comparable à la presbytie de l'œil, sans qu'il existe tel d'appareil correcteur). Il est donc actuellement impossible d'accorder l'oreille d'un adolescent à celle d'un vieillard, d'où le danger toujours réel d'un professeur âgé, fut-il prestigieux par ailleurs.

c) Le niveau de brillance dans le spectre (Oh. VII § 5, c), c'est-à-dire la bande des fréquences à dire l'on discorde le mieux, accuse lui aussi une grande dispersion pouvant atteindre deux octaves assez aiguë, chez l'enfant (en moyenne autour de 4.000 Hz). Il s'abaisse brusquement chez le garçon avec la puberté (on général presque un octave). C'EST QUI DETERMINE LA NOUVELLE VOIX.

Pour les adultes, on a donc deux niveaux de brillance, bien séparés, suivant le sexe, ce qui éclaire la constatation de l'incertitude instinctive des jeunes filles pour les instruments à caractère aigu : bien sûr, il s'agit effectivement de la préférence naturelle et non pas de l'insaisissabilité à réussir dans l'étude des instruments graves, ce qui serait tout à fait erroné, l'éducation visant justement à développer les facultés virtuelles. Comme pour la fréquence de coupure, le niveau de brillance s'abaisse avec l'âge, et alors plus vite chez les femmes que chez les hommes pour atteindre un niveau presque semblable à partir de 60 ans.

C - DISCRIMINATION DYNAMIQUE

a) Le pouvoir séparateur des intensités est quasi impossible à déceler et encore moins à mesurer dans l'absolu ; en effet, la perception dynamique pure se manifeste comme un facteur récessif globalement masqué par les facteurs dominants des discriminations temporelles et fréquentielles (un instrumentiste jouant plus fort ou son piano modifie son timbre et son mode d'attaque bien plus que sa dynamique). Il s'ensuit que la diversité des valeurs et des groupements de ces facteurs dominants selon les individus s'oppose à tout essai de mesure objective. De plus, il existe une accommodation réflexe de l'oreille, très efficace (heureusement pour nous !) à des niveaux d'intensité donnés : le pouvoir séparateur absolu est ainsi pratiquement occulté.

Par contre, on remarque sans cesse une sensibilité relative très fine, du moins la sentons-nous l'elle ; malheureusement, il nous faut admettre que cette sensation est beaucoup plus subjective qu'objective : Deux faits viennent la contredire :
 — le premier, c'est que des changements énergétiques réels de plus de 100 (20 décibels) passent souvent inaperçus ; ils ne sont pas instantanés ; l'accommodation a joué (voir Livre I, Oh. IV, les niveaux d'intensité). Il est bien connu que nos appareils d'enregistrement arrivent à la saturation longtemps avant l'ouïe, d'ailleurs dans les émissions radio, les disques et les bandes, le plancher et le plafond dynamique sont très rapprochés par rapport

DRAPEAUX
A. S. ROBERT
 26 000 TAIN-L'HERMITAGE
 Drôme. Tél. 06.24.87



catalogue sur demande

à la réalité, sans que cela apporte, malgré d'inlassables querelles théoriques :

— le second est le peu de précision donnée, mais surtout à l'échelle des niveaux énergétiques ; si l'on compte les notions de l'extrême pp ou super fff, et encore en ne chiffrant pas) propos de pp et mf, on en trouve que 8 pour des différences énergétiques s'élevant de 1 à 1 million !

b) les limites de perception dynamique sont plus faciles à constater à la condition de ne pas s'en tenir à des plages de fréquences isolées où les mesures deviennent impraticables en raison des énormes dispersions existant dans tous les autres domaines ; on ne les effectue donc que sur des contours à très grande largeur spectrale (bruit blanc). On obtient alors d'une part, la frontière inférieure de sensibilité, d'autre part, la limite du supportable sans distorsion, saturation ni douleur. On constate alors, et tel encore, d'énormes écarts suivant les individus, mais on dégage tout de même une évolution continue avec l'âge par rapport au rapprochement simultané du plancher et du plafond.

En conclusion de ce long passage, un peu dérivant, il nous apparaît cependant qu'une constante s'est manifestée : l'ouïe, tant qu'il nous faut souligner à présent, malgré d'énormes disparités individuelles, L'AGE PHYSIOLOGIQUE EST LE FACTEUR PRIMORDIAL DES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OUÏE.

3 - LA SELECTIVITE AUDITIVE

Chaque être se branche instinctivement sur une « bande passante » électrique, choix automatique qu'accomplit son système auditif par l'intégration des divers facteurs de ses perceptions fondamentales. La sélectivité entendue ainsi, se trouve être la balance ultime des éléments de temps, de fréquence et de dynamique ou l'ouïe situe son meilleur rendement ; elle forme précisément pour l'individu le résultat sensible de sa pénétration dans le monde sonore.

Les trois critères, extérieur, organique et psychique (Chapitre VII, fin du § 6) concourent à l'édification et à la sélection de cette bande passante.

a) Critère extérieur.
 Il est déterminé d'une part, par l'environnement général immédiat (bruyant ou silencieux, réverbérant ou amorti, etc...).

(Suite page 12)

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Bees
 pour Instruments

de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
 Anches et bees pour artistes

Tél. : 257.94.40

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES 9 ET 10 MARS 1979

(Suite de la page 9)

concerne notamment la subordination vis-à-vis de la C.M.F., car il ne faut absolument pas que Toucy devienne un Etat dans l'Etat.

Aussi me suis-je réjoui quand le Président Anciller a pris la courtoisie, mais sage décision de ne pas renouveler le contrat d'essai qui liait la C.M.F. à la Directrice et de confier, à partir du 1er septembre, la responsabilité du Centre à Mme Laurence Montiel, qui appartient de près de nombreuses années à notre Administration Confédérale.

Lors d'une récente visite au Centre, j'ai pu constater le travail important de remise en ordre effectué par Mme Laurence Montiel, tant sur le plan administratif, que sur le plan matériel. Mme Laurence Montiel est présente dans la Maison 24 heures sur 24. Elle assure donc une surveillance permanente. De plus, assume toutes les tâches de Direction et de Secrétariat (la Secrétaire ayant quitté le Centre en même temps que la Directrice) ; il en résulte, pour le moment, une économie appréciable. En liaison constante avec Mme Buvelli, qui a regroupé toute la comptabilité rue Lesgozzie, la gestion du Centre trouve ainsi la rationalisation qui s'imposait.

Sont vouloir revenir sur mon rapport du 31 juillet, je ne perçois néanmoins d'en reprendre les différents chapitres, en indiquant au passage ce qui a pu être réalisé depuis sa présentation.

1) Comment remédier aux difficultés de fonctionnement du Centre.

Pour remédier aux difficultés de fonctionnement du Centre, il faut fondamentalement rechercher la meilleure rentabilité possible, en multipliant les stages et les journées d'accueil.

C'est ce que nous avons commencé à faire.

Il est bien entendu que les aménagements et équipements nouveaux doivent, en principe, être financés par des subventions, des dons et éventuellement, par des emprunts.

A propos de dons, je me permets de rappeler la vente des macarons C.M.F. et l'appel en faveur du franc pour Toucy. C'est toujours d'actualité et on peut encore y penser.

Que ceux qui ont écrit pour sa réalisation en soient vivement félicités.

3) Programmation et budget prévisibles.

Une programmation assez importante des stages de 1979 a été publiée, en son temps, dans le journal confédéral et vous avez pu en prendre connaissance.

En ce qui concerne le budget prévisionnel, élément essentiel pour assurer une bonne gestion, sans doute sera-t-il possible, à l'événement, de l'établir en temps utile et avec précision, en raison d'une meilleure coordination administrative.

Il faut toutefois souligner que le bureau confédéral a fixé, dès le 11 septembre, les prix de journée, d'hébergement et de différents remboursements, ainsi que le montant des indemnités des professeurs.

6) Règlement Intérieur.

Ce règlement a été préparé au début de l'année. Il doit être un précieux auxiliaire pour la Direction, en même temps qu'un guide pour les stagiaires.

7) Discipline — Surveillance — Responsabilité.

Sur ce chapitre il faut faire confiance à notre Délégué : Mme Laurence Montiel, qui mène la barque avec une autorité bienveillante, mais ferme et vigilante. Tout semble aller pour le mieux, aussi bien vis-à-vis du personnel.

Permettez moi de lui rendre hommage.

Le rapport financier de notre Trésorier Général a porté à votre connaissance tous les éléments de recettes et de dépenses du Centre de Toucy, en ce qui concerne l'exercice écoulé. C'est donc à notre Collègue et Ami Deltour que vous devez demander toutes explications à ce sujet, si vous le désirez.

Mais il m'appartient de dresser rapidement le bilan d'activité du Centre pendant l'année 1978, en le comparant aux perspectives de l'année en cours.

En 1978, 12 stages se sont déroulés. Ils ont été fréquentés par 605 stagiaires qui ont occupé le Centre pendant 94 jours, soit à peine plus de trois mois.

C'est nettement insuffisant. L'idéal serait, afin de permettre d'amortir

facilement les frais élevés, que le Centre puisse fonctionner au moins pendant 9 à 10 mois dans l'année, mais on est bien obligé de constater qu'en dehors des périodes de vacances, il est difficile d'organiser des stages. Il faudrait, je pense, solliciter et encourager les rencontres de week-end.

Pour 1979, les augures sont beaucoup plus favorables.

En incluant les stages de février qui se sont déroulés d'une façon satisfaisante, malgré les mauvais temps, 25 stages, congrès ou séminaires sont actuellement programmés, ce qui représente — en tenant compte des durées, dont certaines sont assez courtes — une occupation de 147 jours, c'est-à-dire pendant cinq mois environ.

Espérons, non seulement, que ces rencontres se réaliseront avec un nombre optimum de participation, mais encore que d'autres viendront s'y ajouter.

L'équipement technique du Centre s'enrichit progressivement grâce aux nombreuses aides dont nous bénéficions de la part des Ministères de l'Intérieur et de divers organismes. Il convient de les remercier tout particulièrement et de leur exprimer notre reconnaissance.

L'établissement est bien entretenu et des améliorations matérielles ont pu être apportées aux locaux selon nos possibilités budgétaires. A noter que les cabines de douches ont été entièrement réparées. C'était urgent. Il reste encore à faire certains aménagements, notamment le foyer et le studio de danse, les chambres au 2ème étage du bâtiment central, mais nous devons attendre des crédits spéciaux pour financer ces travaux.

N'empêche que nous disposons d'un patrimoine précieux, confortable, bien aménagé et bien équipé, situé dans un environnement paisible et agréable, dont nous pouvons être fiers.

Il nous appartient de la maintenir en trouvant les moyens de le gérer rationnellement, car notre Centre est tout à fait en mesure de remplir pleinement son rôle et son rôle sera toujours plus important et prestigieux à l'avenir.

Pour terminer, je tiens, au nom de la Commission de Toucy, à remercier, sans distinction, tous ceux et celles qui se joignent à la Marche du Centre et apportent, dans leur pierre à l'édifice.

Vive donc le Centre National de Promotion Musicale Albert Elbrémain !

Le Président remercie M. Bellin ainsi que Mme Laurence Montiel pour la façon dont marche actuellement le Centre de Toucy et l'excellent ambiance qu'elle a su créer avec la Marche, le Conseil Général, la population et les commerçants de la ville.

M. Cimelière demande que les stages de perfectionnement instrumental prennent plus de place dans le programme de l'année. M. Anciller étudiera la question, mais il ne faut pas oublier qu'il y a des impératifs financiers.

Le Président rappelle que, grâce à la S.A.O.M.A., des bourses sont données pour les stages à Toucy. Les stagiaires ont été informés, certains ont même pas répondu et n'ont même pas vu le Centre. Il insiste vivement auprès des Présidents pour qu'ils fassent de la propagande auprès de leurs sociétés, pour que Toucy vive.

M. Tanguy signale qu'il a été plusieurs fois comme professeur à Toucy et que maintenant on ne l'appelle plus. Le Président fait remarquer qu'il y a de nombreuses demandes de professeurs, et qu'il faut établir un roulement.

M. de Chaligny commente le dépliant de Toucy qui remarque que la photo du Centre sous la neige n'est peut-être pas très engageante. Le Président répond qu'il a bien l'intention de chercher à l'améliorer, mais que le dépliant actuel a le mérite d'exister, et qu'il a été tiré en 16.000 exemplaires, gratuitement, grâce à l'obligeance de M. Julien.

M. Boivin signale que tous ses élèves sont favorables en ce qui concerne Toucy, sauf un élève d'Harmonie parce que les différences de niveau, entre les élèves ont créé des problèmes aux professeurs.

Le Président lui répond qu'à l'avenir on donnera un programme de base minimum pour ces

Le système auditif

4 - LA LATÉRALISATION DE L'OUÏE

Les êtres humains sont latéralisés et ainsi classés en droitiers et gauchers. Qu'est-ce que cela signifie au juste ? Cela veut dire qu'ils ont un côté préférentiel auquel ils confèrent la primauté de leurs sensations et de leurs gestes : cela est vrai de l'ouïe comme du reste. De plus, on sait que la latéralité extérieure conduit à une latéralisation inverse au cerveau l'oreille droite communique avec le centre auditif gauche. Quelle peut en être la raison profonde ? La dissymétrie produite par la latéralité engendrée chez l'individu qui la possède un nouveau facteur d'ordre général et spécifique donc aussi accumulé énergétique (livre I chapitre VI) qui lui permet d'appréhender le monde qui l'environne d'une façon tout-à-fait neuve et beaucoup plus en profondeur : c'est un puissant et fécond élément d'évolution. L'ignorance le faisant malheureux, sement utiliser trop souvent à contre-sens, conduisant ainsi à des déconvenues certaines (livre III chapitre III § 3).

Il nous faut bien assimiler que la latéralité nous contraint à nous situer et nous positionner par rapport à l'objet : cela nous offre par conséquent une bien meilleure prise de conscience que celle qui serait occasionnée par la simple appréciation spatiale de l'objet dans notre champ perceptif. En l'occurrence, il est exclu que l'homme demeure spectateur passif d'un univers indifférent, car il se trouve de ce fait personnellement impliqué dans un environnement dont il prend la possession réelle et intime.

(A suivre)

Les intrinsèques : en introduit ainsi la notion de finesse auditive. On a vu précédemment ses composantes (2) : discrimination temporelle, fréquentielle, dynamique : avons-nous à présent un moyen et les relier entre-elles ? Sans entrer dans des détails superflus, nous remarquerons que tout système sensible, de par le jeu de ses fonctions intérieures se comporte comme un filtre oscillant. Or, d'une part, les qualités d'un filtre oscillant sont relatives entre elles par des relations de la plaque de fréquences (AF-AI constante), d'autre part, l'expérience montre que leur traduction en langage sensitif est très proche de la réalité.

Tout cela dérive naturellement de la loi générale statistique des probabilités dans un ensemble, la valeur de chaque composante mesurée l'état de probabilité des composantes correspondantes. Expliquons-nous : en reportant cela au système auditif, on dira que plus la perception est nette dans le temps, plus elle est incertaine en fréquences et inversement. Nous omettons pour l'instant de faire intervenir la perception dynamique que, qui pose des problèmes, comme nous l'avons vu (§ 2 C).

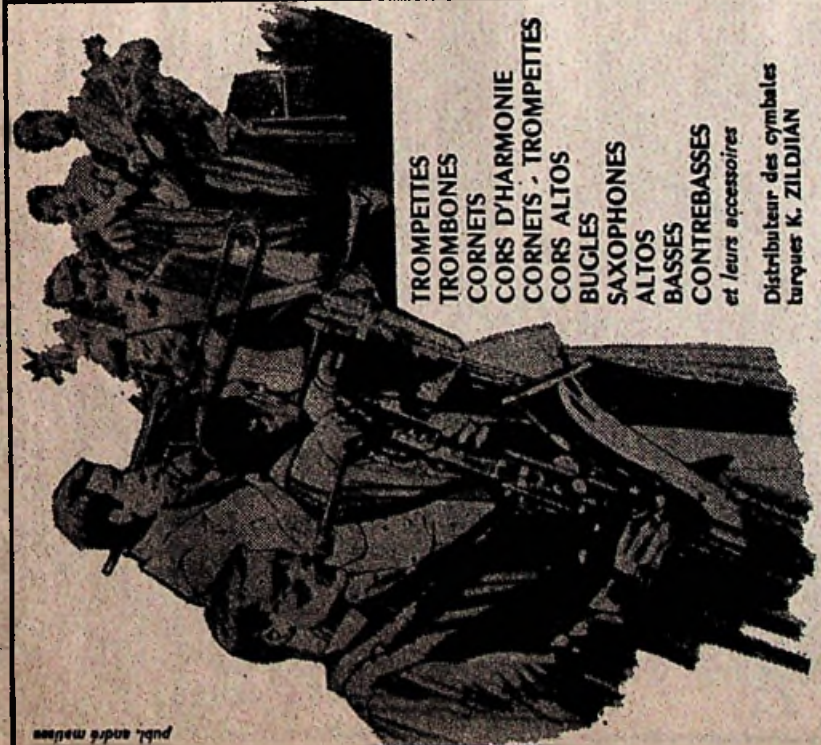
Traduit en langage musical, plus l'oreille est fine et attentive aux structures rythmiques, moins elle l'est aux structures mélodiques ou harmoniques et vice-versa ; on ne peut pas tout avoir à la fois l'homme-dieu n'existe pas.

En faisant maintenant intervenir la perception dynamique, on ne sera pas étonné de remarquer que l'abus des watts (compté en tonnes de matériel !) venant à la perception dynamique, très pratiqué par certains genres de musique, est nécessairement toute possibilité de discrimination rythmique, mélodique ou harmonique, ce qui semble être un des buts recherchés.

(Suite de la page 10)
D'autre part, et surtout par la langue maternelle : certains idiomes sont très riches en phonèmes variés, d'autres peu ; certains rythmiquement fortement accentués, d'autres à peine ; certains étendus sur un grand registre des intonations que d'autres ignorent, etc. Tout cela de la plus tendre enfance, modèlément une formation de l'ouïe qui conditionne une grande part de sa réceptivité.

c) Critère organique.
C'est l'inné, l'héritage génétique, l'oreille telle que nous l'avons décrite au § 2, mais dans son état naturel. Il existe effectivement des constantes moyennes ethniques (livre III Chapitre IV § 6) qui imposent à leur d'entendre, influencent à leur tour la manière de parler (chapitre IX § 3) renforçant ainsi le critère extérieur : le français d'un méditerranéen, d'un breton ou d'un picard est foncièrement différent en phonèmes rythmiques et intonation, déjà par critère organique, et bien avant des considérations historiques et culturelles. Si nous allons plus loin, nous verrons se dessiner des types d'oreille bien caractérisés (§ 6). Cela n'empêche pas chaque individu de recevoir, des fées perchées sur son berceau, des dons bien divers...

Il faut l'entendre au sens large (hormonal y compris), car il est le plus marqué par l'éveil, l'intérêt, la curiosité, la volonté, puis l'éducation et la culture, qui entraînent les facultés adaptatives à des conditions variées leur conséquence est un très net élargissement de la bande passante primitive. Par ailleurs, dès lors qu'on a élargi la valeur de la bande passante qui est une quantité, une largeur d'écoute, il reste à établir comment se comportent les unes vis-à-vis des autres, ses quad-



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORNS D'HARMONIE
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL 607.77.85

fédérations régionales

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte.

Pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

- le nom de la Fédération ;
- le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;
- la ville où a lieu la manifestation ;
- le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écartent par trop de ces indications pourraient être retournés à l'envoyeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

C'était ensuite le valse très connu, Moulin Rouge, gracieux cantilène extraite de la musique que Georges Auric composa pour le film de Jean Renoir.

La Petite Symphonie Folklorique, d'Albert Thiry, compositeur marseillais, né près de Reims était inscrite au programme. Les quatre mouvements de cette symphonie, bâtis sur des thèmes de chansons populaires, plurent beaucoup au public, qui apprécia à juste titre cette musique claire et mélodieuse. De toute simplicité et d'élégance. De leur côté, les musiciens eurent le souci de traduire avec le maximum de finesse et de nuances cette œuvre charmante qui fut très applaudie.

La première partie se terminait avec un concert « Châteaui-Thierry », composé et dédié à Jean Ravez et aux musiciens de l'Union Musicale par un de leurs, André Baudot, saxophone-alto-solo de l'Harmonie, mais aussi flûtiste, professeur de saxophone à l'Ecole Municipale de Musique, ancien directeur d'Harmonie et compositeur. Cette marche fort bien écrite et très brillante, dirigée par l'auteur lui-même, fut enlevée avec mesure par les musiciens qui mirent tout leur cœur à rendre aussi parfaitement que possible l'œuvre que leur ami avait composée pour eux. L'exécution impeccable de la marche « Châteaui-Thierry » déclencha une ovation et fut félicité par M. Lemret, Conseiller général et M. Gravelin, Adjoint au Maire et Président de la Société, André Baudot dut reprendre la baguette et, sous les bravos diriger un « bis ».

Après l'entracte les musiciens remontrèrent sur la scène pour une seconde partie consacrée à la musique de variétés et qui débutait par les accents martiaux et solemnels de la Marche de Radecky, de Johann Strauss.

Puis ce fut une sélection sur l'opéra de Charles Aznavour, Monseigneur Cardinal, entraînant ferveur, aux airs à succès nombreux et aux rythmes typiques sud-américains, où le trompettiste solo Georges Gay se mit particulièrement en évidence.

Suivait une composition moderne de Roger-Roger : Musique aux quatre vents, œuvre alerte, spirituelle, très rythmée et d'exécution délicate. Les musiciens de l'Union Musicale se tirèrent remarquablement des pièges et des embûches tendus tout au long des quatre mouvements de l'œuvre. Georges Gay, trompettiste solo, fut de nouveau à l'ouvrage et son interprétation remarquée dans l'intermezzo.

Et le concert se terminait avec une composition de Jacques Bleicher, professeur de trombone à l'Ecole de Musique « Mister Boum » interprétée par les tambours, clairons et percussions de la batterie-fanfare.

Cette formation composée en grande majorité de ces jeunes musiciens, sut interpréter ce pas-redoublé avec beaucoup d'attention et de sérieux. Le public les récompensa de leurs efforts par de chaleureux applaudissements.

Une fois de plus, l'Union Musicale a fourni, s'il en était encore besoin, une preuve de ses possibilités et de son talent. Les très nombreux auditeurs, venus soutenir et encourager cette belle société et qui sont repartis ravis, peuvent en témoigner.

alpes de haute-provence

PEYRUIS

Réunion semestrielle de la Fédération

Le dimanche 4 mars 1979, la ville de Peyruis accueillait les Présidents et Délégués des Sociétés Musicales de la Fédération. Toutes les sociétés étaient représentées et nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents :

DEPUIS PLUS-DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271.42.21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tiendra la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

l'Ecole de musique des Mées et la Fanfare d'Orléans.

M. Galluz, Maître de Peyruis, nous a fait l'honneur d'assister à notre réunion. A l'ouverture de la séance, M. Sappei, Président, souhaitait la bienvenue à tous les présents, et remerciait M. Gravelin pour son accueil spontané et chaleureux. Il excusait M. Javelly, Séneteur, et M. Girardot, Député, retenus par leurs obligations. Il fit ensuite un tour d'horizon des activités du bureau durant ces derniers mois et félicita chaque société de ses efforts pour que la Musique populaire se perpétue mieux dans notre département.

Il soumettra au Congrès de la Confédération Musicale de France qui se tient à Lays-les-Moulières du 9 au 11 mars. Les divers problèmes soulevés lors des précédentes assemblées.

Rappelant que la Prévention organisée lors de la Fête de la Provence à Manosque le 1er octobre 1978 avait été une réussite.

M. Sappei formula le vœu d'une musique départementale itinérante, qui rassemblerait le plus de musiciens possible, afin d'aller interpréter des œuvres plus élaborées, dans toutes les localités du département qui le désiraient. M. Sappei exalta certains, elle provoque néanmoins des remarques de la part de quelques membres. Mais le débat s'en va plus qu'intéressant, constructif. En définitive, les décisions suivantes furent arrêtées.

La Musique Départementale grouperait batteries - fanfares, harmonies, isolés. Mieux encore, cet orchestre pourrait être formé de la réunion de toutes les sociétés. Les bases de son fonctionnement avaient été établies lors de l'assemblée générale du 21 octobre 1973 à Forcalquier : il suffit de les rappeler et de les compléter.

Un programme serait mis au point par les chefs de musique qui se concerteraient et tiendraient compte de la variété et de l'importance des pupitres. Chaque société travaillerait les morceaux de ce programme dans sa localité avec son chef de musique. Une ou deux semaines avant chaque concert, une répétition (ou deux) d'ensemble aurait lieu. En l'occurrence Peyruis serait l'idéal grâce à l'amabilité de M. le Maire. Les frais de déplacements seraient pris en charge par la Fédération. La direction de l'orchestre serait confiée soit à chef chef à tour de rôle dans la même concert (1 ou 2 morceaux chacun), soit de début à la fin par le chef de musique de la localité où serait donné le concert. Le programme du concert établi demeurerait le même pour toutes les localités où se produirait l'orchestre. Trois ou quatre villes pourraient être choisies (dont 3 ou 4 fois le même concert dans l'année). Les dates de ces concerts seront choisies en dehors de celles des manifestations propres à chaque société. Il ne serait pas impossible de mettre au point des œuvres regroupant soit Harmonies et Chœurs, soit Harmonies et Accordéons, soit Accordéons et Chœurs, soit les trois formations, et, pour-quoi pas ? choisir une œuvre permettant de faire évoluer les danseuses de l'Académie chorégraphique.

En cette époque où, dans notre département, malgré l'acharnement des bonnes volontés, des sociétés de musique sont en proie aux pires difficultés d'existence faute de musiciens, il serait ingénieux et salutaire pour donner un second souffle à la musique populaire de tenter l'expérience de cet orchestre départemental, ne serait-ce qu'une année avec un programme simple.

Il fut enfin décidé d'envoyer à chaque Président de société musicien un état à compléter par les noms des musiciens départemental, ou la liste complète des musiciens si la société souhaite y participer totalement. Un appel sera lancé par la presse à tous les musiciens isolés qui souhaiteraient se joindre à l'orchestre.

Le Maire de Peyruis prend la parole pour conclure. Il montre que la musique donne un relief certain à toutes les manifestations locales. Peyruis et sa municipalité, dit-il, aideront de leur mieux cette musique départementale pour qu'elle naisse et vive. Il souhaite également qu'une Ecole de Musique soit créée à Peyruis.

Notons, pour terminer qu'un prochain festival de musique fut décidé pour cette année, ainsi que pour cadres Digne.

La date de la prochaine assemblée générale fut fixée en octobre à Forcalquier où, à l'issue de la réunion, aura lieu un concert donné par 2 ou 3 sociétés musicales ou peut-être le premier concert de la musique départementale...

Le Président, Sappei.
DIGNE
Deux concerts de l'Académie d'Accordéon :
La Saison-Castille 1978 n'aura pas été tout à fait comme les autres. En effet, deux concerts ont marqué cette fin d'année, pour le 25ème anniversaire de l'Ecole d'Accordéon Dino Negro.

Le samedi 2 décembre à Marseilles en collaboration avec la ville et la MJC de cette même ville, l'auditoire permit de constater la présence de M. Onda, conseiller général et maire de Marseilles à découvrir Frédéric Guirout, premier prix à la Coupe du Monde 1977, dans un programme inhabituel pour certains, mais apprécié par tous : Tocata et Fugue en sol mineur, de J.-S. Bach ; l'Agarula en ré mineur, d'Albeniz ; Estrellita de Pons ; Sonata No 3 de Solovtsov.

Puis on retrouvait Alain Musichini, Prix UNAP 1977 et prix du Président de la République 1978, avec Souvenir dans une église, de Solovtsov ; Sporting valse, de Thomis ; Aquarelli Cuban, de Fancelli ; Josayino, d'Asier-Baselli.

Enfin l'orchestre de l'Académie d'Accordéon des Alpes de Haute-Provence, sous la direction de Dino Negro, interpréta Printemps de la vie, de Naf Ar, Hubert ; Petit Prince, de Dino Negro ; Cavalcata, le Baptême ; Ouverture en ré de R. Wurmner.

Il faut croire que le public passa une excellente soirée, puisque les inter-prètes firent l'objet de plusieurs rappels.

La presse fut très élogieuse dans ses articles et ceci est fort encourageant pour l'avenir de l'accordéon.

Le dimanche 3 décembre, dans la Cathédrale des Pommiers à Sisteron, l'Académie d'Accordéon anima l'office religieux avec Ars, de Bach, Adagio, de Mozart et Ouverture de Titus, de Mozart. Le concert avec Frédéric Guirout, ce qui permit à un nombreux public, non initié à ce répertoire de lui découvrir et de l'apprécier.

Il faut dire qu'en plus de son immense talent, Frédéric Guirout, sait créer un climat de sympathie en donnant à ses interprétations, ce dont la musique a le plus besoin c'est-à-dire, la sincérité.

Après l'office l'orchestre interpréta : Printemps de la vie, Ariette en forme de canon (V. Gamba), Marche de D. Negro.

Après ce régal pour l'œil, tous les participants, jeunes musiciens et leurs familles, se retrouvaient pour le repas tiré du sac dans la salle de l'Alcazar.

A 15 h, c'est au tour de l'Ensemble des « Babys » de se faire applaudir dans un répertoire en rapport à leur taille et joué en rapport à leur bonne volonté. Bravo à tous ces enfants de 5 à 12 ans qui nous le souhaitons, auront assuré la relève le moment venu. La benjamine Valérie-Furber nous gratifia d'une bonne interprétation sur le plan musical à Au Galop, un titre qui correspond à la volonté, dont elle fait preuve pour travailler.

Les grands prennent le relais pour assurer le bal pour tous jusqu'à 20 h. Leurs à la queue, à grands regrets, il faut se quitter pour le retour.

ardennes

Activités de mars

L'activité fédérale a été réduite en mars : à une enquête sur un éventuel colloque sur le saxophone avec le quatuor « Saxophonix » le dimanche 8 avril à Nouzonville ;

— à la participation au Congrès National du Président Pilet et du trésorier adjoint Fournier ;

— au répertoire Juniors des 4 et 18, en vue de la « Générale » du 1er avril et des trois concerts prévus à Nouzonville, Fumay et Charleville-Mézières.

Le grand événement musical a été le triple concert donné devant des salles comblées : enthousiasme, au théâtre Municipal par l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, dirigée par :

M. Moscato, Directeur, dans la Symphonie Inachevée de Schubert, le concerto pour piano et orchestre de Serge Lancelin, (Soliste Mme Taglienti), « Toccarina », de Dondeyne, et des extraits de « Les Forlans », arrangement Clarisse M. Verdier, sous-directeur, dans « Marche des Bonnets à pois », « Orphée aux enfers » (Offenbach), « Week-end » (Devereux) et « West side Story ».

NOUVEAUTES FACILES POUR FLUTE A BEC

Guirout. JEUX DE MUSIQUE pour flûte à bec et petites percussions	16,40
Janzen. 20 THEMES CELEBRES. 20 mélodies très connues, transcrits pour la flûte à bec soprano dans des tonalités faciles	19,80
Klapil. AIRS POPULAIRES ALBANAIS ET MACEDONIENS pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare	16,40
Klapil. AIRS POPULAIRES ROUMAINS pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare	16,40
Mahdi. 14 PIECES ARABES pour flûte à bec soprano pour Szonyi, 20 CHANSONS POPULAIRES HONGROISES pour 2 flûtes à bec (soprano et alto) et guitare	11,70
2 flûtes à bec (soprano et alto) et guitare	16,40

Catalogue complet sur demande
A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75004 PARIS Cedex 01

260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

auvergne

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND

Un concert exceptionnel : deux premières auditions

Le mardi 8 mai, à 20 h, à la Maison des Sports, l'Orchestre Municipal d'Harmonie, sous la direction de Claude Giot, présentera deux premières auditions :

Messe, Milliteira, de B. Martinu, pour l'Orchestre ; chœurs d'Harmonie et orchestre ;

Symphonie 9, de N. Minkowski, pour Grand Orchestre d'Harmonie.

aube et haute-marne

AUBE

ROMILLY-SUR-SEINE

Un magnifique concert de l'Harmonie Municipale et du Conservatoire

Le samedi 9 décembre, à l'église, Saint-Martin, l'Harmonie Municipale et le Conservatoire donneront un concert au profit de l'Association des Amis de l'Orgue. Ce fut une magnifique soirée tant par la valeur du programme que par le climat d'amitié qui y régna.

Quelque 1000 personnes avaient envahi le vaste édifice et réservèrent un accueil particulièrement chaleureux aux exécutants.

Les concours, petits, médians et grands, se déroulent à l'heure et au rythme de la saison. De l'élégance de la tenue à la beauté des lieux, de l'élégance de la tenue à la beauté des lieux, de l'élégance de la tenue à la beauté des lieux...

En seconde partie, une centaine d'élèves de l'école de musique de la ville de... ont participé à la formation de l'orchestre symphonique de la ville de...

Le programme se terminera par un véritable feu d'artifice musical, la première œuvre de l'orchestre symphonique de la ville de...

Pierre GUILLAUMOT.

bouches-du-rhône

MARSEILLE
Assemblée générale
de la Fédération

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône s'est déroulée le dimanche 1er avril, dans les locaux de la Salle Mazonod, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Le Président, Joseph Chappé, après avoir ouvert la séance par une minute de recueillement à la mémoire des membres de la Fédération, a prononcé le discours d'ouverture.

Le Président, Joseph Chappé, a prononcé le discours d'ouverture. Il a souligné l'importance de l'enseignement musical auprès de tous les jeunes et a remercié les membres de la Fédération pour leur dévouement et leur efficacité.

M. Gilbert Gay, Vice-Président, a donné quelques directives pour la prochaine session, précisant qu'il s'agit d'un point de départ et que le milieu est primordial.

M. Paul Courtial, Président du Groupeement Régional Provence, Alpes, Côte d'Azur, a rendu compte du dernier Congrès de la Confédération.

M. Léon Pugeat, Président de la Commission technique, a rapporté à son tour la haute valeur pédagogique du Stage Junior annuel, qui se déroulera cette année à Saint-Rémy-de-Provence, première semaine de juillet. Tous les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats aux derniers examens y sont invités.

MM. Emile Bonnet, Secrétaire général, et Francis Badier, Trésorier, ont également rendu compte de leurs travaux. Quant à M. François Firmin, Vice-Président régional du Nord du Département, un hommage particulier a été rendu à son dévouement inépuisable.

Avant de clôturer l'Assemblée par un félicitatif d'honneur, le Président Joseph Chappé a annoncé la grande manifestation...

tion, qui aura lieu à l'Opéra de Marseille le mercredi 13 juin prochain, à 21 heures. Tous les musiciens d'honneur et amateurs de Marseille se retrouveront sur cette scène prestigieuse pour offrir à tous les Marseillais un concert grandiose, sous la baguette des meilleurs chefs de solistes.

Le programme de la soirée sera composé de la Culture et des Lettres. Tous les amis de la Musique qui sont conviés à cette grande soirée, qui se déroulera sous l'égide de l'Office Municipal de la Culture et des Lettres.

centre

NIÈVRE
NEVERES

Lola Bobesco, invitée de la Société des Concerts Nivernais

Après sa participation à la matinée offerte le 4 février aux mélomanes du 3ème étage, la Société des Concerts Nivernais reprend le cycle normal de ses manifestations musicales le dimanche 18 mars, dans la grande salle de la Maison de la Culture.

Le programme de cette manifestation nous propose tout d'abord « Les Sorcières » triptyque symphonique de René Chailien, Prix de Rome, Ex-directeur artistique, classique de la firme Pathé-Mercani, récemment disparu à Nevers, sa patrie d'adoption.

Sous la conduite de Jean Beuregard, directeur du Conservatoire, l'orchestre s'attaque avec exactitude au climat mystérieux de cet « envoi de Rome », doté de couleurs de timbres, et ponctué de effets de batterie, cette exécution obtient la faveur de l'auditoire emplissant la salle et constituant, de plus, un hommage parfait à l'auteur, René Chailien.

Puis, alléluia gracieuse de Les Bien-aimés, Lola Bobesco part et nous tint tout le charme de son ardent mélisme tout au long du concerto de Brahms dont elle survoila les difficultés avec son dynamisme tranquille et efficace de violon. Une capiteuse concert, un lyrisme enthousiasmé, une grande précision des traits qui constituent la riche palette de laquelle affleure un fabuleux « métier ». Grâce à la chaleureuse interprétation de Lola Bobesco, cette partition apparaît véritablement ainsi que l'avait définie le présidenteur — comme un « grand moment de la musique ». La gracieuse soliste fut acclamée, rappelée maintes fois... et fleurie.

A son triomphe — pour la réplique bien équilibrée qu'il donna à cette interprétation musicale — il convint d'associer l'orchestre, docile aux intentions du chef, un orchestre auquel, après l'enchaînement, il restait encore à élever un dernier bastion érigé par l'inventif Bizet en ut. Cet ouvrage, sous une apparence que Jean Beuregard et ses musiciens surent nous dissimuler. Seule nous parvint, sous l'ampleur orchestrale, la juvénile allégresse du compositeur.

Notons, dans l'Andante, la belle prestation du hautbois solo, lequel avait déjà brillé dans l'adagio du Concerto de Brahms, ainsi que la netteté des cordes dans l'aimable ritournelle animant l'alle-gro final. Ce dernier numéro fut redonné en bis avec le même brio, dans l'euphorie générale.

Certes, ce fut un beau concert et l'auditoire sut l'apprécier. Mais, rendu au confort du chœur, aura sa mesure le somme de travail, et de talent, nécessaires à la réussite musicale. Irraisable sur le grand art de Lola Bobesco n'aurait rien à sa gloire internationale, mais saluons le mérite individuel de chacun de ces musiciens et l'efficacité de leur chef, Jean Beuregard.

150 ans d'expérience
nous ont confirmé
que rien ne vaut
la méthode traditionnelle
pour fabriquer
un instrument de musique
de premier choix.



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



6, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantas-le-Ville

CREUSE DUN-L'ESPÉRANCE Concert de l'Espérance

L'Audition, et le Concert organisé samedi soir, 24 mars 1979, par l'Espérance Musicale a obtenu le plus grand succès : salle comble, plus de deux cents personnes, qualité des interprètes, « aussi bien des élèves de l'Institut Musicale que des professeurs, l'ensemble créé une ambiance chaude et nous a applaudissements spontanés et nourris du public prouvant que les organisateurs ont trouvé la bonne solution qui pourra être encore améliorée, pour réduire, par exemple, la durée du concert.

Après quelques paroles d'accueil du Président de l'Espérance Musicale, c'est l'Entente Musicale Dun-La Sourrairie, qui, sous la direction de son chef Auguste Poulteau « ouvre le bal », c'est le cas de le dire, après le pas redoublé « à la Française », avec joliment les trois mouvements du « Bal de Béatrice d'Esté » de Reynaldo Hahn, le compositeur bien connu d'agréables opérettes et de délicieuses mélodies.

Puis ce fut l'audition des élèves, vingt-cinq environ, certains accompagnés en concertiste par l'harmonie, les autres au piano par Mme Béguin, professeur à l'Ecole départementale de musique. Tous ces jeunes solistes, que nous ne pouvons tous nommer, certains avec un peu de trac, d'autres avec une belle assurance, mais tous avec tout leur cœur, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour plaire avec enthousiasme après des interprétations excellentes où nous avons relevé des œuvres de compositeurs affirmés comme Beethoven ou Tchaïkovski : c'était vraiment un plaisir de voir le visage sérieux, puis heureux et déstendu, de ces jeunes qui ont l'avenir de l'Entente Musicale.

C'est le quatuor de cuivres de l'Ecole de musique de l'Espérance Musicale : Bernard Colnet et Francis Jouhannet (trompettes), Christophe Nicoud (cornet à pistons) et Philippe Pouliere (tuba) qui clôtura l'audition des élèves par « le rondo » de Serge Lujben.

Et sans en être fatigué, ce fut aux professeurs de faire écho de leur art en interprétant des œuvres difficiles, mais fort belles à écouter : Jean Milner, tout d'abord, virtuose à la grande fièvre, dans les arabesques brillantes de la Fantaisie pastorale hongroise de Chopin, Albert Lerouge, toujours souriant, et aux belles sonorités du saxophone alto rendues avec aisance dans l'Andante admirable de Calodi, Marcel Chanton remarquable à la clarinette dans l'Adagio du 1er concerto de Weber, au piano minier et au lyrisme de son pour le Glouven Battista, au fort italien du 18ème siècle, trio écrit pour clarinettes, où Jean Milner (flûte), Albert Lerouge et Marcel Chanton (clarinettes) donnèrent toute la mesure de leur talent, exceptionnellement accompagnés par Mme Béguin qui a droit à notre reconnaissance.

Et après quelques mots du Dr Deffroy qui sut mettre en valeur le travail et les heureux résultats de chacun, ce fut le final avec « Suréyni », marche de Tschour et « Gloire aux fanfares », de F.-P. Loup.

champagne et meuse

MARNE
DAMERY

Brillant concert de la Fanfare

Une très nombreuse assistance, mélangée d'amis de la fanfare, a assisté le dimanche 11 mars au traditionnel concert d'hiver organisé par la Fanfare de Damery avec la participation de la Fanfare-Fanfare de Ventouilly.

Il est vrai que cette année les organisateurs, soucieux de plaire au public et de satisfaire les goûts de chacun, avaient fait appel au quatuor de trombones des élèves du Conservatoire national de région de Reims, sous la direction de leur éminent professeur M. Amédée Grivillers.

Après les mots de bienvenue du président M. Michel Badre, la fanfare de Damery, sous le baguetin énergique de M. René Massou, débute ce concert par une œuvre de Franz von Suppé, Fobba et Payson, au cours de laquelle Michel Pain au saxophone alto et Michel Gillet au trombone donnent un petit échappé de leur talent.

Après l'interprétation magistrale de cet œuvre, c'est Offenbach, par une fantaisie sur Les contes d'Hoffmann qui succède dans un rythme endiablé et permet d'apprécier la virtuosité de Michel Pain (déjà cité) et de Mme Vely, flûtiste.

Cette première partie se termina par deux morceaux modernes, musique à la carte, de Willy Hurvost, et Veteranen Mars de Wickers.

La seconde partie, réservée aux mélomanes avertis était consacrée à l'audition du quatuor de trombones. C'est à travers des œuvres de Purcell, Vivaldi, Mozart, Charpentier et Dondeyne que les

Editions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle, 75009 PARIS — 874-09-25

Vient de paraître
MUSIQUE INSTRUMENTALE

Alain ABBOTT : 28 petites études faciles et progressives, piano.

d'après Bertini, pour accordéon.

Paul ARMA : Phases contre phases, pour saxophone soprano et piano.

Tony AUBIN : Si vis pacem..., pour cor et piano.

Jean-Michel DAMASE : Ritournelles, 3 pièces pour quatuor de clarinettes.

Pierre LEVET : La technique journalistique du corniste.

Akira TANAKA : "...et l'automne", pour flûte et piano.

ENSEIGNEMENT

M. FLEURANT et Ch. VOIRPY : Textes musicaux à chanter (degré facile), en clé de sol.

L. LEGRON : 30 leçons de rythme et de chant (à l'usage des conservatoires municipaux).

Ch. MANEN : 20 leçons de solfège à changements de clés, sur 3 clés, avec accompagnement de piano.

20 leçons de solfège à changements de clés, sur 7 clés, avec accompagnement de piano.

J. MEIN : 13 nouvelles leçons de solfège (dont 8 leçons difficiles, en clé de sol, et 5 pour la transposition à vue).

FOURNITURE RAPIDE DE TOUTES LES EDITIONS MUSICALES

(françaises et étrangères)

VENTE PAR CORRESPONDANCE DANS TOUTE LA FRANCE

concertistes nous firent découvrir la douceur et la puissance de cet instrument trop souvent méconnu.

Au cours de cette seconde partie, les jeunes élèves de l'Ecole de Musique de Damery, sous la houlette de Mme Meson, rendirent un vibrant hommage à Beethoven en interprétant sa célèbre « Ode à la Joie ».

Enfin, pour terminer ce concert, la Batterie-Fanfane de Venteuil, sous la direction de M. Ridoux, et ses tambours solistes, sous la direction des frères Vély, revêtus pour la circonstance de l'uniforme des Grognaards, nous ramènèrent au temps des campagnes napoléoniennes.

Tambours, clairons, trompettes et cors ponctuèrent une série de marches officiellement orchestrées par M. Tancit, ancien chef de la musique du 106ème Régiment d'Infanterie. C'est avec la Marche des Bonnets à poil que se clôture ce concert qui remporta un très vif succès. Assistèrent à ce concert M. Bernard Staut, député de la Meuse, M. René Fourrier, directeur de la Philharmonique et de la Fanfare des Tonneliers d'Epemay, M. Charrel, ex-tambour-major du 106ème R.I., M. Maucclair, président de l'Union Musicale, M. Gillain, vice-président de la Fédération de Champagne et Meuse, ainsi que les présidents et responsables des sociétés locales, les maires des communes voisines et les directeurs des sociétés de musique de Fleury-le-Itier et de Mandeuil.

DORMANS

Concert d'hiver de la Musique Municipale

Le 16 mars 1979, l'église Saint-Hippolyte accueillait une nouvelle fois la Musique municipale. Cette formule est fort appréciée, si l'on en juge par le nombreuse assistance à cette manifestation.

La première partie était composée de Lanas Cogy, de Bourbon; le Café de Bagdad, de Beldieu; Tambour Battant, de Scarbon; Keep Things Jolly, de Ramakers; A Stranger in New York, de Darling; Le passage du grand cerf, de Blédant; Dixieland Balibazar, de Coquer; Goliath Line, de Leemann; et l'Echo de Rosemont, de Pihet.

La seconde partie était réservée à un ensemble de clarinettes. M. Daniel Villard, professeur à l'Ecole Municipale de Musique d'Epemay a eu la très heureuse initiative de grouper quelques-uns de ses élèves en une formation très intéressante. D'un niveau remarquable, cette formation est unique dans la région. Il est très encourageant que de jeunes professeurs sachent communiquer leur enthousiasme à leur entourage et il est très heureux qu'Epemay, avec son Ecole Municipale, connaisse des succès mérités. Ce programme comprenait des œuvres de Caries, Stravinsky, Haendel, Bach et Tomasi.

A l'issue du concert, le Président Renpont remerciait le Clergé pour son hospitalité qui, devait-il dire, loin de ressembler à une profanation, est plutôt un refuge dans la sagesse où les aînés cotoient la jeunesse, symbole de l'espérance et héritière d'une tâche qu'elle aura la charge de perpétuer. Le président remerciait pour leur présence, MM. Fournier, Directeur de la Société Philharmonique et de l'Ecole d'Epemay, Michel Houmout de la Fédération Champagne et Meuse, Jean Maucclair, président de l'Union Musicale ainsi que le conseil municipal, largement représenté. Il associait à ses compliments les musiciens et leurs directeurs Marcel Monnet et Vilette, ainsi que Mme Choque avec ses meslorettes.

La soirée débute avec la brillante classe d'orchestre l'Ecole de Musique de Soyseau, qui dirige Bernard Gavillon-Bianc, et qui ouvre le concert avec un extrait de « Peer Gynt », un concerto pour hautbois de Marcello et une sarabande de Haendel. On ne peut qu'encourager les créations de classes d'orchestre qui préparent les jeunes élèves à la discipline et à la formation orchestrale qui les attend un jour. Celle de Soyseau est un modèle du genre et le soin et la finition sont des qualités dignes des entreprises de son jeune chef.

Vint ensuite l'audition de la chorale de l'Association Culture et Loisirs de Chonas, dirigée par Cécile Favre, dans un chant croisé « Vuprem Oci » fort nuancé et magnifiquement bien travaillé. Cette chorale chante haut et clair un langage où s'affirme la personnalité de Cécile Favre.

Le succédant, Germain Selvadour, directeur-adjoint de l'Ecole Municipale agréée de Venteuil, conduit ensuite la chorale mixte de l'école. Cette chorale est composée des grands élèves de l'école et de nombreuses personnes, aimant le chant chorale. Elle dispose d'un encadrement solide de musiciens confirmés et de la recherche de la finition et du style est ici poussée à l'extrême.

La tranquille certitude du chef, l'ascendant irrésistible avec lequel il transmet sa direction, rendront très attachante cette interprétation du choral de J.-S. Bach.

Ces deux chorales d'un très haut niveau furent dirigées avec maîtrise et on aurait bien voulu les entendre plus longtemps. Mais le temps à ses exigences et place fut donnée à l'Union Musicale de Venteuil qui revint les nombreux amateurs avec premier lieu la ballade de Huggens, solistes, Jacques-Jean Aimé au trombone; Marcel Cauffier à la trompette et Eric Defever au saxophone alto. C'était en fait la 1ère partie d'une œuvre moderne qui sera donnée au théâtre de Venteuil le 11 mai dans un contexte orchestral particulier. Suivit la Symphonie Inachevée de Schubert, qu'on écoute toujours avec infiniment de plaisir et qui ajoute encore à la ferveur unanime des auditeurs. Ce chef-d'œuvre, témoin de la vie intérieure de l'ère romantique qui était Schubert, est bien connu et fut très apprécié du public.

Et ce fut enfin l'apothéose tant attendue avec le Pasame 150 de César Franck pour chœurs et harmonie dans une orchestration spécialement réalisée par Jean Deroubaix. Plus de 150 musiciens (les deux chorales et l'harmonie), tous placés sous la direction de Jean Deroubaix, donnaient une interprétation qui faisaient un souvenir au cœur des auditeurs comblés. Ce chef-d'œuvre de la polyphonie instrumentale et chorale honore la musique française. Les auditeurs qui se trouvaient ce soir là ont partagé les impressions de ceux qui depuis trois mois travaillaient à la réalisation du

Pasame 150. Il faut d'ailleurs donner un « bis » de l'œuvre tant le succès fut grand. Les applaudissements eurent exceptionnels.

Au premier rang on notait la présence de M. Louis Mermetz, Député-maire de Venteuil et Président du Conseil général de l'Isère, Mme Moulin adjointe, M. Hellén, maire de Soyseau, M. Besson, vice-président de l'Union Musicale, M. Guyamer, directeur du théâtre de Venteuil, Mme Nicquet, déléguée du secteur musical de Venteuil, les Présidents Grange et Baudrand, Gilbert Berthoin, directeur de la Fanfare, etc.

Parmi les prochaines manifestations de l'Harmonie de Venteuil il faut citer dans le cadre grandiose du théâtre antique le 22 juin, en soirée, l'interprétation de la Symphonie Funèbre de Berlioz pour chœurs et harmonie.

Franche-Comté et Territoire de Belfort

DOUBS

BEAULIEU-MANDEURE Journée de la Qualité Musicale

La Journée de la Qualité Musicale organisée par l'Amicale des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard et sous l'égide de la Fédération Musicale de France-Comté s'est déroulée le dimanche 1er avril 1979 dans la Salle « Saint-Martin » à Mandeure. Dès 9 h 30, les dix sociétés inscrites se succédèrent dans des productions mettant en valeur la Musique Populaire régionale par des amateurs, concrétisant ainsi des mois de travail au niveau des répétitions. C'est donc un triple but qui était visé par les organisateurs : l'attribution des challenges 1979, ces sociétés devenant Musiques d'Honneur du Festival d'été qui aura lieu du 15 au 17 juin à Béthoncourt; un classement fédéral qui situe officiellement chacune d'elles dans la hiérarchie des divisions et sections permettant à ce stade l'inscription dans un Concours National; enfin une journée que l'on pourrait qualifier d'exceptionnelle, où il a été possible d'entendre dans des conditions d'audition favorables un échantillon des meilleurs groupes régionaux ayant choisi leur répertoire dans la liste officielle des œuvres de concours.

L'œuvre de classement : Le jury composé de MM. Vriez et Pochon, respectivement Président et Vice-Président de la Fédération Musicale de France-Comté et du Territoire de Belfort, accompagnés de trois membres du Comité Fédéral, a donné les résultats indiqués ci-après : Batterie-Fanfane Beaucourtaise, dirigée par M. André Gigos, Première

division. Deuxième section : Batterie-Fanfane La Vigilante d'Audincourt, dirigée par M. Alfred Betailan, Deuxième division. Première section : Batterie de l'Harmonie Municipale d'Héricourt, dirigée par M. Hubert Doridan, Troisième division. Deuxième section : Harmonie Municipale d'Héricourt, dirigée par M. Jean Robelin, Première division. Deuxième section : Harmonie Municipale d'Exincourt, dirigée par M. Jean-Marie Vonot, Première division. Deuxième section : Harmonie Municipale d'Héricourt, dirigée par M. Roger Blangy. Deuxième division. Deuxième section : Fanfare de Badevet-Féche-Eglises, dirigée par M. Marcel Thomme, Deuxième division. Première section : Club Accoréon Mombillardais, dirigée par Mme Chantal Courtot-Renoux, Excellence B : Club Accoréon d'Audincourt, dirigée par M. Jean Gentille, Première division. Deuxième section : Club Accoréon d'Exincourt, dirigé par Mlle Régine Carrey, Troisième division. Deuxième section.

Les Challenges 1979 : En application du règlement les sociétés qui étaient dans les challenges en 1978 étaient en raison de l'absence de chorales, le challenge Marcel Estaveoer n'a pu être attribué.

Le challenge Jean Robelin offert et mis en compétition par l'Harmonie Municipale d'Exincourt est remporté par l'Harmonie Municipale d'Exincourt.

Le challenge de la ville d'Héricourt, mis en compétition par le Club Accoréon d'Exincourt, est remporté par le Club Accoréon d'Audincourt.

Le challenge Lucien Baschelle offert et mis en compétition par la Batterie-Fanfane Beaucourtaise est remporté par la Fanfare « La Vigilante » d'Audincourt.

Très belle journée donc sur le plan musical par le niveau présenté par chacune des sociétés que le Comité Fédéral se plaît à féliciter et à citer en exemple pour leur vitalité et leur persévérance au travail sérieux.

Le Secrétaire général, Raymond MENLE.

JURA

LONS-LE-SAUNIER

Concert de l'Union Départementale des Ecoles et Conservatoire de Musique

Dans le cadre de la foire-exposition et de la fête des Salines, Lons-le-Saunier était également, en ce jour du 28 avril 1979, le Centre Départemental des activités musicales, puisqu'elle accueillait 200 jeunes musiciens des Conservatoires Municipaux du Jura. C'est en la salle du Cossec que les orchestres d'élèves ont bien servi la musique en présentant un programme digne de leurs aînés, avec les œuvres de J. Biazet, Borodine, Prokofiev, Hindemith, Schubert, Saint-Saëns, Gounod, Hummel, Purcell, Bach, Haydn et Weber. Les orchestres

CONDITIONS PARTICULIÈRES

aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

IBANEZ - YAMAHA - ESTRUCH - DI GIORGIO - GOMEZ - NORMAN - ROCKOMAN

INSTRUMENTS A VENT
YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG...

FLUTES
KUNG - MOECK - HOPF - DOMESTICH - AULOS...

BATTERIES
TAMA - MAXVIN - ASBA - LUDWIG - PREMIER - PEARL...

TOUT LE MATERIEL SCOLAIRE
XYLOPHONES - TAMBOURINS - MARACAS - TRIANGLES

INSTRUMENTS FOLKLORIQUES
DULCIMER - EPINETTE - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.

VIOLONS - MANDOLINES - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES
• AMPLIS - ORGUES - SYNTHÉTISEURS.

CREDIT - GARANTIE TOTALE 2 ANS (pièces et main-d'œuvre)
SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ - ASSURANCE TOUTS RISQUES (sur option)



DISQUE & MUSIQUE

165, RUE DE RENNES - 75008 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

dauphinoise

SEYSSUEL

Brillant Concert Spirituel

L'église était archi-comble ce vendredi 9 février pour écouter le très beau concert donné par l'Union Musicale de Venteuil et les chorales de Chonas et de Venteuil.

Ce concert, qui figure en première place au planning de la saison musicale de Venteuil, était dû à l'initiative de Jean Deroubaix, directeur de l'Harmonie de Venteuil, également président du secteur musical de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises, qui depuis son arrivée dans la cité Romaine a considérablement transformé le concept des concerts au-delà de la ville.

Ce nordiste de 47 ans, venu des marches de la Lorraine Lorraine, et formé à la rude école de ceux qui ont marqué l'évolution de la musique d'harmonie pour ne citer que Paul Samier-Colle-ry, dirige l'Ecole Municipale de Musique de Venteuil, les classes municipales de Musique de la région Viennoise. Professeur à l'Ecole agrée de Venteuil, où il enseigne également dans les écoles, Jean Deroubaix avait accepté l'invitation des organisateurs de l'Ecole de Venteuil de diriger ce concert. Encouragé d'un bureau présidé par Pierre Dubreuil, dont on apprécie le contact fructueux dans la vie associative de Venteuil, il a su redonner à l'Harmonie de Venteuil l'éclat qu'elle avait connu auparavant.

Sa veille au soir, un grand concert fut offert à la population en l'église de la Ville. La nombreux assistance en fut ravie.

Le dimanche matin, après les commémorations et le recueillement devant le Monument aux Morts, le cortège se rendait à la Maison de l'Arrière, où un nouveau concert était réservé aux pensionnaires. Retourailles, combat épouvantable, le Grand et l'Allégre vivaient de la formation musicale où la jeunesse ardente, pleine de vie était la dominante.

Après un vin d'honneur offert par la Direction, des congratulations, et la promesse d'un soir revival, il était l'heure de rejoindre la table du festin.

Le fête fut belle; on ne peut mieux dire.

Quatre vingt convivia regroupés autour des Présidents Cathala et Chesnet, sous la présidence de M. le Maire. Nous remarquons parmi les invités le Colonel Dhompas, le Capitaine Pina, l'Adjudant-Pujo, M. Macha, Professeur du Lycée Technique, M. le Directeur de l'Hôpital et de nombreuses autres personnalité.

Le banquet fut d'une belle ordonnance. Il se célébra sur le dernier acte; celui où la verve méridionale s'exprime en discours et en chansons et il fut nombreux.

Au cours du banquet, le Président Cathala et M. le Maire eurent la joie de décorer de la Médaille d'argent de la Confédération Musicale de France les sociétaires suivants: MM. René Albert, Robert Villeneuve, Roger Rouch, René Lopez et Gilbert Rouhichou, auxquels nous renouvelons tous nos compliments pour leurs mérites reconnus.

Hommage à la Musique, hommage à l'Amitié, hommage à la Gastronomie, telle fut la trilogie de cette vivante journée, dont les participants garderont le meilleur souvenir.

AUDE

NARBONNE

Concert de Printemps de la Lyre Narbonnaise

Traditionnellement, pour fêter le printemps, la Lyre Narbonnaise donne son premier concert annuel dans les derniers jours du mois de mars. Nos musiciens locaux, comme toujours unis à ceux de l'Harmonie Républicaine de Coursan et renforcés par quelques éléments de la Lyre Biterroise, avaient donc convié leur public le vendredi 3, mars dans la salle du Palais de Travail.

Hélas ces derniers jours de mars n'étaient de printaniers jours de mars... Si bien que le nombre des auditeurs s'est trouvé sensiblement réduit par rapport aux précédents concerts. Celui-ci valait pourtant le déplacement et mérita les applaudissements nourris saluèrent chaque fin de morceau et le salut final.

Tout à tour on écouta ainsi: « Holiday in Spain », marche de Kelly, « Tancrède », ouverture de Rossini, « Erwin » grand fantaisie pour clarinette de Mel, ter et au cours de laquelle, le clarinettiste Claude Clerc se distinguait particulièrement. « La belle Hélène », fantaisie sur la célèbre opérette d'Ok-fenbach. Après l'entracte, ce sont les « Czardas » de G. Michiels qui méritèrent la danse, « Concretino pour un air tonne » de L. Delbecq, Intermezzo pour trompettes permit au public d'applaudir le jeune Hervé Barthe, âgé de 14 ans, de l'Harmonie Républicaine de Coursan, qui interpréta cette œuvre d'une façon tout à fait remarquable et auquel nous présentons toutes nos félicitations. Enfin, ce sont sur des évocations d'Outre-Pyrénées avec une sélection sur la célèbre opérette « Andalousia », de F. Lopez, et sur un superbe paso-doble

entraînantes cette excellente prestation. « Gérons », que se célébra par des notes dirigées avec autorité par M. Emile Capman, Directeur de la Lyre Narbonnaise. Le Président Soulier et les membres de son bureau, M. Pedras, M. et Mme Philippou, valent en ce plaisir d'accueillir.

Il au premier rang des auditeurs, M. André Média, Maire. Adjoint, Gilbert Pina, Maire et Conseiller général de Coursan, M. Raymond Rivet, Président honoraire de la Lyre Narbonnaise, M. André Sarzi, Directeur honoraire de la Lyre Narbonnaise et Président Fédéral des Sociétés Musicales du Midi.

Au tour des coupes de bienvenue; rassemblant les participants après le concert, le Président Soulier et M. Média, apportèrent félicitations et encouragements. L'adjoint au Maire de Narbonne donna même d'intéressantes informations: l'accord de la municipalité pour l'organisation, le 14 juillet prochain d'un rendez-vous de Bandas espagnoles et surtout l'annonce que le projet de construction d'un kiosque à musique entrerait, l'an prochain, dans la voie des réalisations, après concertation générale pour le choix de son emplacement.

Ce premier concert de la Lyre Narbonnaise, a eu ainsi de bien agréables perspectives pour les amateurs de musique populaire.

COURSAN

Concert de gala

Vendredi 13 avril, l'Harmonie Républicaine donnait son premier concert de printemps dans la salle des fêtes de la Maison des Jeunes. Un nombreux public de mélomanes ou de sympathisants avait rempli la salle.

Ce concert, placé sous la direction de M. Capman a connu un très grand succès, notre compatriote et ami Gabriel Cabrier, cor-solo, assura le rôle de présentateur et c'est avec un talent remarquable qu'il sut donner un avant goût des œuvres qui allaient être exécutées avec brio.

Tout d'abord ce fut Holiday in Spain célèbre marche de Kelly Tenchède, qui fut sans aucun doute, Erwin, célèbre fantaisie pour clarinette de Meister qui fut exécutée d'une façon remarquable par Claude Clerc à qui le public réserve une ovation très chaleureuse, notons en passant que Claude Clerc fit partie intégrante, durant cinq ans de la magnifique Musique de l'Air à Paris. La belle Hélène fut très appréciée, tandis que le jeune « Barthe » Hervé de l'Ecole de musique de Coursan, qui sut également le cours de trompette à l'Ecole de musique de Béziers avec comme professeur le jeune Linton, exécuta d'une façon irréprochable, devant la scène, le Concertino pour un automate de Delbecq, la fin de cette œuvre pour trompette fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements à cet enfant du pays qui suit la trace de notre regretté Sellennet Anillar qui fut son premier professeur, disparu depuis bientôt deux ans. Une fantaisie sur Andalousia de Lopez et la célèbre paso-doble Girona terminaient cette belle soirée musicale à laquelle avaient pris place M. Gilbert Pina, ex-hautbois à l'Harmonie, Maire et Conseiller général de Coursan, M. Mixo, ancien Maire, Suiza Edmond et Julien Coca, adjoints au Maire, M. Sadoix, Président du Réveil, nouvellement élu et Mme. M. Sarzi André, ex-Directeur de l'Harmonie, Président de la Fédération du Midi et Mme et d'autres encore.

Toutes nos félicitations vont aux musiciens de notre vieille harmonie; à ceux également de Narbonne, Béziers, Purielgaur qui viennent prêter main forte, pour que vive la musique, merci à tous les auditeurs qui par leur présence viennent encourager ces musiciens du soir pour donner tant de galés à nos populations.

BIENTOT VA PARAITRE

< Majorettes Around The World >

12 marches modernes de

Guy LUYPAERTS

Direction : Pierre BIGOT

enregistrées par la

MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

Disque LIBELLE, en dépôt à la F.G.S.P.F.

5, rue Cernuschi, 75017 PARIS

et à la Fédération Française des Majorettes

14, rue Kleber 93400 SAINT-OUJEN

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix EXCEPTIONNELLS

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

CUIVRE

	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	770
CORNET, si b	855
BUGLE, si b	995
ALTO, mi b	1540
BARYTON, si b	2080
BASSE, si b à 4 pistons	2670
SOUSASSOPHONE, si b	
pavillon orientable et démontable	6790
TROMBONE à coulisse	800
TROMBONE à pistons	1040
	1995

LAQUES OR

	ARGENTE
SAXO SOPRANO, si b	605
SAXO ALTO, mi b	690
SAXO TENOR, si b	795
SAXO BARYTON, mi b	1200
CLARINETTE, si b, super ébène	1600
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	2090
	6790
	800
	1040
	1995

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



GARD

SALINDRES

Brilliant concert de l'Harmonie Municipale

C'est le mardi 27 mars que le premier concert de printemps dans la salle paroissiale sous la haute direction de son infatigable directeur François Renard.

Autant par la qualité de son programme que par la perfection de son exécution, ce concert de printemps méritait bien l'auditoire nombreux qui s'était donné rendez-vous dans la salle de l'A.C.E.P. et qui ne ménagea pas ses applaudissements à la fin de chaque morceau. « Le vieux château », œuvre de F. Andrieux; « Petite fleur », de S. Béchet; « Le Pays du Saucier », de F. Lehar; « Cypris », polka pour cornet, de de Poth; « Espans », suite de valises variées pour saxophone alto, de Fonse; « Arana di Verona », paso-doble de J. Darling, Charles Deblanco au saxophone ténor, Fabien Chevalier à la trompette et Robert Nadiou au saxophone alto ténor, furent hautement appréciés par le public qui put se rendre compte de la parfaite homogénéité de l'ensemble ainsi que de l'abnégation et la grand bravo à tous les musiciens et à leur chef dévoué, François Renard, qui enjoint notre cité et qui, encore une fois ont su surpasser au cours de cette brillante soirée.

Nous sommes heureux de dire à notre vieil ami François Renard ainsi qu'à tous ses jeunes musiciens de continuer cette belle œuvre qui fait de la ville de Salindres une de celles que l'on pourrait citer en exemple pour ce qui est de la musique populaire d'amateurs.

HERAULT

BEZIERS

Concert de la Lyre Biterroise

Comme chaque année à pareille époque, la Lyre Biterroise offrait à ses membres honoraires et à ses amis le concert de Printemps qui a eu lieu au Théâtre Municipal mis à la disposition de la doyenne de nos Sociétés par M. Sabah, adjoint au maire et délégué aux Affaires Culturelles.

M. A. Galy, Président de la Lyre Biterroise et vice-Président des Sociétés Musicales de l'Hérault, zone B, assisté de M. Jambert, doyen de la Lyre et de M. Faure, vice-Président de la Lyre, recevait les invités.

On notait la présence de: M. et Mme A. Sarzi, président fédéral de la Fédération du Midi, M. et Mme L. Mieschamp, trésorier général, R. Portès, secrétaire général, Linton, secrétaire adjoint, M. Favlar, Président de l'Union Musicale de Cazouils-Ios-Baziers, M. Glanet, de l'Har-

monie Républicaine de Coursan, M. Capman, Directeur de la Lyre de Narbonne, M. et Mme lllages, Musicologues, M. Lignon, ex-Vice-Président de la Lyre de Béziers, M. et Mme H. Dejean, Directeur de l'Etudiantins Biterroise, le Père Pous, Directeur de l'Ecole du Sacré-Cœur.

Etalent exécutés: M. P. Balmigère, Délégué Municipal, qui était représenté par Mme Riccaud, Conseillère Municipale, M. J. Reznikoff, Délégué aux Affaires Culturelles pour le Languedoc-Roussillon. Le programme, très varié et d'une très haute tenue musicale, débutait par l'inédit musical composé par M. L. Collet, Directeur de la Lyre. Il nous a été agréable de remarquer parmi les quarante musiciens des éléments jeunes, dont quatre militaires. La Marche Indienne, de Sellenik, caractéristique et folklorique; fut enlevée avec maestria; suivie de l'ouverture de Suppé, Poète et Payaan, superbement rendue avec une saxophone solo M. Gletzes. Un autre soliste se fit ensuite applaudir, M. Bedie, trombone, dans une partition très agréable et pétilante de malice intitulée Badinages, qui M. Collet composa lors d'un stage de perfectionnement à Lamou à la suite de son accident de voiture. La Symphonie Inachevée de Franz Schubert, fut ensuite interprétée par toute la formation dans un enchaînement sans faille et apprécié de toute l'assistance. Puis ce fut le Mini-Boogie, de J. Darling, rythmé et tonitrueux. Puis ce furent deux élèves de M. Colombier, Martine Guillot et Marc Tolentin, âgés de 18 ans et 13 ans, qui interprétèrent la troisième Sonate pour deux flûtes. Ces deux jeunes firent preuve d'une grande autorité et d'une parfaite maîtrise dans l'exécution de ce morceau et furent très applaudis. D'autres jeunes talents devaient se produire au cours de cette soirée. Michel Pastot, ténor plein de vaillance et doté d'une voix agréable, chanta la cavatine d'Almaviva dans le Barbier de Séville, et un extrait de Lakmé; Fabrice Baccou, Professeur de piano, qui accompagna ce jeune virtuose.

Les jeunes ballerines du cours Marcel Lienard évoluèrent en deux actes ravissants: d'abord sur un concerto de Beethoven, Monique Aquilano menant le jeu, ce fut une succession de figures très variées. Ensuite vinrent huit jeunes filles en robe rose ou bleue fleurie, dans la Première valse de Joseph Landon. Rayonnement et charme de la dansa classique.

Les musiciens de la Lyre reprirent leur place et ce fut le Concerto pour un Été, avec le soliste Alain Fontes (15 ans) à la trompette; une jolie sonolité, de la maîtrise et un sens certain de la musique. Puis ce fut le Voyage en Chine, ouverture de F. Bazin, sur un rythme très cadencé; la Danse Persane, de E. Guiraud, un morceau assez difficile mais bien mis en place; la

normandie

MEMENTO

Mercredi 2 mai, 20 h 30, Caen, Théâtre Municipal, Albert Herring, opéra de Benjamin Britten.
Mardi 8 mai, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, Orchestre de Chambre de Caen, Soliste: Bernard Ringelassen, pianiste.

Dimanche 20 mai, Trouville-sur-Mer, Festival fédéral de chant choral.
Jeudi 24 mai, 20 h 30, vendredi 25 mai, 20 h 30, Caen, Théâtre Municipal, My Fair Lady (Frédéric Loewel).
Mardi 29 mai, 21 h, Caen, Eglise Saint-Etienne, Orchestre de Chambre de Caen, Saint Michael's Singers de Coventry, J.-S. Bach: Magnificat - Motet: Requiem.
Vendredi 15 juin, Caen, Théâtre Municipal, Véronique (André Messager).
Samedi 16 juin, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, Concert par l'Harmonie « La Fraternelle ».

Dimanche 21 octobre, Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d' Eure-et-Loir.

CALVADOS

MONDEVILLE

Concert de Printemps

Comme tous les ans, la Société Musicale Normande a organisé mercredi 21 mars son Concert de Printemps. Pour confier un climat inhabituel à cette manifestation traditionnelle, elle avait invité le Groupe Symphonique d'Accordeons de Caen, dirigé par Annie et Jean Okslein.

La première partie de la soirée était donc réservée à cette formation qui, par un programme justement équilibré, classique et moderne, a totalement conquis le public de la Salle de la Renaissance. Programme très varié, puisé, aux célèbres Blambo, de Morgan, Y.M.C.A. de Morali, et La Chenille, de Jeannot, furent intercalés des œuvres plus copieuses dont la précision de l'exécution et la sensibilité de l'interprétation confirmèrent le sens mu-

appel de ses jeunes accordéonistes, ainsi que le succès de l'enseignement prodigé par leurs professeurs. La Marche Américaine, de Souza, fut brillamment exécutée, ainsi que le début du concert, et les concertistes choisis pour l'exécution de Sur un Marche Pénins, de Kétebby, consentirent admirablement à l'occupation de nos scènes orientales. La Danse Hongroise No 5 fut allégrement exécutée, avec le respect exact des divers tempi et du style exigés de cette œuvre de Brahms.

Le Groupe Symphonique d'Accordéons, créé en octobre 1975, et évidemment affilié à la Confédération Musicale de France, confirme d'année en année sa qualification et sa cohésion. C'est un ensemble symphonique et complet, dont les qualités musicales et le professionnalisme ont été très appréciés du public et honorent par des vifs et chaleureux applaudissements.

La deuxième partie du programme, interrompue par la Société Musicale Normande, proposait divers morceaux dirigés par le talentueux Jean-Paul Hamer, qui vint de sa voir décerner le Médaille d'Argent de Direction de la CMF, et présentés par le Président André Villanar, Winchester Cathedral, de Geoff Stephens débutant le programme sur un rythme bien cadencé et déterminant, des premières mesures, l'émouvante de cette seconde partie composée pour équilibrer la prestation du Groupe Symphonique d'Accordéons. C'est ainsi que pour répondre à l'œuvre de Kétebby, nous entendâmes en suite Show Lido, une fantaisie de John Darling qui, par l'occasion, des tableaux de célèbre Music-Hall parisien, transporte les auditeurs dans les pays les plus exotiques. Ce fut l'occasion d'apprécier le talent d'un jeune clarinetiste, Philippe Frevasse, qui, en un solo plein de finesse, sut prouver la qualité de sa technique et la chaleur de sa sonorité qui se confirmèrent lors de l'exécution de la Danse Hongroise No 6, de Brahms.

Le pot-pouri d'airs mexicains permit ensuite à l'assistance d'imaginer un soleil plus ardent que celui de la Normandie et de retrouver des mélodies sur lesquelles certains d'entre nous dansèrent voici quelques lustres. Pour que l'évocation soit encore plus crédible, on vit se profiler à l'arrière plan de la scène une musicienne (c'était, par fait-il, la fille du Président) qui, ayant abandonné sa flûte, participait à la section rythmique en agitant vigoureusement un tambourin et arborait un large sourire dont on pouvait, malgré tout, douter de l'authenticité. Ce fut un moment de franche bonne humeur, mais le titre de l'œuvre de Kees Viak, Happy Sound Selection, ne se peut-il pas se traduire par Sélection d'airs joyeux ? Trumpet Fiesta, de Donald Phillips, fut ensuite interprété par André Villanar, et le concert se termina par la brillante page de Harold Waiters, Hootenanny, qui fit as lever tout à tour le pupitre des clarinettes mené par Michel Frevasse, celui des trombones par Roger Niard, les basses emportées par Roger Lhiver et tout l'ensemble entraîné par

le Chef Jean-Paul Hamer et soutenu par les battements de mains du public. La Société Musicale Normande était en grande forme en ce premier jour de printemps, malgré l'absence de l'un de ses meilleurs et fidèles éléments, Didier Balleveine qui, gravement endormi, ne pouvait participer à cette soirée mais qui, espérons-le, reprendra rapidement ses places au sein d'une Société qui forme pour lui les meilleurs souhaits d'un prompt rétablissement.

SEINE-MARITIME ROUEN

Concert de la Musique Municipale
Le dimanche 11 février 1979, la Musique Municipale de Rouen donnait son 7ème gala au Théâtre des Arts sous la présidence effective de M. Jean Leconte, maître de Rouen, ayant à ses côtés, M. le Dr Rambert, adjoint aux Beaux-Arts et M. Serge Huguere, adjoint aux Relations extérieures et conseiller général, nouveau président de la Musique Municipale, M. André Petit, président de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure et Loir.

Assistaient également à ce gala, M. Désiré Dondeyne, directeur de l'Harmonie des Gardiens de la Paix, et M. Serge Lancelen, compositeur. Une assistance record garnissait la salle et plus de 500 personnes n'avaient pu trouver de place, le Théâtre des Arts se révélaient trop petit à cette occasion.

Sous la direction précise et adroite de M. Henri René Pollin, la première partie du programme commença par le Festival à Kerkrade, de Serge Lancelen, orchestré par D. Dondeyne, dont les différents mouvements évoquent l'atmosphère de ce joli coin de Limbourg hollandais pendant le concours mondial de musique de Rouen en juillet 1978, et où elle revint avec un magnifique premier prix, puis ce fut Choral et Shaker Dance, de Zdechlik, au rythme syncopé, où les difficultés s'accumulèrent en autant de pièges que surent déjouer à la fois le talent de M. Pollin et la souplesse des musiciens.

La deuxième partie fut consacrée au saxophone avec le prestigieux Quatuor de Daniel Daffayvet, qui lit vibrer toute la salle par sa virtuosité, sa précision, sa chaleur et sa finesse d'interprétation. Vraiment ce bel instrument qu'est le saxophone est magnifiquement dénoté par cet ensemble composé de MM. Daniel Belfayvet, au soprano ; R. R. J. Ledieu, au baryton. Ce quatuor revient d'ailleurs d'une tournée triomphale au Japon, qui apprécia de plus en plus ce genre de manifestation. Pour clore cette deuxième partie, quatre jeunes de la Cité de M. Leconte, Richard, Delapierre et Nobi se joignirent au Quatuor pour interpréter les Variations sur un thème aulique, pour huit saxophones, arrangement de D. Dondeyne. Ce fut à la fois une excellente leçon pour ces quatre jeunes musiciens et un grand plaisir pour le public.

La troisième partie commença par les chauds accents des cultures dans

le Fanfare, extraite du Tryptique 81, de R. Boutry ; puis ce fut l'exquise déroulement du Vol du Bourdon, de Rimsky-Korsakov, où les clarinettes et les flûtes se mirent particulièrement en valeur, bien encadrées par la présence des pizzicati des autres instruments. Ce fut un grand succès. En fin de soirée, M. Pollin dirigea de main de maître les Danses Polonoises du Prince Igor, de Borodine, œuvre si belle, si descriptive de la steppe et de ses cavaliers, de la vie blanc et de ses danses, où il faut beaucoup de dévouement et de précision pour traduire les intentions du compositeur.

Le public sut si bien apprécier le travail intense fourni par les solistes (Lopicard et le clarinette Jocelyne Ryaux à la flûte, D. Leprévost au hautbois, D. Delapierre au saxophone alto), par les musiciens et surtout par leur chef M. H. R. Pollin qu'il leur Bourdon déroda son enchantement.

Ce 7ème gala fut vraiment une grande manifestation tout à l'honneur de la Musique Municipale et du Conservatoire Régional de Musique de Rouen qui forme à venir ses musiciens et les encourage à venir se perfectionner dans les rangs de notre belle Cité.

EURE-ET-LOIR VOVES

Concert de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique

Un concert s'est déroulé le 11 mars en la salle des fêtes sous la présidence de M. Génin, Conseiller général, Maire-adjoint.

Le spectacle commença par le cours d'initiation, qui interpréta le Carillon. Puis ce fut la présentation d'ensembles très au point, sous la direction de leur professeur, M. Villette. L'ensemble de colivres Joua ; Galliarde, Sarabande, Berceuse, de L. Hollos. Puis deux basses et un alto ; valse, de M. Bieger, et deux Alto populaires hongrois. Suivait un duo de trompettes ; Marcia (Friedrich der Goebe), puis l'ensemble des trompettes ; Archimède (Julien Porret). L'ensemble de trombones ; Salvum Fac Regem (A. Sachini), puis un duo de Jean Douzy, et de nouveau l'ensemble ; L'Hymne à la Nature de Beethoven.

L'ensemble de flûtes nous faisait entendre successivement : Marche (Fischer), Duo de flûtes (Albès) et Brans.

Puis ce fut au tour de l'ensemble de percussion : Puzzle III (Michel Cals).

Puis, sous la direction du professeur éponymes, Alain Desbats, l'ensemble de clarinettes ; Little Mozart (Mortimer Knighton) ; l'ensemble de saxophones ; l'ensemble en Tauride (Glück) et pour terminer toutes les arches ; Andante (L'Escudière).

Le concert ne débuta vraiment pour l'Ecole que par l'arrivée sur la scène de l'orchestre junior, qui interpréta d'une façon parfaite Esmeralda (Paul

PIECES FACILES POUR PERCUSSION
Delectable. A LA MANIERE DE n° 1, caisse claire et piano 23,20
A LA MANIERE DE n° 2, caisse claire, percussion et piano 23,20
A LA MANIERE DE n° 3, caisse claire, percussion et piano 23,20
A LA MANIERE DE n° 4, 4 timbales et piano 23,20
Dubois (P.M.) LA PETITE BATTERIE, 3 pièces brèves 27,90
Dupin. COURTES PIECES :

n° 1, caisse claire et piano 41,80
n° 2, batterie, 3 timbales et piano 41,80
n° 3, 4 timbales et piano 23,20
n° 4, vibraphone, xylophone ou marimba et piano 32,90
n° 5, ensemble d'instruments de batterie 23,20
n° 6, caisse claire, cymbale suspendue et piano 23,20
n° 7, grosse caisse à pédale, caisse claire, cymbale suspendue, 2 toms, triangle, tambour de basque et piano 32,90

Dupin et Jorand, SEPT MOMENTS MUSICAUX pour percussion et piano en 5 cahiers.

Cahier I. Petite Marche et Bouzoula, caisse claire, tom grave et piano 21,30
Cahier 2. 5ème Avenue et Sourrée, cymbale, grosse caisse, triangle, tambour de basque, caisse claire et piano 31,00
(les cahiers 3, 4 et 5 sont plus difficiles)

Jorand et Dupin. SEPT PIECES pour percussion et piano en 4 cahiers :

Cahier I : 1. Pata-caisse. 2. Drôlerie 17,60
Cahier II : 3. Taras-tata. 4. Danse 25,10
Cahier III : 5. Repsolle. 6. La petite Ecosaise 34,70
Cahier IV : 7. Variétés 34,70
Vachey. RECIT ET VALSE 27,90

Catalogue complet sur demande

ALPHONSE LEDUC

260.65.25 - 260.48.61 - 260.82.47
175, rue St-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

Piot) et Taxi (H. Robinson et B.

En deuxième partie, l'Harmonie de Voves, renforcée, des meilleurs élèves de l'Ecole de Musique se fit entendre dans des œuvres variées telles que : Little Jack (Lex Abel), Le Pays du Sourire (Franz Lehar), North Dakota (James Cower), Petite suite animée (Jean-Claude Amiot), Mini Boogie (John Darling) ; l'enthousiasme du public s'est traduit par de nombreux rappels.

Toute la gloire du jour revient au chef Michel Villotte. Alors qu'il n'exécute plus rien à Voves au point de vue musical, la venue de l'artiste, dévoué et dynamique, a su galvaniser toutes les forces vives locales et faire travailler les jeunes qui ne trouvent plus, hélas à l'école, l'enseignement de la musique pédagogique, hautement qualifiée, Michel Villotte en est un exemple. Une Ecole de Musique florissante d'une Ecole de Musique florissante deux ans de travail il avait déjà so servir pour recréer l'Harmonie Municipale.



YAMAHA Instruments à vent



**PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE**

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 044.73.99

Chalon-sur-Saône, avait tenu à assister à ce gala, dont il évita la préférence d'honneur. Il présenta les remue-ménages de la ville de Chalon, et s'intéressa vivement tant aux bannières qu'aux médailles. En effet, outre celles dont il a été fait état, on pouvait admirer, sur un immense tableau, une cinquantaine d'autres médailles musicales de valeur. La fin de l'entracte fut employée par les assistants à visiter une exposition de dessins faits par les Senonnets, pour illustrer la représentation, et de documents anciens se rapportant à la vie de la Société.

Après le deuxième partie du gala, qui entraîna les assistants en de lointaines contrées par un répertoire approprié et de soyeux costumes, un vin d'honneur réunis les sociétaires et les personnalités, célébrant joyeusement cette manifestation, dont le souvenir restera gravé dans les mémoires.

sarthe et-mayenne SARTHES LOUE La Sainte-Cécile

La Société Musicale de Loue, petit village de 2.000 habitants situé à l'ouest du Mans, a fêté Sainte-Cécile les 26 et 27 novembre dernier, et ce dans la plus pure tradition.

Le samedi soir, dès 21 h 30, les musiciens, convièrent les membres honoraires et tous leurs amis à un bal suivi d'un réveillon, qui connurent un succès très mérité.

La manifestation la plus attendue était bien entendu le concert du dimanche après-midi donné à la salle des fêtes de la localité. Les quelques 400 personnes qui suivirent avec beaucoup d'intérêt ce 114ème concert donné par la société musicale ne l'oublieront certainement pas. Sortant résolument des sentiers battus, le programme tourné vers une forme musicale que nous n'avons pas l'habitude d'entendre, fut très apprécié.

La première partie était composée comme suit :
— Vive la patrie, indicatif de la piste aux étoiles de Hilda.
— Brasilia carnaval, de J. Darling.
— Dixieland Balhazar, de James Co-

wer.
— Annen Polka, de J. Strauss.
— Concertino pour un aurore, de Laurent Delbecq (trompette solo Leroy Didier).
— North Dakota, de J. Cowar.
La deuxième partie, en formation jazz :
Tout d'abord avec :
— Pennsylvania 6-5000, de Glenn Miller.
— American Patrol.
— In the Mood, le triomphe de Glenn Miller.
Puis, avec :
— A stranger in New-York, de J. Darling.
— Mini Boogie, de J. Darling.

L'occasion était donnée pour les jeunes éléments, très bien encadrés par les anciens, de donner un aperçu de leur talent. Talent très prometteur si l'on en juge par la difficulté de certaines mélodies comme « A stranger in New-York ».

La Société Musicale sous a offert le support d'une habile tenue, fruit de l'effort d'une société dynamique qui a su s'ouvrir sur son époque, et former les jeunes instrumentistes et avoir l'œuvre de demain. Gageons que l'œuvre Musicale sera donc, n'est pas étranger à ce résultat.

A l'issue de la première partie de ce concert, nous avons assisté à une célébration très étonnante. Trois membres, MM. Besseron, Doré et Nisserson, sont élus Présidents de la société, ont reçu respectivement pour 4 ans et 22 ans de fidélité, la médaille d'or de la Confédération Musicale de France et la médaille d'or des Chefs de Musique pour 51 ans d'activité, dont 25 en qualité de Chef.

Ces distinctions leur ont été remises par M. Joli La Theux, Ministre des Transports, Délégué-Maire de Sablé-sur-Sarthe, qui présidait ce concert.

A la fin de ce concert, les quelques 35 jeunes élèves musiciciens reçurent leurs diplômes de la Fédération Musicale Sarthe-Mancelle.

La Marseillaise eût été cette manifestation, Clapsons que le Sainte-Cécile 1979 connaîtra au moins le même succès.

sud-est

SAVOIE

Le Prix Béatrice de Savoie aux Sociétés Musicales et au Président Maurice Adam

Nous apprenons avec plaisir que le Conseil Départemental d'Animation Culturelle, créé en 1971 par M. le Préfet Jean Hédouque vient de décerner le Prix Béatrice de Savoie à l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie et à son Président Maurice Adam.

Cette instruction propre à la Savoie est un organisme « pilote » qui réunit sous la présidence du Préfet, des élus, des représentants d'associations culturelles, des syndicalistes, des représentants des secteurs professionnels, et des personnalités choisies pour leur compétence particulière.

Divisé en groupe de travail « Equipement », « Animation », « Arts et Lettres », « Informations », le Conseil collabore de façon concertée à la définition d'une politique culturelle dynamique et cohérente et assume des tâches spécifiques comme l'achat d'ouvrages d'art et des lettres : « Le Prix Béatrice de Savoie ».

Ce prix doté de 10.000 F. est décerné chaque année à un artiste, un architecte ou créateur avoyard. Un comité permanent du conseil décide, après candidatures et les propose à l'assemblée plénière, qui décide.

La présentation des candidats figurait à l'ordre du jour de la séance du 19 avril du Conseil Départemental Culturelle, présidé par le Préfet M. Georges Abséle.

Le lauréat 1979 est l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Savoie et son Président Maurice Adam pour son action efficace en faveur de

l'étude de la musique et pour l'être surtout attaché, en liaison avec les instances régionales, à promouvoir une véritable politique de qualité au sein des sociétés musicales d'amateurs.

Avec les sincères félicitations des membres du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France.

sud-ouest

PYRENES-ATLANTIQUES

BAYONNE

Centenaire

de l'Harmonie Bayonnaise

Née en 1879, notre société fête son centenaire par un concours de musique national et international les 2 et 3 juin 1979.

Une trentaine de sociétés sont déjà inscrites.

Diverses manifestations auront lieu : concert le samedi soir 2 juin ; concours le dimanche matin ; festival l'après-midi, précédé d'un grand café sous la haute autorité de M. Ameller, Président de la Confédération, assisté de M. Ciran, Président de la Ligue du Sud-Ouest.

Le meilleur accueil sera réservé dans notre belle région à tous nos amis musiciens et accompagnants.

GIRONDE

SAINT-DENIS-DE-PILES

LAGORCE, LUSSAC,

GUITRES

Ces quatre sociétés du Nord Libournais ont fêté Sainte-Cécile les 3 décembre, 7 janvier, 18 février et 25 février 1979.

Toutes ces manifestations débutèrent par une messe, où les harmonies se produisirent sous la direction de l'intrigable Lucien Rabier, qui est l'ami de tout les musiciens, le directeur et surtout le guide des jeunes, et le chef de musique de chaque ensemble.

On l'a vu diriger avec goût le Gloria, Echoes célestes, Paix sur la Terre et Volts Triomphale, de Colieux ; Le Largo, de Hindemith ; et Les Dragons de Noailles, de Saint-Coffery.

Dans ces quatre communes, les Ecoles de Musique sont en nette reprise, à Guitres une nouvelle salle a été inaugurée l'an dernier et l'on y accueille actuellement 40 élèves.

Merci, Messieurs les Maîtres, de l'aide que vous nous apportez.

Quelle pépinière d'instrumentistes pour l'Orchestre du Groupement, pensent M. Mativille, Président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, qui par sa présence a pu se rendre compte du travail de chaque formation.

Les Éditions Libellule

16, rue Paul-Féval, 75018 PARIS

MATERIELS DISPONIBLES POUR BATTERIE-FANFARE

WESTMINSTER : Carillon pour Fanfare de Trompettes

LES DRAGONS : Fantaisie pour Fanfare de Trompettes

BALKANIA : Fantaisie pour Fanfare de Trompettes

CONGUITA : Fantaisie pour Batterie-Fanfare

ANOUSCHKA : Fantaisie pour Batterie-Fanfare

PORTO RICO : Fantaisie pour Batterie-Fanfare

BUGLE RUFF : Fantaisie pour Batterie-Fanfare

ROCKY : Slow pour Batterie-Fanfare

TAPTOE MAJORETTES : Marche pour Batterie-Fanfare

BYE BYE MAJORETTES : Marche pour Batterie-Fanfare

Nous vous signalons que les orchestrations pour Harmonie de WESTMINSTER, TAPTOE MAJORETTES et LES DRAGONS sont disponibles.

Ces trois morceaux peuvent être exécutés, soit en Batterie-Fanfare seule, soit en Harmonie seule, ou les deux réunies.

Les formations incomplètes trouveront un réel avantage à ce nouveau mode d'orchestration qui leur permettra de jouer ces morceaux d'une manière plus étoffée.

Tous les autres titres de la liste ci-dessus sont également disponibles.

En dépôt à la : F.O.S.P.F., 5, rue Cernuschi, 75017 PARIS.

Tous les Présidents, Directeurs, Pro-tesseurs de ces sociétés ont été félicités au cours de ces manifestations pour la tâche qu'ils accomplissent pour le culte de la musique et pour que vivent nos sociétés.

Tous les élus locaux Maires, Conseillers généraux et Délégués ont assisté à ces manifestations, auxquelles M. Henri Ciran, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, avait délégué le Vice-Président Robert Davier pour le représenter.

SAINT-LOUBES

Nécrologie

M. Gaston Dessaut, ancien Chef de la Musique de la 3ème Région Aérienne de Bordeaux, est subitement décédé âgé de 73 ans.

Jusqu'en octobre 1978, et pendant de nombreuses années, il fut le Président de la Commission Artistique de la Fédération et de la Commission des Examinés. Il dirigeait l'École de Musique de l'Harmonie de Saint-Loubès.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Paul de Bordeaux le jeudi 22 mars.

Nous adressons à sa famille et à la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest nos condoléances attristées.

VAYRES

Distinctions

Nous sommes heureux de féliciter M. Daniel Mativille, qui vient d'être nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Nous savons avec quel dynamisme M. Mativille préside aux destinées du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais auquel il donne le meilleur de lui-même, et par de nombreuses initiatives il est arrivé à obtenir une parfaite cohésion entre toutes les Sociétés, une fraternité accrue, qui, entre autres choses, a conduit à l'Orchestre du Groupement qui sera très prochainement une réalité. M. Mativille est Premier Adjoint au Maire de Vayres, a de nombreuses activités dans diverses associations sportives ou de loisir et fait partie du Comité directeur de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

VILLE GOUGE

L'Espoir Villegougeois

a fêté Sainte-Cécile

le 11 février dernier, l'Espoir Villegougeois a fêté dignement Sainte-Cécile. La petite harmonie nalisante, sous la direction de M. Chausse, ouvrit le message aux accents de Gloria Victis. Elle interpréta ensuite avec beaucoup de goût l'« Ave Maria » de Gounod, « Mille Bises », la « saxophone » alto, donna une très bonne interprétation de l'« Air de J.S. Bach, et le message se termina par l'ensemble de l'Espoir Villegougeois, Harmonie et Batterie avec les Echos du Périgord, de M. Gailles.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, ce fut l'inauguration de la nouvelle Ecole de Musique, assés bien agencée mise à la disposition de l'École par M. Obissier, Maire de Villegouge, et son Conseil Municipal.

M. le Délégué Bernard Madrelle coupe le ruban en présence de M. le Maire, du Président Chevrel, du Directeur Chaudet, de Mme Lucas pour les majorettes et de

MM. Davier, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et Mativille, Président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais.

Dans la cour de l'école, les gracieuses majorettes, accompagnées par l'Espoir Villegougeois, nous firent une démonstration très applaudie de leur talent.

Puis de nombreuses récompenses furent remises aux majorettes, et aux musiciens, jeunes et vieux. Et la journée se termina par le repas amical traditionnel, à la fin duquel chaque créateur devait féliciter les bonnes volontés, le travail des majorettes et des musiciens, et en particulier le Président Chevrel et le Directeur Chaudet.

Que cette école vive et forme de nombreux élèves qui assureront la relève de cette méritante société.

BERSON

Fête de la Sainte-Cécile

Notre harmonie a célébré avec un éclat tout particulier sa fête de la Sainte-Cécile.

Cette manifestation a débuté le samedi soir 2 décembre au foyer communal par une soirée musicale et artistique devant un très nombreux public, sous la présidence de MM. Henri Ciran, Président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, Vice-Président de la Confédération Musicale de France et Roger Robert, Maire de Berson.

En première partie, les musiciens dans une remarquable présentation ont interprété Phédre, ouverture de Massenet ; Le Vaisseau de la Belle au Bois Dormant, de Tchaïkovsky ; La Symphonie des Jouets, de L. Mozart ; et la Final de la Symphonie du Nouveau Mondo, de Dvorak ; tous ces morceaux furent félicités et applaudis.

En deuxième partie, après une pièce jouée par le groupe théâtral de Villon-neuve-De-Biaye, des groupes de musiciens présentés dans des décors appropriés, dont certains n'ont pas manqué de susciter l'admiration de l'assistance, quelques morceaux de musique classique et moderne.

Pour terminer, le Chœur des Esclaves, extrait de Nabucco de Verdi, exécuté par la Chorale de la commune et les enfants des écoles, fut très apprécié avant que

l'harmonie de clôture cette très belle soirée par la Marche Américaine, de Souza, rejouée deux fois dans une ambiance extraordinaire.

Le dimanche matin, nos musiciens étaient présents dans notre église Saint-Saturnin pour un concert spirituel avec au programme suivant : Marche Triomphale de Lully ; Andante religieux, de Gluck ; Jésus, que ma joie demeure, de Bach ; et la Marche de Lohengrin, de Wagner. A l'élevation, Chantal Vuillaume a interprété deux mouvements de la Partita, BWV 1013 pour flûte solo, de Jean-Sébastien Bach. La difficulté de l'œuvre liée à la pureté d'une remarquable sonorité devait causer une intense émotion.

A 13 h, autour de longues tables fleuries, une centaine de couples réunissaient les musiciens, leurs familles et amis. A la table d'honneur, nous remarquons MM. Henri Ciran, Marc Puzot, Maire honoraire ancien sénateur, Roger Robert, Maire de Berson, Régis Sirdet, Président du Groupement des Sociétés Musicales du Bistays Cubzacais, Raymond Gendre, Président de l'Harmonie de Berson, Jean Etie, Directeur de Société et Préfet de l'école, M. Jacky Rotturier, Directeur du Foyer rural et premier adjoint ainsi que de nombreux conseillers municipaux.

Prenant tour à tour la parole, MM. Ciran, Robert, Sirdet et Gendre adressent leurs félicitations aux musiciens et à leur chef, expriment leur satisfaction de l'entière y est gagnée, chacun en retirant la joie et la récompense de l'effort accompli ; l'accueil particulièrement chaleureux d'un public de plus en plus nombreux venant en dernier ressort sanctionner la grande qualité d'exécution d'un programme aussi minutieusement préparé. Merci encore aux musiciens, à leur chef, à leur Président enfin, qui ont su porter à l'accomplissement d'une tâche aussi dimensionnée que diversifiée, autant d'esprit d'organisation que de dévouement.

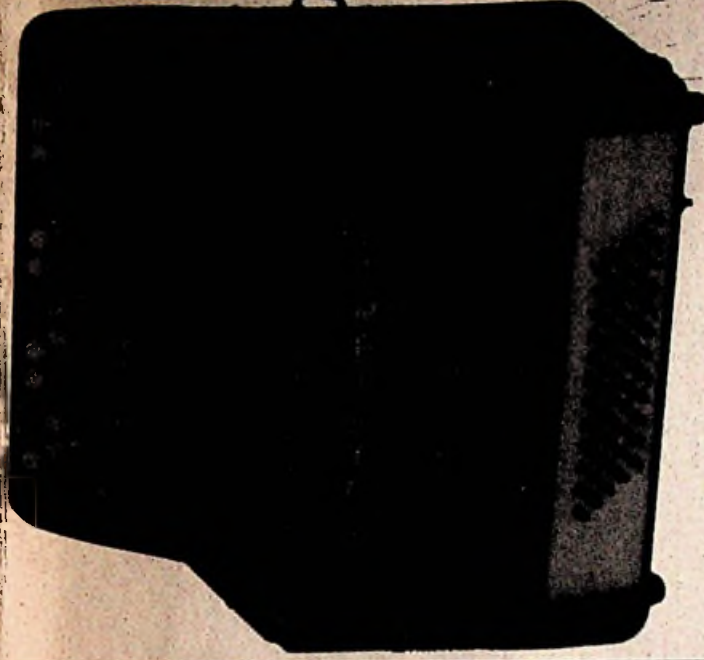
LE SEUL INSTRUMENT

DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE

LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 3200 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Bases chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

23 a 29, Bd Beaumarchais, 75004 PARIS - 271.22.11

MONTIGNAC

M. André Delborel, qui à Montignac-sur-Vézère, en Dordogne, anime l'Ecole de Musique de Montignac, vient d'être fait Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres. C'est la reconnaissance de titres mérités que M. Delborel, s'est acquis dans le domaine de la culture, notamment à Arles pendant longtemps et depuis quelques années en Dordogne. Nous lui adressons nos meilleurs compliments.

tarn

ALBI

Deuil à l'Harmonie « l'Union des Enfants d'Albi »

Notre vénéré Président, M. Fernand Molinier, n'est plus. En 1973, alors qu'il était président délégué, il avait remis depuis cette date il présidait aux destinées de notre Harmonie avec compétence et autorité.

Pâtissier de son état et propriétaire d'un magasin propre, c'était une vieille figure albigeoise, s'il en fut une. Au service de sa profession, au sein de laquelle il avait gravi tous les échelons de la hiérarchie, jusqu'à être pendant une longue période président du Syndicat des Pâtisseries du Sud-Ouest (et dont il était encore le président honoraire). Il y apportait, avec son cœur, tout son talent. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages culinaires, en particulier sur la cuisine occitane.

De plus, il trouvait dans la Musique, mettre à l'épreuve et parmi les membres de notre Harmonie, il ne comptait que des amis. D'un tempérament aimable, jovial et bon enfant, le contact de cet homme de bien qui savait toujours ce qu'il disait et qui le disait bien, était toujours extrêmement enrichissant. La profession, la Musique, le tout Albi de toute une époque, et même de maintenant, perdent, comme nous, un ami très cher.

Ces vertus et ces qualités avaient été honorées de flatteruses distinctions. Il était chevalier dans l'Ordre national du Mérite, Officier d'Instruction Publique et titulaire des Palmes Académiques, sans compter les décorations qui lui furent décernées par la Confédération Musicale de France et la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn.

Depuis quelques temps, déjà fatigué,

Il avait abandonné son pupitre comme musicien, mais il continuait à diriger notre Société avec tout son dévouement et toute sa compétence. Malheureusement une courte et brutale maladie devait nous l'enlever dans la nuit du 2 au 3 avril dernier, nous laissant désespérés et inquiets pour l'avenir de notre Société.

L'Union des Enfants d'Albi, qu'il avait tant aimé, l'a accompagné à sa dernière demeure en participant à la messe de sépulture et en exécutant pendant celle-ci des œuvres de circonstance.

Nous disons donc un dernier adieu à celui qui fut, pendant plus d'un demi-siècle, un musicien compétent et assidu et, ces dernières années, un grand Président qui sera difficilement remplacé.

Adieu donc, mon cher Fernand et adieu que tes camarades et ton Harmonie ne t'oublieront jamais.

E. LILLY.

RAZISSE

Stage départemental de Musique

Du 19 au 22 avril 1979, s'est déroulé un stage départemental de musique, organisé par la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn. Ce stage, le premier dans notre Département, réunissait 31 stagiaires originaires des Ecoles de Musique de la Fédération tant d'Albi, Saint-Juéry, Lavaur, Graulhière, Briatexte, Gaillac, Roquecourse que de Mazamet.

Il avait pour but de former les futurs cadres de nos Sociétés Musicales Populaires et permettre ainsi l'extension de l'enseignement de la Musique, notamment en milieu rural.

C'est dans les locaux de la Base de Razisze, près de Teillet, et grâce au concours de la Direction Départementale de Jeunesse et Sports en la personne de M. Claude Rigaud, son Directeur, que ce Stage a pu se réaliser.

Dès 9 h, jeudi matin, les Stagiaires étaient divisés en 2 groupes de niveau afin d'assimiler, le programme de travail élaboré par la Commission Technique de la Fédération.

Ce programme représentait une journée de travail de près de 10 h établi en fonction de la durée du stage. A cela, s'ajoutait le travail personnel des élèves, placé sous la responsabilité de M. Noël Grand, Président de la Fédération et Directeur de l'Ecole de Musique de Mazamet, de M. Fernand Dondeyne, 1er Prix d'Honneur du Conservatoire de Lillo et Directeur de l'Ecole de Musique de Graulhière et Briatexte ainsi que de l'Union Musicale, ce stage

var

SANAIY-SUR-MER

Congrès annuel 1979

C'est dans la charmante ville de Sanaiy-sur-Mer que s'est déroulé, le dimanche 22 avril, le 40ème Congrès de la Fédération Musicale du Var, organisé par la Société « La Saint-Nazaire », présidée par M. Robert Perpas.

Placé sous le haut patronage de M. le Préfet du Var, ce Congrès présidé par M. Jean Brunel, Maître de Sanary, assisté de M. le Sénateur Guy Durbec, Conseiller général, a tenu ses assises dans la salle d'honneur de la Mairie.

Dès 9 h 30, M. Perpas a ouvert la séance au nom de M. Berthe, Président de la Fédération, et a remercié M. Chappe, Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, en remerciant l'absence de M. Ehrmann, Président honoraire de la Confédération Musicale de France, retenu auprès de son épouse, M. Courtil, Président de l'Union Régionale des Fédérations Alpes-Provence - Côte d'Azur, s'était excusé, de même que M. Trinquier, Président de la Fédération du Vaucluse, qui tenait, le même jour, son Assemblée générale, assisté de M. Sappel, Président de la Fédération des Alpes de Haute-Provence.

Dans le déroulement de l'ordre du jour, c'est au moment du renouvellement du Conseil que nous avons enregistré l'annonce de la démission du Président Berthe, contrainant d'abandonner la Fédération pour raisons de santé.

Il a permis de mesurer l'intérêt que portent les jeunes, à l'étude et par là même à l'enseignement de la Musique.

Un programme de travail a été donné aux stagiaires pour l'année à venir. D'ailleurs, l'Orchestre des Stagiaires a interprété, durant l'office : l'Alléluia du Messie, de Haendel, Simphonie de la Messe, de J.-S. Bach, Arles, de Corelli et Fanfare de Bolsmorler.

L'après-midi, vers 17 h, avait lieu le concert de clôture en présence de M. Jean-Pierre Cabane, Conseiller Général et Président de la Commission Départementale, des membres du Bureau Fédéral, des Directeurs de nos Harmonies, des Parents et Amis des Stagiaires. Etaient excusés, M. le Préfet, M. Claude Rigaud, M. Louis Donnadieu, Député, retenus par ailleurs.

Le programme du concert permit à l'auditoire d'apprécier, la valeur des musiciens, tant en petite formation (trio, quatuor d'anches, septuor de cuivres) qu'en orchestre, d'un parfait équilibre.

Certaines œuvres, dirigées par des stagiaires, ont permis de découvrir de talent naissant de quelques-uns d'entre eux et de Jean-Luc Biraben, en particulier, pour sa Direction.

En conclusion, ce stage a déjà étalé son but et dépassé toutes les espérances des organisateurs. A noter qu'une synthèse de travail a été faite tous les jours vers 18 h 30.

A l'issue du concert, un vin d'honneur fut servi dans le réfectoire de la Base. Prenant la parole, M. Cabane, Conseiller général, fit part de sa satisfaction devant les résultats obtenus en si peu de temps et assura la Fédération de l'intérêt qu'il portait à de telles initiatives.

Impressions des stagiaires :

Délégué par ses camarades, Sylvie fit part à l'auditoire des impressions du stage.

« Au nom de tous mes camarades, j'ai été désignée, pour vous exprimer ce que nous avons vécu durant ces 4 jours. Nous remercions tous, la courtoisie de ce stage qui a élargi nos connaissances musicales autant sur le plan théorique que pour la technique instrumentale, grâce au savoir de MM. Dondeyne et Grand. Ces différentes activités, intégrées à la musique ont permis de remplir agréablement et pleinement nos journées. Nous espérons nous retrouver l'année prochaine, plus nombreux et pour un séjour plus long ».

Le mot du Président : Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce stage.

NOËL GRAND.

NOUVEAUTES

CINQ PIÈCES DE MUSIQUE INSTRUMENTALE DE TONY AUBIN

- JEUNESSE pour trompette ut ou sib et piano, mf 15,00 F
- PETITE REVERIE pour saxophone alto et piano, af 11,50 F
- CLARA pour clarinette et piano, mf 19,50 F
- IRLANDAISE pour flûte et piano, af 11,50 F
- EXPRESSION pour flûte et piano, f 11,50 F

Nos ouvrages d'enseignement et de musique instrumentale peuvent être envoyés en communication à Messieurs les professeurs et chefs de musique.

BLASIUS

MOUSSORGSKY

- B. CAMPORELLI
- J. DARLING
- J. DARLING
- L. DELBECO
- J. DEVOGEL
- et H. Y. MOREAU
- R. MARTIN

CEUVRES POUR HARMONIE OU FANFARE

OUVERTURE (1974), transcription de Michel Delgiudice. (Pour harmonie seulement). Assez facile, tarif E.

DEUX EXTRAITS DES TABLEAUX D'UNE EXPOSITION : PROMÈNADE, LE VIEUX CHATEAU. (Pour harmonie seulement), transcription de Jean-Claude Amiot. Moyenne force. Les deux ensemble : tarif E.

- E VIVA SABAUDIA**, paso doble, Facile, tarif B.
- FLASHES**, fantaisie rythmique, Moyenne force, tarif E.
- SAMA DE LANGREO**, paso doble, Facile, tarif Bb.
- MESE ANNIVERSAIRE** en quatre numéros, Facile, tarif C.
- MARCHE DU GOUVERNEUR DE PARIS**, avec clairons, trompettes et trompes, Facile, tarif Bb.
- MUSIKFEST MARSCH**, marche franco-allemande avec tutti de basses, Facile, tarif Bb.

Les conducteurs peuvent être envoyés en communication aux chefs de musique.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

vosges

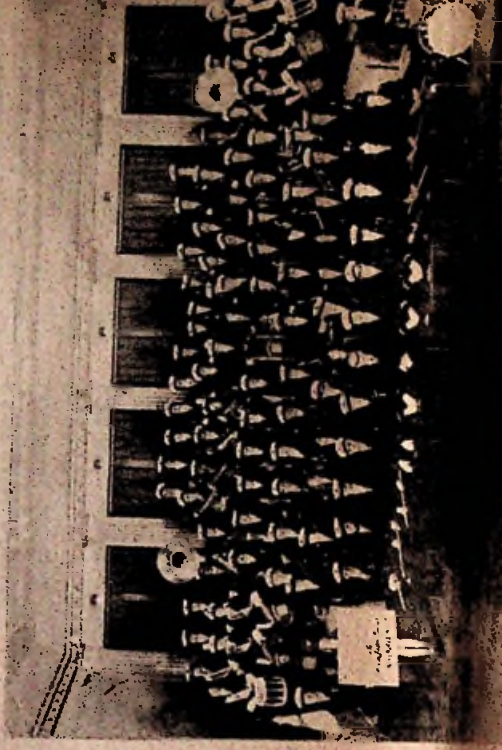
NEUFCHATEAU

Concert de l'Harmonie Municipale

Comment ce samedi soir dans notre salle archi-comble ne pas se souvenir des concerts de Sainte-Cécile de naguère ? Nous imaginons alors la joie qu'aurait éprouvée le vieux maître Nicolas Werkmaster qui respire en main la destinée de notre Harmonie Municipale et celle de ses successeurs à voir ce renouveau de la musique qui d'ailleurs, une magnifique fête de la dimension exceptionnelle.

Sans que les effluves en soient jaloux, nous parlerons d'abord des juniors. Nos jeunes ont droit à une mention particulière. Leur niveau ne cesse de progresser. On voit là le résultat du travail sérieux qui se fait à l'école de musique. Le Président Houllion, un président oh ! combien heureux, n'attend-il pas révéler qu'au cours d'une réunion qui s'est tenue à Epinal et à laquelle participaient 12 sociétés, il fut déclaré de la formation d'un orchestre juniors départemental itinérant, et qu'un grand nombre de jeunes néocastriens se joindraient à l'effectif. Il faut dire qu'à l'effectif, 94 diplômés furent remis aux élèves de l'Ecole de Musique. Bravo à nos jeunes musiciens.

Reste notre Harmonie Municipale et sa Batterie-Famille. On en dira qu'il n'a jamais été dit ? L'effectif du programme mis en place trouve sa va-



leur. De Brahms à J. Strauss en passant par Offenbach, de la bucolique Journée à la campagne, ressortie des cartons du temps de Nicolas Werkmaster, à la fantaisie parisienne et aux rythmes modernes qui commencent tous jours un franc succès, sa prestation fut impeccable. Elle témoigne de l'effort que chacun porte à la musique et à sa société en y consacrant de nombreuses heures de travail.

Mais n'oublions pas celui à qui nous devons ce renouveau de la musique à Neufchâteau, et à qui reviennent les mérites de cette fête. Nous parlons de M. Roland Laurent, notre chef de musique. Nous lui dirons simplement : merci M. Laurent pour toutes les joies que vous nous donnez. Merci aussi pour l'idéal que vous avez insufflé à tous vos musiciens, anciens et jeunes, vous pouvez en être heureux et légitimement fier. Bravo !

Le Secrétaire Adjoint,
F. M. V.

journal de la
**confédération
musicale
de France**

Directeur-Gérant :

M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)
1er janvier
au 31 décembre

LE NUMERO : 5 F

FRANCE : un an : 25 F

ETRANGER : un an : 70 F

Compte Chèque Postal
46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE

DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10e

Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :

Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet, Août-Septem-
bre, Octobre, Novembre, Dé-
cembre

Imprimerie

« La Vigie de Dieppe »

24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +